



MERCREDI 15 JANVIER 1992

No 34949 - 112e année
J.A. 2300 La Chaux-de-Fonds
Fax: 039/210 360
Fr. s. 1,50 / FF 6,00

Administration: 039/210 310
Rédaction: 039/210 210
Abonnements: 039/210 311
Annonces Publicitas: 039/210 410

L'Impartial

Un Conseil d'Etat constitué, le FIS modère ses partisans

Calme attentif à Alger

Israël

L'extrême droite menace

Le premier ministre israélien Yitzhak Shamir a indiqué mardi qu'il était «fermement décidé à poursuivre les négociations de paix», malgré un ultimatum lancé par deux formations d'extrême-droite.

Page 2

Hockey sur glace

Pas pour des clous...



Humilié 0-8 le 19 octobre dernier dans le temple de l'Allmend, FR Gottéron a pris sa revanche sur son rival bernois. Bykov (photo Lafargue) et ses potes se sont en effet imposés 5-2, consolidant ainsi leur position de leader. Pour une fois, ils n'ont pas fait le voyage pour des clous...

Page 9

Canton de Neuchâtel

Un effort pour les sidéens

Dans le cadre d'un vaste projet national de soutien et d'accompagnement aux malades du sida ainsi que de formation des intervenants, le Groupe Sida Neuchâtel (GSN) envisage l'implantation, dans le canton, d'appartements pour sidéens. A l'image de ce qui se pratique déjà à Lausanne, Genève, Bâle ou Zurich, mais pas encore dans l'Arc jurassien.

Page 17

Un Conseil d'Etat de cinq membres, présidé par M. Mohamed Boudiaf, un des héros de la guerre d'indépendance, a été constitué hier soir pour diriger l'Algérie, a annoncé l'agence de presse officielle APS. M. Boudiaf, qui est âgé de 73 ans, vit en exil au Maroc depuis 1964. Par ailleurs, le Front islamique de salut a appelé ses partisans au calme.

Ce Conseil réunit également le général major Khaled Nezzar, ministre de la Défense, M. Ali Kafi, président de l'Organisation nationale des moujahidine (anciens combattants de la guerre d'indépendance), M. Tidjani Haddam, actuel recteur de la mosquée de Paris, et M. Ali Haroun, ancien ministre des droits de l'homme.

La création de ce Conseil comble le vide juridique créé par la démission samedi soir, du président de la République Chadli Bendjedid.

Des tractations se sont poursuivies pendant deux jours pour la formation de ce conseil, après le refus du président du Conseil constitutionnel Abdelmalek



Benhabylès, d'assumer la charge de chef de l'Etat par intérim. Par ailleurs, le président «provi-

soire» du FIS, Abdelkader Hachani, a prononcé un discours modéré à la mosquée Chafai à

El Harrach, près d'Alger. Tout en reprenant les thèmes déjà abordés dans un communiqué

diffusé lundi, Abdelkader Hachani, a été plutôt modéré et a invité ses fidèles et sympathisants «au calme».

M. Hachani a déclaré que le FIS restait dans «le cadre de la légalité» sans renoncer à son projet d'Etat islamique.

Dans le même temps, les forces de l'ordre déployées dans Alger se faisaient plus visibles et renforçaient leurs contrôles d'identité. Le calme régnait cependant dans la capitale et les gens vauquaient à leurs occupations, commentant encore la défaite de l'Algérie la veille face à la Côte d'Ivoire (3-0) en Coupe d'Afrique des nations.

De nombreux graffiti hostiles à la formation islamiste - notamment «A bas le FIS» ou encore «L'Algérie n'est ni le Soudan, ni l'Iran» - étaient apparus sur les murs d'Alger, y compris sur les panneaux d'affichage des législatives et dans les fiefs du FIS. Là, les militants islamistes ont collé par dessus des bandes de papier blanc ou ont passé de la peinture verte.

Réagissant pour la première fois aux événements d'Algérie, le président François Mitterrand a en outre déclaré au Luxembourg qu'il fallait qu'«au plus tôt les dirigeants algériens renouent les fils d'une vie démocratique qui s'annonçait et qui devrait parvenir à son terme», par le biais d'«élections libres». (ats, afp, ap)

OPINION

Une course bête...

Arrivée triomphale, demain, des concurrents du plus grand rallye marathon du monde. Un ultime effort est demandé aux coureurs, de même qu'à leurs montures, qui ont dû braver le chaud et le froid, vaincre à la queue leu leu l'ennemi de pistes interminables et les dangers des traversées de villages.

Comme prévu, Ahmed est en tête sur sa chamelle blanche mise au point par des biologistes japonais. Côté poids lourds, les éléphants d'Asie se sont bien comportés, mieux que les chevaux éprouvés par le passage des Alpes.

Cette quatorzième édition du Paris-Berlin, via Marseille, Rome et Vienne, qui rassemblait les meilleurs chameliers, cavaliers et cornacs d'Afrique a certes tenu ses promesses d'aventure mais le tracé du parcours, qui suivait les grands axes des autoroutes, n'a pas permis aux équipages de procéder à une approche culturelle des régions traversées.

Les grands brasiers qu'ils ont allumés tous les soirs aux étapes, pour cuire le mouton, sur les plus belles places de grandes capitales européennes, ont provoqué quelques complications avec les indigènes, à Rome notamment. C'était l'étape repos, au cœur de la Ville éternelle, place Campo di Fiori, au pied de la statue de Giordano Bruno, ce célèbre dominicain arrêté par l'Inquisition de Venise en 1592, et brûlé à Rome le 16 février 1600 pour cause d'hérésie, affirmant que la terre tournait autour du soleil. Les coureurs zairois qui ignoraient tout de ce grand personnage ont néanmoins égorgé un poulet en son honneur.

Ce n'est pas tant ce rituel qui a créé une tension pour le reste de la course, mais le fait que les poulaillers ont été systématiquement dévalisés tout au long du parcours.

On est en droit de se demander à quoi peut bien rimer une telle course africaine à travers l'Europe, sans aucune considération culturelle et encore moins économique, à travers des villes et des villages perturbés par le passage de la caravane. Les montures ne sont absolument pas adaptées au béton et au bitume des autoroutes et à quoi bon les soumettre à une telle épreuve, attendu qu'aucune race de dromadaire ne sera jamais sollicitée sur un tel terrain. L'argument publicitaire est donc ridicule.

Les deux accidents mortels que l'on déplore, une mère et son enfant, écrasés par l'affaissement d'un pachyderme, n'ont pas ralenti la course. Les parents ont été modestement défrayés. Au total, les 14 éditions du Paris-Berlin, depuis sa création en 1979, ont déjà fait 31 morts.

Ce rallye coûte une fortune aux écuries qui engagent des vedettes pour monter les meilleures sélections de leurs élevages. Quand la caravane déploie ses fastes dans de pauvres villages du sud de la France, dans le nord de l'Italie ou dans des vallées sollicitées du Vorarlberg où l'on voyait pour la première fois des dromadaires et des éléphants, on comprend que des réactions très vives se manifestent, sans aller jusqu'à tirer sur un Touareg et le tuer, comme il fallut le déplorer dans une précédente course.

Une fois de plus, la démonstration est faite de la stupidité et de l'inutilité d'une telle épreuve. C'est comme si nous nous avisions d'organiser une course Paris-Le Cap en traversant toute l'Afrique avec des autos, des motos et des camions. Que diraient les Africains si nous nous comportions chez eux comme ils viennent de le faire le long de nos autoroutes sans laisser un franc de profit, même dans nos pizzerias...

Gil BAILLOD

Chute d'un avion à Sion: incroyable non-sens!

Dimanche dernier, en fin d'après-midi, un monomoteur Piper Saratoga s'écrasait à cours d'essence sur le toit des Moulins de Sion, alors que son pilote tentait de rallier l'aéroport tout proche. L'accident n'a fait que deux blessés, il aurait pu tourner à la catastrophe.

Par Mario SESSA

Bien que l'enquête ne soit pas close, cet accident apparaît bel et bien comme insensé aux yeux des spécialistes. Parti de Sion à 15 h 30 en direction de Bâle, pourquoi le pilote de l'appareil, dans l'impossibilité de se poser à vue en raison du brouillard, n'a-t-il pas été dérouter sur l'aéroport de dégagement le plus proche, en l'occurrence celui des Eplatures, à La Chaux-de-Fonds, qui bénéficiait d'un magnifique ensoleillement?

A Kloten, le contrôleur de l'air a proposé au pilote du Piper de rallier Sion ou Lugano. A-t-il manqué de réflexe?

A ces questions, la réponse est claire: en droit comme en fait, le pilote est seul responsa-

ble de son appareil et de l'exploitation de son vol. Othmar Bachmann n'a jamais mentionné se trouver dans une situation d'urgence - ce qui lui aurait immédiatement valu une assistance totale - et n'a pas fait état de ses maigres réserves de carburant!

Bien que le vol Sion-Bâle ne prenne qu'une heure, disposer de deux heures d'autonomie par temps de forte nébulosité est à la limite de la négligence. Bref, en ne demandant que le minimum au contrôle aérien, le pilote n'a reçu que le minimum. La constatation est dure, mais, comme nous le confirmait hier Simon Loichat, directeur de l'aéroport des Eplatures: «Tout pilote est informé des procédures à utiliser en cas de pépin, à lui de réagir juste et de demander de l'aide».

A titre d'exemple, quatre à cinq fois par année, les Eplatures servent d'aéroport de dégagement à des avions qui ne peuvent percer les brouillards du Plateau; des avions acheminés sous haute surveillance radar et radio afin d'éviter la moindre situation de stress à leur pilote! (ms)

Négociations bilatérales à Washington sur la paix au Proche-Orient

Shamir menacé à droite en Israël

Marquées lundi par une percée dans les discussions avec les Palestiniens, les négociations bilatérales de paix israélo-arabes se sont poursuivies hier. Du côté israélien, le climat était pourtant quelque peu tendu à la suite de menaces adressées au gouvernement Shamir par deux partis d'extrême droite.

Limité à la procédure, mais important parce que cette question avait paralysé la seconde série de discussions en décembre à Washington, l'accord de lundi permet aux Israéliens et à une délégation palestinienne comprenant deux Jordaniens de commencer à discuter de l'ordre du jour des prochaines négociations.

Le volet israélo-palestinien de ces négociations doit être consacré à l'élaboration d'un statut provisoire pour les territoires occupés de Cisjordanie et de Gaza. Un statut définitif, devant entrer en vigueur après trois ans de période transitoire, serait négocié ensuite.

Les Palestiniens ont présenté lundi un projet d'ordre du jour auquel les Israéliens ont répondu par une contre-proposition que leurs interlocuteurs ont trouvée inadéquate parce que mêlant le contentieux avec la Jordanie aux problèmes des territoires. Les discussions sur cette question devaient se poursuivre hier après-midi.

Le Dr Hayder Abdech-Chafi,



Le délégué libanais Souheil Chammas (au centre)

Les discussions avec les envoyés israéliens ont repris, après qu'elles ont été interrompues en raison d'une indisposition de l'émissaire de Beyrouth. (AFP)

chef de la délégation palestinienne, a indiqué hier que la proposition israélienne relative à l'autonomie interne des Palestiniens «est de nature à consacrer la colonisation israélienne sous une forme ou une autre en territoire palestinien».

En outre, à l'issue de deux heures d'entretiens avec les Israéliens, le porte-parole de la délégation jordanienne à Washington a laissé entendre qu'à terme, une reconnaissance diplomatique d'Israël par la Jordanie serait possible.

«Notre vision de la paix — lorsque toutes les questions entre nous auront été résolues —

comprend certainement une pleine coopération, y compris des relations diplomatiques», a déclaré le porte-parole Marouan Mouasher lors d'une conférence de presse.

MENACES DES EXTRÉMISTES

La menace des partis Tehya et Molelet de provoquer une crise gouvernementale en Israël si l'autonomie des territoires est mentionnée durant les discussions semblait cependant limiter la marge de manœuvre des négociateurs de l'Etat hébreu. On déclarait de source israélienne hier matin que pour l'instant les négociations portent unique-

ment sur l'ordre du jour des pourparlers et pas vraiment sur la substance.

Mais, notent les observateurs, il est difficile d'établir quand et comment les problèmes seront discutés sans parler de la substance de ces problèmes. Les discussions avec les Syriens, autre principal volet des négociations bilatérales, avaient été marquées lundi par une continuation du dialogue de sourds qui avait marqué la session de décembre.

Les Syriens reprochent aux Israéliens de ne pas vouloir parler de la restitution du Golan. Les représentants de Jérusalem se plaignent que Damas refuse

de reconnaître le droit à l'existence d'Israël. Ils ont présenté lors des discussions de lundi des cartes de manuels scolaires syriens sur lesquelles ne figure pas l'Etat hébreu.

Les discussions avec les Libanais portent sur le retrait israélien du sud du Liban. Elles s'étaient déroulées dans un bon climat en décembre et n'ont repris qu'hier en raison d'une indisposition du chef de la délégation de Beyrouth, Souheil Chammas. (ats, afp, reuter, ap)

Autobus attaqué

Des inconnus ont ouvert le feu hier sur un autocar israélien près du village arabe de Ein Sinya en Cisjordanie occupée, faisant six blessés légers.

Un porte-parole des colons juifs de Cisjordanie, Bob Lang, a déclaré que l'autocar se rendait vers la colonie de Shilo. Parmi les blessés se trouvent le chauffeur, un jeune garçon et un militaire de Kiryat Arba.

M. Lang a demandé que le premier ministre Itzhak Shamir rappelle la délégation israélienne qui participe actuellement aux pourparlers sur la paix au Proche-Orient à Washington. «Le premier ministre devrait rappeler immédiatement les délégués de la conférence de paix car à chaque fois que nous allons à la conférence de paix, ils tuent de nouveaux Juifs», a affirmé M. Lang. (ap)

BRÈVES

Chine

Nombreuses exécutions

Les autorités chinoises ont exécuté 32 personnes et ont condamné 93 autres à la peine capitale ou à des peines de prison, avec sursis, après des rassemblements de masse dans la province de Heilongjiang, dans le nord-est du pays.

Salvador

Négociations terminées

Le gouvernement et la guérilla du Salvador se sont mis d'accord sur le calendrier de réduction des effectifs de l'armée et sur la démobilisation des rebelles, concluant ainsi les négociations de paix, a annoncé Schafik Handal, un des membres de la délégation de la guérilla.

Etats-Unis

Bush insomniaque

Le président américain George Bush a reconnu hier qu'il était encore victime de troubles du sommeil, des suites de sa longue tournée dans le Pacifique et en Asie achevée vendredi dernier.

UNICEF

Discrimination dénoncée

Parce que leur naissance est traditionnellement considérée comme une «punition de Dieu», des millions de fillettes sont maintenues dans un système d'exclusion sociale et économique que l'UNICEF compare à l'apartheid dans son rapport 1992.

Nations Unies

Le premier ministre chinois sera présent

Le premier ministre chinois Li Peng assistera bien à la première réunion au niveau des chefs d'Etats et de gouvernement de l'histoire du Conseil de sécurité des Nations Unies, qui aura lieu le 31 janvier.

Israël

Suisse accusée

La Suisse de 49 ans, accusée d'avoir tenté de faire assassiner son mari le jour de Noël 1991 à Jérusalem, est actuellement en détention préventive à la prison pour femmes des environs de Tel Aviv. Aucune date de procès n'a encore été fixée. Son époux est rentré en Suisse début janvier.

Mise en œuvre du processus de libéralisation

Libérations prochaines au Cambodge

Les quatre factions présentes au sein du secrétariat du Conseil national suprême (CNS) du Cambodge ont décidé de libéraliser la vie politique du pays et de favoriser l'émergence d'une presse libre, a annoncé le CNS hier à l'issue de sa réunion. Ces mesures s'accompagnent de l'annonce de la libération aujourd'hui de prisonniers politiques.

L'accord a été obtenu à Phnom Penh lors d'une réunion regroupant des représentants des quatre factions cambodgiennes, des cinq membres permanents du Conseil de sécurité des Nations Unies et du Comité international de la Croix-Rouge (CICR).

Désormais tout groupe voulant se constituer en parti politique en fera directement la de-

mande auprès du CNS et les journaux d'opposition pourront être librement distribués dans la capitale et ailleurs, ont indiqué des participants à cette réunion.

L'an passé encore, le gouvernement de Phnom Penh proposait de ne reconnaître les partis d'opposition que dans la mesure où les signatures de 5000 adhérents seraient déposées auprès du Ministère de l'intérieur.

Le secrétariat du CNS a également décidé que désormais les journalistes étrangers auraient un accès illimité au Cambodge et seraient autorisés à se rendre en tout lieu du territoire.

290 PRISONNIERS

Un porte-parole du CICR a indiqué à l'ATS que des délégués

de l'organisation humanitaire ont été autorisés hier à rendre visite à des prisonniers dans deux centres de Phnom Penh. Les trois factions de la résistance, dont les Khmers rouges, ont également accepté d'accorder le libre accès du CICR auprès des prisonniers qu'elles retiennent dans les zones sous leur contrôle.

Par ailleurs, le gouvernement de Phnom Penh a levé au cours de la réunion les derniers obstacles permettant au CICR de superviser les libérations de prisonniers politiques, ont indiqué des participants. Le porte-parole du CICR a ajouté à ce sujet que 290 prisonniers de guerre ou de conscience seront libérés aujourd'hui. (ats, afp, reuter)

Marchés pétroliers en 1991

Une production record depuis 1981

Les pays de l'OPEP (organisation des pays exportateurs de pétrole) ont produit en 1991 23,3 millions de barils par jour en moyenne, un niveau record qui n'a pas été égalé depuis 10 ans. Par ailleurs, la Libye a annoncé qu'elle comptait diminuer sa production de 20 à 30.000 barils par jour dès la semaine prochaine pour donner un coup de fouet aux prix.

La Libye, qui produit 1,6 million de barils par jour, entend ainsi lancer «un message clair» pour «changer la situation», a expliqué le ministre du Pétrole, Abdallah Salem el-Badri. Les Libyens rejoignent ainsi les positions du Venezuela, qui a annoncé la semaine dernière une ti-

mide réduction de 50.000 barils/jour (sur une production de 2,3 millions de barils).

«UNE DIMINUTION URGENTE»

«Nous devons avoir une diminution urgente de la production. Sinon les prix ne remonteront pas», a renchéri le ministre équatorien, Rafael Almeida.

Les pays exportateurs de pétrole doivent avoir une réunion cruciale le 12 février pour décider de leur stratégie pour les mois d'été. Les pays qui réclament une baisse de la production, pour voir grimper les prix, s'opposent à ceux menés par l'Arabie Saoudite qui préfèrent une production élevée.

La semaine dernière, le baril

de brut s'échangeait à 16,57 dollars, le prix le plus bas depuis juillet 1990.

DEMANDE MONDIALE

La demande pétrolière mondiale devrait atteindre 66,8 millions de barils/jour en 1992, soit une hausse modérée de 0,5 millions de barils/jour par rapport à 1991. L'année passée, elle s'est établie à 66,3, principalement sous l'effet de la consommation nord-américaine, a précisé hier le rapport mensuel de l'Agence Internationale de l'Energie (AIE).

Sur l'ensemble de l'année 1991, la production totale s'est établie à 66,7 millions de barils/jour, contre 66,9 en 1990 et 65,9 mbj en 1989. (ats, afp, ap)

Programme nucléaire irakien à grande échelle

Bagdad avoue

L'Irak a reconnu pour la première fois avoir lancé un programme à grande échelle d'enrichissement de l'uranium par centrifugation, a déclaré hier un inspecteur des Nations Unies à Bahrein, Robert Gallucci.

«La signification de ceci et la chose la plus importante, c'est que, pour la première fois, l'Irak reconnaît avoir poursuivi un programme à échelle industrielle d'enrichissement de l'uranium par centrifugation, et non pas un simple programme de recherche.»

«Nous n'avons pas de preuve qu'il aient utilisé les machines, mais nous ne disons pas qu'ils

ne l'ont pas fait», a ajouté M. Gallucci.

Selon un autre expert, David Dorne, les enquêteurs de l'ONU chargés de surveiller le démantèlement des armes de destruction en Irak pensent que Bagdad aurait pu fabriquer quatre bombes nucléaires par an, grâce à l'enrichissement de l'uranium par centrifugation.

L'Irak avait déjà reconnu avoir tenté d'enrichir l'uranium — qui, à l'état naturel, ne peut être utilisé comme combustible pour une bombe nucléaire — grâce à la séparation électromagnétique. Ce procédé a pour principal inconvénient d'être lent. (ap)

INSOLITE

Une pizza nommée désir

Lorsqu'il prend à Walter Shane l'envie d'une pizza, il la commande aussitôt, puis il attend plusieurs jours. Walter Shane habite sur l'île Saint Paul, dans les Pribilofs, au milieu de la mer de Bering, à 1200 km (environ) de sa pizzeria préférée. Il s'écoule alors trois jours avant que Walter, sa femme Julie et

leur petite fille Martha, 8 ans, puissent satisfaire leur envie. «Normal», a dit l'autre jour Mme Shane, philosophe, en attendant trois pizzas et 24 McDonald expédiés par le prochain vol de la Reeve Aleutian Airways en provenance d'Anchorage. (ap)

Espagnoles trop sexy

Les autorités chinoises ont interdit les représentations du Grupo Scola Carrusel del Prado, troupe de danseurs espagnols, sous prétexte que certains costumes de danseuses seraient trop sexy. Un représentant à Hong Kong de la troupe de Barcelone a déclaré: «C'est seulement cinq minutes dans un spectacle d'une heure. Il s'agit d'une danse de brésilienne où les dan-

seuses portent un bikini traditionnelle». La troupe de 49 danseurs devait arriver hier à Hong Kong pour une tournée dans plusieurs villes chinoises, dont Pékin, Canton et Shanghai. Seule la ville de Shenzhen a interdit le spectacle mais la troupe a décidé de tout annuler, craignant d'autres interdictions qui compromettraient l'aspect financier de la tournée. (ap)

Les casques bleus commencent à arriver en Yougoslavie

L'Europe renâcle devant la Croatie

Les premiers casques bleus de l'ONU - un groupe d'une cinquantaine d'officiers en mission exploratoire - sont arrivés hier en Yougoslavie pour faire appliquer le cessez-le-feu dans le pays, à la veille de la décision des pays de la CEE sur la reconnaissance de quatre républiques. Décision qui risque de provoquer des remous: le président Mitterrand a clairement laissé entendre hier que seule la reconnaissance de la Slovénie ne posait pas de problèmes.

Venus de Vienne, une partie des officiers de l'ONU s'est rendue à Belgrade, l'autre à Zagreb. Sous le drapeau de l'ONU, ces officiers de 18 pays (dont deux Français) vont se déployer en 11 endroits où les combats ont fait rage depuis près de sept mois, et

déterminer les moyens d'envoyer prochainement les quelque 10.000 casques bleus prévus dans le plan de Cyrus Vance, le médiateur de l'ONU. Le cessez-le-feu - dans son 12e jour - semblait toujours respecté malgré quelques accrochages qui ont fait un mort et un blessé dans la nuit. Sur le front entre Croates et Serbes, on ne signalait hier en début de soirée aucun incident grave.

Mais, sur le plan diplomatique, des controverses sont apparues. A Lisbonne, le ministre portugais des Affaires étrangères Joao De Deus Pinheiro a déclaré hier qu'il s'attendait à ce que les 12 pays membres de la Communauté européenne reconnaissent la Slovénie et la Croatie. La Communauté européenne, selon le ministre, a reçu du président croate Franjo Tudjman des garanties concrètes concernant le respect des droits des minorités dans cette république.

M. De Deus Pinheiro, dont le pays assume la présidence tournante de la CEE, a ajouté que le Portugal est prêt à reconnaître les deux républiques dès aujourd'hui.



Le colonel Wilson envoyé par l'ONU (à droite) et le général serbe Rasata. Le déploiement des observateurs des Nations Unies a débuté. (AP)

Pour sa part, l'Allemagne avait déjà pris les devants, en annonçant dès le 17 décembre la reconnaissance de la Croatie et de la Slovénie, alors même que la CEE avait fixé le 16 une série de critères (respect des frontières, respect des droits des minorités, engagement à résoudre les problèmes pacifiquement, etc) pour la reconnaissance de ces républiques, et nommé une commission d'enquête, dirigée par Robert Badinter. Même si le rapport de cette commission, qui a été remis hier soir au médiateur Lord Carrington, n'est

pas contraignant, la France a l'intention d'en suivre les conclusions.

FRANCE EN SOLITAIRE

Et hier, M. Mitterrand a déclaré à Luxembourg que seule la reconnaissance de la Slovénie ne posait pas de problème. Ce qui laisse supposer que la Croatie en pose.

Mais M. Mitterrand s'en est surtout pris au cas de la Macédoine. «C'est là, peut-être plus encore qu'en Croatie, que se trouvent posées le maximum de conséquences internationales»

a-t-il lancé, ajoutant que la France «ne recommande pas du tout cette reconnaissance».

La Macédoine pose un problème international dans la mesure où la Grèce, membre de surcroît des D8, refuse de la reconnaître sous son nom actuel.

Le président macédonien Kito Gligorov a jugé hier «inacceptable» et «irrationnelles» les demandes d'Athènes. Il a aussi affirmé sa confiance en une reconnaissance de sa république par les Douze. (ap)

BRÈVES

Parlement européen Un Allemand au perchoir

Le Parlement européen a élu hier à sa présidence le député allemand Egon Klepsch, après un seul tour de scrutin. M. Klepsch a remporté 253 voix sur 446 suffrages exprimés, soit la majorité absolue. Président du groupe des chrétiens-démocrates (PPE), M. Klepsch devient pour deux ans et demi le 17e président de l'assemblée de la CE. Cet Allemand de 61 ans était virtuellement assuré d'être élu grâce au soutien du groupe socialiste, le plus important de l'assemblée avec 180 députés sur 518.

Grande-Bretagne BCCI liquidée

La Haute Cour de Londres a décidé hier la liquidation de la Bank of Credit and Commerce International (BCCI), ce qui va permettre de déclencher le processus de remboursement des déposants. Cette liquidation avait été repoussée à deux reprises, et fait suite à celle ordonnée le 3 janvier dernier au Luxembourg, où était enregistrée la banque frauduleuse.

Eglise de scientologie Chefs arrêtés à Paris

Quinze responsables de l'Eglise de scientologie ont été interpellés lundi à Paris à l'issue de deux perquisitions menées au siège de la secte et dans un local qui lui est rattaché. D'anciens adeptes de la secte ont porté plainte contre les responsables parisiens de l'Eglise pour escroquerie.

Péripatéticiennes de Moscou

Les prostituées moscovites n'ont pas manqué le train de la libéralisation des prix: elles ont triplé leurs tarifs. Pour leurs clients locaux sans devises, la passe ne se fait plus en dessous de 1000 roubles. A titre de comparaison, une famille russe avec deux salaires gagnent environ 1200 roubles par mois.

Banque européenne Premiers échanges

Les gouverneurs des banques centrales des 12 pays de la CE ont eu hier un premier échange de vue sur le futur Institut monétaire européen (IME), préluce à une véritable banque centrale de la Communauté.

Suisses aussi

Deux Suisses participent à la mission d'officiers de liaison non armés envoyés en Yougoslavie par le Conseil de sécurité des Nations Unies pour y promouvoir le maintien du cessez-le-feu. Les deux officiers suisses font partie d'un groupe de 50 membres du personnel des opérations de l'ONU. Les deux officiers suisses viennent du Proche-Orient où ils étaient jusqu'ici engagés dans le cadre de la mission des Nations Unies pour la surveillance de la trêve au Proche-Orient. (ap)

France: dans le cadre d'une affaire de financement illégal

La police au siège du PS français

Une perquisition a eu lieu au siège du Parti socialiste, hier après-midi, dans le cadre de l'enquête sur l'affaire Urba qui concerne le financement occulte des partis politiques, a déclaré un porte-parole du PS.

Le Parti socialiste s'est refusé à tout commentaire immédiat. «Nous n'avons rien à dire. Nous laissons la justice suivre son cours et nous nous exprimerons en temps utile», a déclaré un porte-parole. Il s'est contenté

d'indiquer que la perquisition avait commencé vers 14 h 00 et était encore en cours à 17 h 30 dans l'immeuble de la rue de Solferino.

Lundi, un ancien adjoint au maire socialiste du Mans et un conseiller municipal socialiste de cette ville, Pierre Villa et Jacques Jusforgues, avaient été placés en garde en vue dans le cadre de l'enquête sur l'affaire Urba». Des perquisitions ont été effectuées aux domiciles des deux hommes, ainsi que dans les

locaux de la fédération régionale du PS, dans le cadre d'une procédure pour faux et usage de faux et extorsion de fonds.

Les affaires de fausses factures, qui ont eu de multiples rebondissements en France ces derniers mois, sont liées au financement occulte des partis politiques par le truchement de sociétés écrans, telle Urba, percevant généralement des «dons» d'entreprises en échange de l'obtention de marchés publics. (ats, apf)

PARTI PRIS

Le grand jeu

En moins d'une semaine, François Mitterrand vient d'abattre deux cartes maîtresses pour tenter de reprendre l'initiative, non pas celle des élections locales de mars prochain qui seront mauvaises pour la Gauche, mais à un an des législatives. C'est d'abord Laurent Fabius qui, au terme d'une véritable opération de commando, a remplacé Pierre Mauroy. C'est ensuite la dramatisation des accords de Maastricht, avec l'engagement personnel du président sur leur ratification, dimanche soir sur RTL.

S'agit-il d'atouts-maîtres ou de «petites cartes», comme on dit au tarot? L'arrivée de Laurent Fabius à la tête du PS pose trois questions. Celle d'abord de sa capacité à sortir le parti des chiffres rouges. L'opération est difficile, tant que Pierre Bérégovoy tiendra les cordons de la bourse et imposera une gestion ultra-classique, bonne pour l'Europe, moins bonne pour l'emploi, et qui provoque une dispersion du vote socialiste vers les écologistes, le Front national et surtout le parti des pêcheurs à la ligne... L'autre question concerne la guerre des chefs au sein du PS. Fabius s'est engagé à être l'homme de la synthèse et l'on a remarqué son allégeance à Michel Rocard pour les présidentielles de 1995. Mais, d'ici là, il coulera de l'eau sous les ponts... Enfin, et ce n'est pas le moindre enjeu, Fabius a-t-il mûri depuis son départ de Matignon? A-t-il perdu en art de l'esquive pour gagner en caractère? Cesse-

t-il d'être l'homme au parapluie croqué par Faizant?

Les mois à venir le diront, mais ce jeune homme, brillant à tous égards, n'a jamais souffert, donc lutté.

La deuxième carte de François Mitterrand, c'est Maastricht qui ouvre une série de grands chantiers constitutionnels, au moins trois: le «toiletage» de la Constitution, après 35 ans de construction européenne; la révision de la Constitution sur le septennat; enfin, la ratification du traité, signé le 8 février prochain.

Après avoir écouté François Mitterrand sur RTL, on devine une ratification par le Congrès des parlementaires pour les deux premiers sujets et sans doute, car il ne s'est pas prononcé explicitement, un référendum sur Maastricht. Il n'y a pas d'autre raison à cette dramatisation très gaullienne de l'enjeu, sur le mode: «Moi ou le déluge...» Mais, la manœuvre est risquée: les Français comme les Américains sont avant tout préoccupés de politique intérieure, d'emploi et de revenu. Qui plus est, l'Europe leur fait peur. Le risque, c'est le référendum-boomerang dont fut victime Pompidou en 1973.

En 1981, François Mitterrand faisait rêver la vie quotidienne. Son problème, aujourd'hui, c'est de faire rêver sur l'Europe. La tâche est ingrate...

Pierre LAJOUX

Mikhaïl Gorbatchev rencontre Kissinger

Deux géants face à face

Trois semaines après avoir dû démissionner de la présidence de la défunte Union soviétique, Mikhaïl Gorbatchev est revenu hier sous les feux des projecteurs. Détendu, il a inauguré son nouveau travail de directeur de l'Institut de recherches politiques, économiques et sociales en y accueillant l'ancien secrétaire d'Etat américain Henry Kissinger.

Plus connu sous le nom de Fondation Gorbatchev, l'Institut était jusque-là dirigé par le «père de la glasnost», Alexandre

Yakovlev, avec lequel il va travailler. S'adressant aux journalistes après «ses premières vraies vacances» en sept ans de pouvoir, Gorbatchev n'a pu s'empêcher d'égratigner son vieux rival Boris Eltsine en critiquant sa politique économique.

Par ailleurs, les juges chargés d'enquêter sur le putsch de Moscou du mois d'août ont formellement inculpé hier 12 personnes - dont MM. Pavlov, Krioutchkov, Iazov et Ianaiev qui avaient dirigé le putsch - pour conspiration. (ats, apf)

Stephan Eicher à l'Olympia

«Le génie des alpages»

Rebaptisé le génie des alpages par le journal «Le Monde», Stephan Eicher vient de faire salle comble trois soirs durant à l'Olympia, à Paris. Entamant ainsi sa tournée dans l'Hexagone, le tendre rocker helvète reviendra dans la capitale le 12 février.

Après des années de célébrité honorable mais discrète, son tube «Déjeuner en paix» - paroles signées Philippe Djan (37,2 le matin) - a créé la surprise en grimant parmi les premiers titres du Top 50 français.

Même le sérieux Monde s'y met en parlant d'«Eichermania». A l'Olympia, les jeunes filles en fleur étaient pâmes devant les boucles brunes et la voix légèrement nasillarde de Stephan Eicher. Une vogue auprès des nymphettes à faire pâlir Patrick Bruel. Ne jouant pas trop la carte du tendre, Eicher et ses musiciens ont livré trois concerts résolument rock.

«Engelberg», son dernier album enregistré dans un ancien casino

d'alpage est sorti en juin 91. Il a atteint le cap du disque de platine, soit 300.000 exemplaires vendus, en novembre.

En France, c'est désormais le succès de masse pour ce Bernois de 31 ans vivant à Zurich. L'enfant prodige du rock helvétique n'était pourtant pas un inconnu pour le public français.

Il avait en effet obtenu le Grand prix du rock français en 1986.

Après des débuts plutôt «noise» et non-commerciaux en 1980 avec son frère Martin dans le groupe «Grauzone», Stephan Eicher a choisi sa propre voie, chantant en français, en allemand, en anglais et en dialecte bernois.

Depuis ses 30 ans, le rocker assume à fond ses origines et insère certaines anciennes chansons du folklore suisse dans son répertoire. A Paris, 22 sonneurs de cloche d'Engelberg sont d'ailleurs venus rejoindre l'enfant prodige du rock helvétique sur scène. (ats)

La commission du National n'attend pas la décision sur le splitting

AVS, ça presse!

Les améliorations urgentes et non contestées prévues par la 10e révision de l'AVS pourraient entrer en vigueur au début de 1993, avant que ne soient résolus les problèmes les plus délicats, comme celui du «splitting». La commission du Conseil national a décidé hier, par 20 voix sans opposition et 9 abstentions, de présenter au plénum à la session de mars un arrêté fédéral séparé, de durée limitée, portant sur trois points.

La commission, présidée par Heinz Allenspach (prd/ZH), a pris connaissance d'un rapport intermédiaire sur le «splitting». Un groupe de travail a en effet élaboré en six séances les valeurs

de référence et les principes les plus importants de l'introduction d'un tel système, dans lequel chaque ayant droit peut se prévaloir d'un droit individuel à la rente. Ce groupe de travail entend proposer à la commission un modèle de «splitting» d'ici au 10 mars prochain.

ÉLÉMENTS URGENTS

Il y a toutefois des éléments urgents et importants, sur le plan social, de la 10e révision de l'AVS qui ne peuvent plus attendre. La commission a décidé de mettre la priorité sur trois points, qui feront l'objet d'un arrêté séparé. Il s'agit de la modification de la formule des rentes, de l'amélioration de l'allocation pour impotent et de l'augmentation de la contribution de la Confédération au financement de l'AVS.

PREMIER PAQUET EN MARS

Si ce premier paquet reçoit l'aval du Conseil national à sa session de mars, les mesures

adoptées pourraient entrer en vigueur le 1er janvier 1993, indiquent-on à l'Office fédéral des assurances sociales. Les autres éléments de la 10e révision de l'AVS pourraient être traités par le National au plus tôt à la session d'automne. Outre le système du «splitting», dont le Conseil fédéral et le Conseil des Etats ne veulent pas, la question très controversée de l'âge de la retraite devra encore être réglée.

COTTI SATISFAIT

Le conseiller fédéral Flavio Cotti s'est réjoui hier que la commission soit arrivée à cette décision. Il a estimé que l'adoption de l'arrêté fédéral séparé permettrait de «faire profiter de nombreuses bénéficiaires de petites rentes d'améliorations importantes attendues depuis longtemps». Pour le chef du Département fédéral de l'intérieur, ces améliorations revêtent une grande importance «à une époque où les signes d'une nouvelle pauvreté se multiplient». (ats)



La dixième révision de l'AVS ne peut plus attendre. Le Parlement entend presser le pas. (ASL-a)

15 janvier 1942 - La Sûreté genevoise et la police fédérale perquisitionnent à Genève dans une imprimerie clandestine publiant Le Travail, ancien quotidien de la Fédération socialiste suisse, animée par Léon Nicole, qui avait été interdit le 5 juillet 1940. Quelque 4000 copies du journal et un manifeste tiré à 40 000 exemplaires sont saisis. En outre, cinq personnes sont appréhendées.

BRÈVES

Hold-up du siècle à Genève

Cerveau présumé arrêté

L'un des cerveaux présumés du «hold-up du siècle» commis le 25 mars 1990 au siège de l'Union de Banques Suisses (UBS), à Genève, a été arrêté lundi soir sur la Côte d'Azur, a-t-on appris de source proche de la police. Le hold-up de l'UBS avait rapporté 31 millions de francs à ses auteurs. Le procès de trois des organisateurs présumés s'ouvrira vendredi devant la Cour d'assises du canton de Genève.

Jean-Pascal Delamuraz Tout va bien

Cinq jours après son admission au Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV), l'état de santé de Jean-Pascal Delamuraz s'est sensiblement amélioré, selon un bulletin de santé diffusé par le service de presse du Département de l'économie publique. Le conseiller fédéral souffre d'insuffisance cardiaque, mais aucune lésion grave n'a été décelée.

«Jo», de Derib Sierre rechigne

Les élèves de la ville de Sierre (VS) ne profiteront peut-être pas de «Jo», la bande dessinée de l'auteur suisse Derib consacrée au sida. Le directeur des écoles de la ville s'est opposé à la diffusion de l'ouvrage. La décision sera prise par la commune qui, sans doute, ne suivra pas le directeur des écoles.

Hausses de loyer et taux hypothécaires Le TF mouche le Jura

Le Tribunal fédéral a donné tort hier à la justice jurassienne, qui avait admis une hausse de loyer calculée en appliquant le taux de l'hypothèque consentie au propriétaire en cause par une grande banque privée. La Cour a jugé que la référence doit rester le taux hypothécaire fixé par la Banque Cantonale qui domine le marché des hypothèques dans le canton.

Tourisme en 91 Un bon cru

La branche du tourisme suisse a enregistré en 1991 des résultats en légère augmentation par rapport à l'année précédente, avec 77,1 millions de nuitées, selon les estimations de l'Office national suisse du tourisme (ONST).

Initiative des caisses-maladie soumise au peuple le 16 février

La droite se mobilise

Un mois à peine après les débats sur les mesures urgentes dans l'assurance-maladie, le dossier des coûts de la santé refait surface. C'est qu'on devra voter, le 16 février prochain, sur l'initiative lancée par les caisses-maladie «pour une assurance-maladie financièrement supportable». La droite a annoncé hier qu'elle la rejetait. Plus discrète, la gauche attend qu'on parle de sa propre initiative.

Berne
François NUSSBAUM

L'initiative des caisses entend inscrire dans la Constitution fédérale des principes généraux que, dans l'ensemble, personne ne conteste. Mais la loi d'application n'entrerait pas en vigueur avant plusieurs années, alors que les coûts de la santé (et les primes) continueraient d'augmenter.

SUBVENTIONS DOUBLÉES

L'initiative prévoit donc des dispositions transitoires, sous forme de nouvelles subventions de la Confédération pour alléger la charge des assurés. Ces subventions passeraient de 1,3 milliard actuellement à 2,8 milliards en 1993 et dépasseraient les 4 milliards en 1998. Là, on assiste à une levée de boucliers des partis bourgeois - qui ont

formé un comité d'opposition à l'initiative.

Arguments des opposants: un subventionnement illimité ne freinerait pas les coûts de la santé et obligerait à augmenter les impôts. En outre, les subventions fédérales seraient versées aux caisses, sans viser en priorité les assurés aux revenus modestes. Conclusion: il faut adopter rapidement la révision de la loi sur l'assurance-maladie (LAMA) que propose le Conseil fédéral, et qui peut améliorer en profondeur notre politique de la santé.

SOLIDARITÉ GÉNÉRALE

Le Conseil fédéral a en effet mis quatre ans pour préparer cette révision de la LAMA. Adressée au Parlement en fin d'année, elle rétablit une solidarité générale entre assurés, médecins, caisses, hôpitaux et pouvoirs publics. En responsabilisant tous les acteurs du secteur santé, elle devrait enfin permettre d'enrayer la spirale des coûts.

Mais l'examen parlementaire de cette révision ne fait que commencer. C'est pourquoi le Conseil fédéral avait proposé des mesures urgentes: assurer au moins une solidarité financière entre les caisses (une mesure non contestée) et plafonner temporairement la hausse des coûts et des primes d'assurance. Ce se-

cond point a été acquis de justesse - et il ne sera appliqué que jusqu'à fin 92.

ET LA GAUCHE?

Ayant, dans sa majorité, refusé le plafonnement des coûts et des primes, la droite rejette aujourd'hui les dispositions transitoires de l'initiative des caisses. On attend donc impatiemment de voir si elle va effectivement soutenir la révision de la LAMA, comme elle le claironne actuellement.

Mais on attend également l'attitude de la gauche, qui ne s'engage pas trop contre l'initiative des caisses. Il faut dire que le Parti socialiste a lancé sa propre initiative «pour une saine assurance-maladie», caractérisée par un mode de financement totalement différent: des cotisations calculées en fonction du revenu, avec participation des employeurs (comme pour l'AVS).

PROCÉDURE PLUS LONGUE

Le Conseil fédéral s'est déjà prononcé contre un tel bouleversement. Mais il a précisé que, si la révision de la LAMA se heurtait à des obstacles insurmontables, il pourrait être amené à «réexaminer sa position». Une remarque qui pousserait la gauche à l'immobilisme?

F.N.

20e Foire européenne de l'Horlogerie et de la Bijouterie

Des nouveautés, mais pas de SMH!

Basel 92, la Foire européenne de l'Horlogerie et de la Bijouterie va profiter de sa 20e édition pour adopter une nouvelle structure. Le secteur horloger sera réaménagé et de nombreux stands redistribués. Des nouveautés annoncées hier, alors que les marques de la SMH brilleront par leur absence.

Depuis sa création, la Foire de Bâle ne cesse de prendre du volume et du poids, avec pour conséquences évidentes un manque de place pour les stands des exposants et un inconfort grandissant pour les visiteurs. La direction a dès lors décidé de prendre les choses en mains et d'améliorer la situation.

La halle 101, halle de prestige à la création de la Foire, en 1973, va être entièrement réaménagée et ne recevra plus que 27

maisons au lieu d'une centaine jusqu'à présent! Une décision qui a entraîné une sélection impitoyable des entreprises qui auront droit à cet espace privilégié. Ce sont les critères de notoriété internationale, de qualité horlogère des produits et d'appartenance au segment supérieur de la branche qui ont été retenus pour choisir ces «Happy Few».

Les autres maisons habituellement conviées à partager la halle 101 seront relogées dans la 106. Une restructuration qui s'accompagne d'une nouvelle conception de l'information, de la décoration et de l'orientation du visiteur.

SANS SMH

A Bâle, Dominique Mollet, responsable de l'information, nous a confirmé l'absence du groupe SMH qui a reporté son possible

retour principalement en raison d'une conception fort différente de la présentation de ses produits. Son marketing ciblé et une publicité inscrite dans l'«événement» ne pouvaient se satisfaire de l'espace proposé par les organisateurs. Quant à Cartier, la marque et le groupe (Baume & Mercier et Piaget) resteront dans les locaux habituels, la halle 101 ne se prêtant pas à la construction de stands sur deux étages, une option retenue par Cartier depuis plusieurs années.

Parmi les 27 maisons de la halle 101, six proviennent des Montagnes neuchâteloises, à savoir: Corum, Ries, Bannwart & Cie; Ebel; Girard-Perregaux SA; Le Castel, Sellita Watch Co, de La Chaux de Fonds; Cyma SA; Zenith International SA, du Locle. M.S.

Zeyal Sarhadi restera derrière les barreaux

Le TF débouté l'Iran

Le Tribunal fédéral a refusé la mise en liberté de l'Iranien Zeyal Sarhadi dont la France a demandé l'extradition pour complicité dans l'assassinat de l'ancien premier ministre iranien Chahpour Bakhtiar. La plus haute instance judiciaire suisse a motivé sa décision par le risque élevé que l'Iranien prenne la fuite. Les juges de Mon-Repos devaient se prononcer sur la mise en liberté de Zeyal Sarhadi sur la demande de l'ambassade iranienne en Suisse.

Les juges de Lausanne sont arrivés à la conclusion que la demande d'extradition française ne pouvait être d'emblée considérée comme irrecevable, a indiqué hier le Département fédéral de justice et police. Ils doutent que Sarhadi soit un membre du personnel de l'ambassade iranienne à Berne et qu'il jouisse de l'immunité diplomatique.

La France a accusé cet Iranien de 25 ans de complicité dans l'assassinat de Chahpour Bakhtiar survenu le 6 août dernier dans la banlieue parisienne. Sarhadi aurait participé à la préparation de l'attentat.

L'Iranien est arrivé en Suisse en septembre dernier. Il a été ar-

rêté le 23 décembre à Berne. La demande d'extradition française est parvenue à Berne huit jours plus tard. Elle est actuellement examinée par l'Office fédéral de la police qui devrait se prononcer à la fin de ce mois. Si l'office accepte de remettre Sarhadi à la France, l'Iranien aura 30 jours pour déposer un recours de droit administratif contre cette décision au Tribunal fédéral.

La Chambre d'accusation du Tribunal fédéral a précisé que la libération d'une personne détenue à des fins d'extradition est liée à certaines conditions strictes. Sarhadi, qui risque une lourde peine pour avoir participé à un double assassinat, risque fort de s'enfuir.

L'AMBASSADE AU FRONT

Sarhadi a été arrêté le 23 décembre 1991. Une semaine plus tard, un représentant de l'ambassade iranienne à Berne a transmis une demande de mise en liberté portant sa signature. Dans un autre document écrit, Sarhadi avait promis aux autorités fédérales de rester à leur disposition en cas de mise en liberté. (ap)

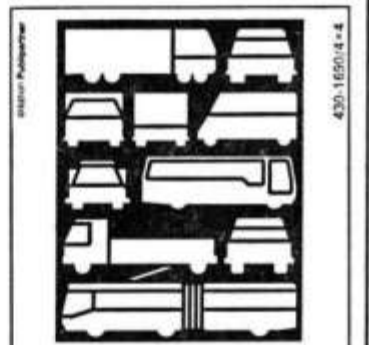
La «tête de nègre» fait peau neuve

Choco qui ne choque pas

Les «têtes de nègre» fabriquées par Chocolats et Cafés Villars S.A., à Fribourg, ne sont plus assimilées aux hommes de race noire. Pour ce faire, a révélé hier la Radio suisse romande, l'entreprise a eu recours à un nouvel emballage, sur lequel on peut lire: «Tête au choco». L'opération est en voie d'achèvement.

coup plus importante que chez nous: «Pour renforcer notre présence là-bas, il valait mieux changer de nom». Chocolats et Cafés Villars S.A. fabrique plus de 20 millions de «têtes au choco» par an. (ats)

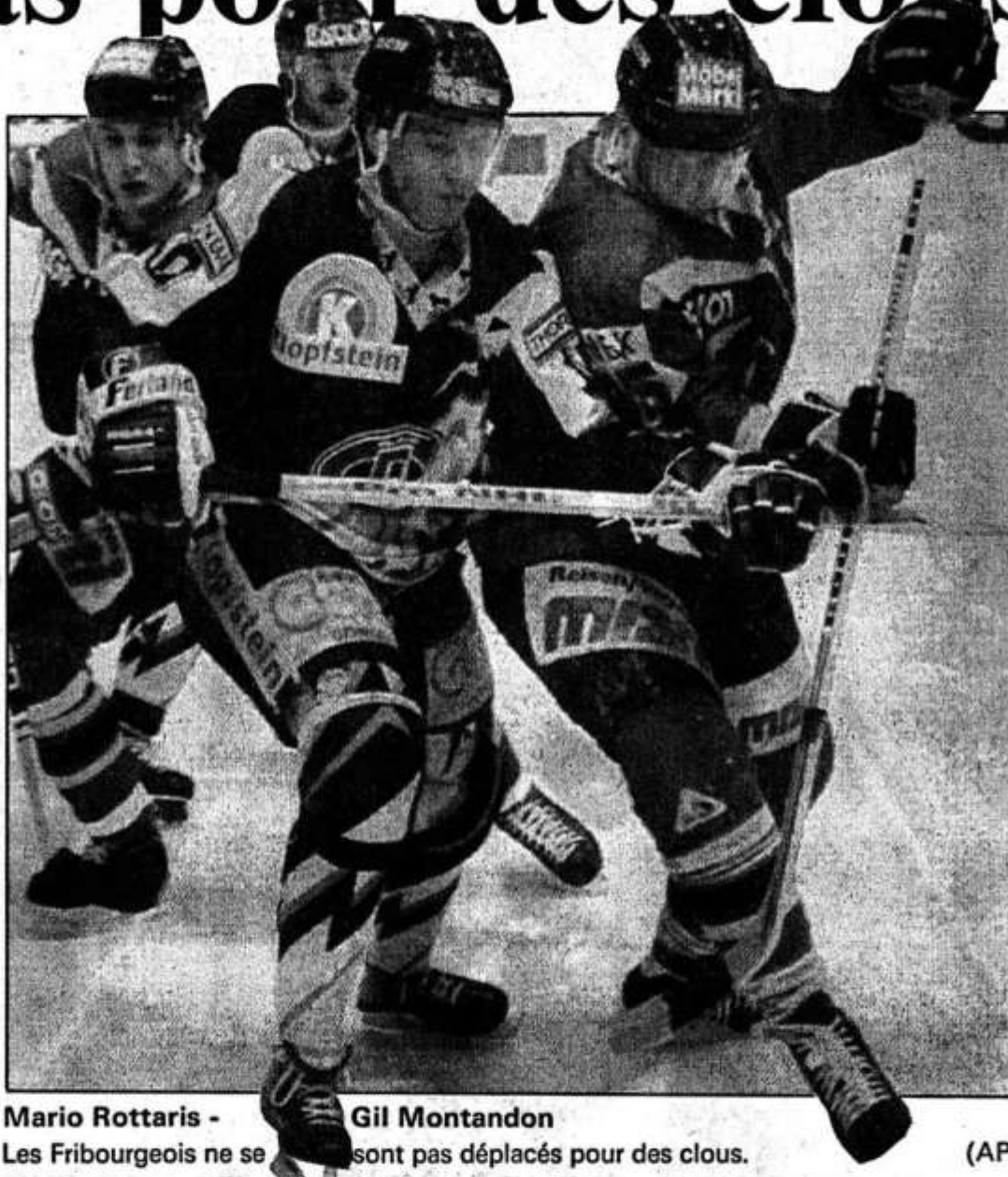
PUBLICITÉ



12e SALON INTERNATIONAL VEHICULES UTILITAIRES + accessoires
17-26 janvier 1992
Palexpo - Genève

Hockey sur glace - LNA: FR Gottéron remporte le choc au sommet à l'Allmend

Pas pour des clous...



Mario Rottaris -
Les Fribourgeois ne se

Gil Montandon
sont pas déplacés pour des clous.

(AP)

● BERNE - FR GOTTERON 2-5 (1-1 1-1 0-3)

Humilié 0-8 le 19 octobre dernier dans le temple de l'Allmend, FR Gottéron entendait bien prendre sa revanche sur son rival bernois, et ainsi mettre fin à une longue série d'insuccès dans l'ancre de l'ours. En effet, depuis le 8 mars 1988, les Fribourgeois étaient toujours repartis de Berne les mains vides et les têtes pleines de regrets. Cette statistique défavorable appartient désormais au passé, FR Gottéron ayant pris la mesure du champion suisse à la faveur d'un excellent troisième tiers. Le gang de Cadieux n'a donc cette fois pas fait le voyage pour des clous... grâce notamment à deux buts de Descloux!

Berne
Laurent WIRZ

Cette quatrième confrontation de la saison entre les deux antagonistes était attendue avec passion et intérêt. Pour tout dire, on espérait monts et merveilles de ce choc au sommet.

Autant l'avouer, nous sommes un peu restés sur notre faim. En effet, le match n'a pas offert ce à quoi on était en droit de s'attendre vu la qualité des protagonistes.

CLIMAT POURRI

Certes, le suspense n'a pas été absent, mais ce fut un peu au détriment du niveau technique des débats. D'emblée, le climat qui s'instaura sur la patinoire fut malsain, pourri. Des coups, des accrochages, des pénalités, mais pas énormément de jeu, tel fut le menu proposé.

Pourtant, Burillo avait très rapidement ouvert le score, mais cela n'eut pas le don de calmer les esprits, bien au contraire.

Après cinq minutes, Brodmann et Beutler (tiens, tiens...) échangeaient des «politesses»: il s'ensuivit un début de bagarre générale au terme de laquelle l'irascible Chad Silver se voyait infliger une pénalité disciplinaire

de match! Pas mal, comme début...

EQUILIBRE

Après l'égalisation signée Descloux (déjà), la partie restait très équilibrée, et plutôt hachée. Cela malgré quelques sévères alertes devant les deux portiers.

Score toujours nul après quarante minutes, Bykov ayant splendidement répliqué à une réussite de Howald. Les Fribourgeois mettaient une grande pression en fin de période, alors que Berne, très imprécis, peinait à développer son jeu.

STECHEUR BIEN INSPIRÉ

Les Fribourgeois faisaient la différence au début de l'ultime tiers. Tosio maîtrisait mal un slap de Descloux, puis il s'inclinait sur des envois de Brasey et Khomutov. La messe était dite!

Cette fin de rencontre confirmait les difficultés des Bernois, qui se montraient particulièrement maladroits devant un Stecher très bien inspiré.

Le tenant du titre ne parvenait même pas à profiter de cin-

quante secondes à 5 contre 3 pour se redonner un peu d'espoir. C'est dire l'ampleur des problèmes qui minaient la troupe de Giligan hier soir.

FR Gottéron a donc joliment effacé sa cinglante défaite d'octobre dernier, comme il l'avait

fait contre Lugano. C'est incontestablement le signe que l'équipe de Paul-André Cadieux tourne présentement à plein régime. D'ailleurs, elle n'a plus perdu depuis le 30 novembre dernier (2-3 à Ambri). Voilà qui doit ouvrir de bien réjouissantes perspectives aux supporters du club. Mais n'allons pas trop vite en besogne...

L.W.

Allmend: 16.464 spectateurs (guichets fermés).
Arbitres: MM. Schmid, Kurmann et Gobbi.

Buts: 2e Burillo (Rogenmoser) 1-0, 14e Descloux 1-1, 22e Howald (Horak, Haworth) 2-1, 24e Bykov (Khomutov) 2-2, 42e Descloux (Khomutov) 2-3, 45e Brasey (à 5 contre 4) 2-4, 47e Khomutov (Schaller) 2-5.

Pénalités: 8 x 2' contre Berne, 9 x 2' plus pénalité disciplinaire de match (Silver) contre FR Gottéron.

Berne: Tosio; Ruotsalainen, Rauch; Rutsch, Beutler;

Künzi, S. Leuenberger; Triulzi, Vrabc, Howald; Rogenmoser, Montandon, Burillo; Horak, Haworth, Bärtschi; Clavien.

FR Gottéron: Stecher; Hofstetter, Balmer; Descloux, Brasey; Bobillier, Griga; Khomutov, Bykov, Schaller; Silver, Rottaris, Brodmann; Gauch, Liniger, Maurer; Bucher.

Notes: FR Gottéron évolue sans M. Leuenberger (blessé). S. Leuenberger est fleuri à l'occasion de son 200e match en LNA. Le même joueur est le premier à inaugurer la longue liste des pénalités après 4'16".

Football - Coupe d'Afrique: le Nigeria en quarts de finale

Sans forcer son talent

Les «Super Eagles» du Nigeria, remarquables dimanche face au Sénégal, se sont qualifiés pour les quarts de finale de la Coupe d'Afrique des nations en battant, sans forcer leur talent, une faible équipe kenyane (2-1).

Le score reflète mal la supériorité nigériane. Après un quart d'heure, la cause était déjà entendue: Rashidi Yekini, le percutant attaquant du Vitoria Setubal (Portugal), avait marqué deux fois, à la 7e minute d'un tir croisé du gauche à ras de terre et à la 15e d'un tir en pivot après un amorti de la poitrine.

Face à des Kényans trop limités, les Nigériens géraient leur avance en monopolisant le jeu et plaçaient de terribles accélérations

grâce à leur surpuissant tandem Yekini - Siasia.

Dans la seconde rencontre de la journée, à Dakar également, le Maroc et le Zaïre n'ont pu se départager (1-1). Les deux buts d'une partie émaillée d'incidents et marquée par un fort engagement physique sont tombés dans les ultimes minutes: Rokbi a ouvert le score pour les Marocains à la 88e, Kona égalisant moins de 60 secondes plus tard.

Groupe A: Kenya - Nigeria 1-2 (0-2). Classement: 1. Nigeria 2-4 (4-2), 2. Sénégal et Kenya 1-0 (1-2).

Groupe B: Maroc - Zaïre 1-1 (0-0). Classement: 1. Cameroun 1-2 (1-0), 2. Zaïre 1-1 (1-1), 3. Maroc 2-1 (1-2).

En remplacement des deux gardiens Martin Brunner (Grasshopper) et Stefan Huber (Lausanne), Roy Hodgson, le coach de l'équipe nationale suisse, a appelé deux Servettiens pour la tournée de l'équipe nationale à Dubai, du 20 au 28 janvier.

Il s'agit du gardien Marco Pascolo (26 ans) et du demi Jean-Michel Aebly (26 ans). Pascolo est un néophyte, alors qu'Aebly avait été convoqué à trois reprises par Ulli Stielike, le prédécesseur de Hodgson, et avait inscrit un but face au Liechtenstein. Par ailleurs, le Lausannois Dominik Herr, ainsi que Stéphane Chapuisat (Borussia Dortmund) ne rejoindront le camp de l'équipe nationale que le 23 janvier.

La décision finale, qui devait être prise hier, concernant l'établissement d'un nouveau championnat d'Angleterre de première division, contrôlé uniquement par la Fédération anglaise (FA), à partir de la saison 1992-93, a été différée.

Des différends ayant surgi avec les représentants des vingt-deux clubs de première division, notamment à propos du système de promotion et de relégation, la FA a décidé de poursuivre les pourparlers avec toutes les parties prenantes et de fixer une réunion extraordinaire de son comité directeur le 20 février.

(si)

AUTRES PATINOIRES

● COIRE - BIENNE 7-3 (1-1 1-2 5-0)

Hallenstadion: 2178 spectateurs.
Arbitre: M. Ehrensperger.
Buts: 8e Signorelli (Lindemann, Müller) 1-0, 11e Metzger (Markwart, Pfofi) 1-1, 26e Kohler (Weber) 1-2, 32e Müller (Lavoie, E. Salis, à 5 contre 4) 2-2, 35e Markwart (Metzger, Martin, à 5 contre 4) 2-3, 43e Derungs (Schädler) 3-3, 46e M. Capaul 4-3, 57e Ackermann 5-3, 58e Stocker (Lavoie, Wittmann, à 4 contre 4) 6-3, 59e Wittmann (Bayer, Lavoie, à 4 contre 4) 7-3.

Pénalités: 5 x 2' contre Coire, 6 x 2' contre Bienne.
Coire: Bachschmid; E. Salis, Bayer; Stocker, S. Capaul; Stoffel, Jeuch; Wittmann, Lavoie, Schädler; Lindemann, Müller, Signorelli; Derungs, Ackermann, Micheli; M. Capaul, R. Salis, Werthan.
Bienne: Anken; D. Dubois, Steingger; Schneider, Schmid; Cattaruzza, Pfofi; Aeschlimann, Weber, Kohler; G. Dubois, Boucher, Markwart; Heiz, Metzger, Martin.

● LUGANO - OLTEN 8-2 (2-0 3-0 3-2)

Resega: 3600 spectateurs.
Arbitre: M. Bertolotti.
Buts: 1re Thibaudeau (Domeniconi) 1-0, 7e Morger (Rötheli) 2-0, 23e Thibaudeau (Domeniconi) 3-0, 25e Honegger (Rötheli) 4-0, 37e Gingras (Thibaudeau) 5-0, 41e Thibaudeau (Ton) 6-0, 41e Müller (Stastny) 6-1, 47e Rötheli 7-1, 55e F. Lüthi (Massy) 8-1, 57e Egli (Kiefer) 8-2.

Pénalités: 3 x 2' contre Lugano, 2 x 2' contre Olten.
Lugano: Tosi; Domeniconi, Gingras; Bertaggia, Masy; Honegger, Rogger; Ton, Aeschlimann, Thibaudeau; Eggmann, F. Lüthi, Eberle; Walder, Rötheli, Morger.
Olten: Friedli; Hirschi, Probst; Nideröst, Silling; Ghilioni, Gasser; Stastny, Polcar; Müller; Lauper, Vondal, Graf; Egli, Lörtscher, Kiefer; Donghi, C. Lüthi, Beer.

● ZURICH - AMBRI-PIOTTA 9-5 (5-2 1-3 3-0)

Hallenstadion: 8800 spectateurs
Arbitre: M. Moreno.
Buts: 2e Priakin (Hotz, Meier) 1-0, 4e Rauch (Weber, à 5 contre 4) 2-0, 5e Vollmer (Cadisch, Nuspliger) 3-0, 5e Leonov 3-1, 7e Meier (Tchistiakov, Weber, à 5 contre 4) 4-1, 10e Fischer (Mattioni) 4-2, 17e Schenkel (Tchistiakov) 5-2, 22e Jaks (Fair, Tschumi) 5-3, 30e B. Celio (Malkov, Leonov) 5-4, 31e Ruch (Weber, à 5 contre 4) 6-4, 38e B. Celio (Leonov, Malkov) 6-5, 47e Zehnder 7-5, 58e Nuspliger (Cadisch) 8-5, 60e Faic (Hotz) 9-5.

Pénalités: 4 x 2' contre Zurich, 7 x 2' contre Ambri-Piotta.
Zurich: Simmen (30e Riesen); Rauch, Zehnder; Faic, Guyaz; Wick, Honegger; Schenkel, Weber, Tchistiakov; Priakin, Meier, Hotz; Vollmer, Nuspliger, Cadisch.
Ambri-Piotta: Pauli Jaks; Müller, Riva; F. Celio, Tschumi; B. Celio, Reinhardt; Viganò, Malkov, Leonov; Fair, Peter Jaks, N. Celio; Léchenne, Mattioni, Fischer.

● ZOUG - KLOTEN 3-3 (0-0 1-1 2-2)

Herti: 4207 spectateurs.
Arbitre: M. Moor.
Buts: 32e Muller (Stadler, Schläpfer) 1-0, 39e Erni (Wäger, à 5 contre 3) 1-1, 48e Wäger (Hoffmann, Celio) 1-2, 48e Soguel (Neuenschwander) 2-2, 50e Hoffmann (Mazzoleni) 2-3, 60e Schafhauser (Yaremchuk) 3-3.

Pénalités: 4 x 2' plus 5' (Yaremchuk) contre Zoug, 8 x 2' contre Kloten.
Zoug: Schöpf; B. Schafhauser, Künzi; Burkart, Kessler; Ritsch, Stadler; Monnier, Soguel, Neuenschwander; Antsin, Yaremchuk, McLaren; Meier, Schläpfer, Muller.
Kloten: Pavoni; D. Sigg, Eldebrink; Mazzoleni, Bruderer; Hoffmann, Celio, Wäger; Schlagenhaut, Erni, Hollenstein; Rufener, Holzer, Weber.

CLASSEMENT

1. FR Gottéron	29	21	3	5	146	78	45
2. Lugano	29	20	4	5	117	64	44
3. Berne	29	18	3	8	116	72	39
4. Ambri-Piotta	29	17	2	10	115	91	36
5. Zoug	29	13	3	13	108	105	29
6. Kloten	29	9	6	14	110	103	24
7. Zurich	29	10	4	15	117	130	24
8. Bienne	29	8	5	16	92	150	21
9. Olten	29	7	1	21	80	156	15
10. Coire	29	4	5	20	103	155	13

Hockey sur glace

Une tripléte diabolique

Ajoie a gagné hier soir. Bien. Reste que ce fut laborieux, et ce sans Lambert, Dupont et Fuchs, les Ajoulots n'auraient certainement pas engrangé deux points supplémentaires.

Page 11

Ski alpin

Coberger a cru en son étoile

Vreni Schneider croyait bien s'en aller au-devant de son 39e succès, hier à l'occasion du slalom spécial de Hinterstoder. C'était compter sans la régularité de la Néo-Zélandaise (1) Annelise Coberger, victorieuse pour 12 centièmes...

Page 13

Tennis

Près de quatre heures de jeu...

Quel match! Le sommet du premier tour des Internationaux d'Australie a tenu ses promesses. Favori, Guy Forget a dû puiser au fond de lui-même pour se débarrasser de son compatriote Henri Leconte (photo Lafargue). Quant à Marc Rosset, il s'est aisément qualifié, menant sa partie au pas de charge.



Page 15

Hockey sur glace - LNB: Ajoie a éprouvé mille peines à se défaire de Davos

Une tripléte diabolique

● AJOIE - DAVOS 4-2
(0-1 1-1 3-0)

Que ce fut laborieux! Hier soir sur sa patinoire, le HC Ajoie a éprouvé toutes les peines du monde à venir à bout du néo-promu Davos. Alors que les Jurassiens étaient partis pour subir un camouflet, Fuchs, Lambert et Dupont ont dégainé. Résultat des courses: la ligne de parade ajoutote a inscrit les quatre buts de son équipe et a ainsi permis aux Bruntrutains de demeurer seuls leaders du classement de LNB. Non sans mal, c'est vraiment le cas de l'écrire.

Avant la rencontre, Richpoud Gosselin était un entraîneur comblé. Lambert, expulsé samedi dernier à Lyss, n'avait échappé d'aucune sanction. De plus, Dupont, blessé dans le Seeland, était à nouveau rétabli. Tout était donc réuni pour que les Jurassiens passent une soirée agréable.

Porrentruy
Gérard STEGMÜLLER

Le scénario, malheureusement, a connu quelques ratés.

BAGARRE GÉNÉRALE

Les dix premières minutes du tiers temps initial ont vu une nette domination territoriale ajoutote. Mais par excès de précipitation et - surtout - de maladresse, les Jurassiens ne parvenaient pas à tromper la vigilance du gardien Buriola, par ailleurs le meilleur élément grison hier soir sous le chapiteau de la route de Courgenay.

Après 17'15", les esprits ont commencé à s'échauffer. «Grâce» à Princi qui a perdu le contrôle de ses nerfs et qui a provoqué une bagarre générale comme on n'en avait plus vu depuis belle lurette. Encore bravo et merci les gars!

Une poignée de secondes à la sortie de ce pugilat, P. Egli, à 3 contre 3, ouvrait la marque. Ce dernier récidivait 80 secondes après le début de la période intermédiaire. Mené 0-2, Ajoie était à la rue. Comme les pénalités de part et d'autre tombaient comme des fruits mûrs, on se demandait comment les protégés du «Kid» allaient combler leur handicap. C'est là qu'un trio diabolique décida de prendre les choses en main.

BUT LIBÉRATEUR

A la 38e minute, Dupont déviait victorieusement un envoi de son pote Lambert. Oui, Ajoie savait encore marquer des goals.

Davos, qui jusque-là avait fait jeu égal avec le leader, lâcha prise. Le physique ne suivait plus. Face à des gars de la trempe de Fuchs, Dupont et Lambert, cela ne pardonna pas. L'ultime tiers fut donc entièrement l'apanage des Jurassiens. L'égalisation, survenue alors que l'on jouait depuis quinze secondes seulement, fit office de détonateur. Il n'y eut en effet plus qu'une équipe sur la glace: Ajoie. Mais encore fallait-il trouver la faille. Lambert (49e) et Dupont (53e) s'en chargèrent. Les Grisons n'avaient plus que les yeux pour pleurer.

Ainsi, après deux sorties concluantes, les Ajoulots ne sont pas parvenus à rassurer



Lane Lambert

Associé à Dupont et Fuchs, il a fait la différence...

(Impar-Galley)

pleinement leurs supporters. Certes, les deux points sont empochés et c'est bien là l'essentiel. Il n'empêche. Sans leur duo de mercenaires, les Jurassiens auraient probablement mordu la poussière face à Davos qui en a étonné plus d'un par la vitesse de son patinage. Hélas pour les Alémaniques, cela n'a pas suffi.

Stepanitshev, que Gosselin craignait tout particulièrement, n'a pas réussi à sauver les meubles. A l'opposé, Ajoie, sans réaliser une performance dont on se réjouirait la nuit pour la visionner à la vidéo, a préservé l'essentiel.

Rideau et à la prochaine fois. G.S.

Coup de cœur d'Eddy Merckx - Quand Eddy Merckx ajoute ses avis d'expert au récit de la saison 1991, cela donne «Le monde fabuleux du cyclisme», qui en est désormais à son onzième volume sous le titre «Nouvelle vague». Dans cet ouvrage tout en couleurs, Merckx analyse les principales courses et avoue un coup de cœur pour Milan-San Remo, remporté par Chiappucci. (si)

BRÈVES

Hockey sur glace

D. Dubois prolonge son contrat

Le défenseur du HC Bienne Daniel Dubois (27 ans) a prolongé son contrat le liant au club seelandaï jus-qu'en 1994.

Tennis

Seles toujours en tête

Classement mondial féminin au 14 janvier: 1. Seles (You) 277,15 pts. 2. Graf (All) 219,29. 3. Sabatini (Arg) 205,05. 4. Navratilova (EU) 191,12. 5. Sanchez Vicario (Esp) 154,21. Puis: 10. Maleeva-Fragnière (S) 89,16.

Volleyball

Grandes équipes à Montreux

La Chine sera à nouveau l'une des têtes d'affiche de la 9e édition de la BCV Volley-Cup, qui se déroulera à Montreux du 15 au 19 avril prochain. Ce tournoi verra également la participation des Etats-Unis et du Brésil.

Basketball

Encore Jordan

Michael Jordan, qui a totalisé une moyenne de 32 points, 7 passes décisives et 5,5 rebonds par match la semaine dernière, a été élu joueur de la semaine. Meilleur marqueur actuel de la NBA (moyenne de 29,5 points), la star des Chicago Bulls a atteint son maximum face à Miami Heat: 40 points, 6 rebonds, 8 passes décisives et 2 interceptions.

Football

Les «Spurs» out

Angleterre. Coupe, 3e tour, matchs à rejouer: Cambridge - Coventry 1-0. Tottenham Hotspur - Aston Villa 0-1. West Ham United - Farnborough 1-0. Wimbledon - Bristol City 0-1. Derby County - Burnley (2-0, 76e) et Newcastle - Bournemouth (0-0, 17e) arrêtés en raison du brouillard.

Gymnastique

Giubellini: fracture de l'index

Le champion d'Europe Daniel Giubellini (23 ans) s'est brisé un index après avoir raté une prise en exerçant une nouvelle partie volante aux barres asymétriques. Le Zurichois devra porter une gouttière durant quatre semaines et ne pourra pas reprendre l'entraînement avant six semaines au plus tôt.

Patinoire de Porrentruy: 2250 spectateurs.
Arbitres: MM. Marti, Huwyler et Hefermehl.
Buts: 19e P. Egli (à 3 contre 3) 0-1. 22e P. Egli (Stepanitshev, à 4 contre 3) 0-2. 38e Dupont (Lambert) 1-2. 41e Lambert (Fuchs, à 5 contre 4) 2-2. 49e Lambert (Dupont, à 5 contre 4) 3-2. 53e Dupont (Lambert) 4-2.
Pénalités: 12 x 2' contre Ajoie, 11 x 2' contre Davos.
Ajoie: Crétin; Castellani, Brich; Voisard, Princi;

Gschwind, Stucki; Taccoz, Fiala, Pestrin; Fuchs, Dupont, Lambert; Jolidon, Bornet, Brambilla.
Davos: Buriola; A. Egli, Keller; P. Egli, Simonet; Equilino, Caduff; Stepanitshev, Theus, Laczko; Hänggi, Jaschin, Gross; Morf, Lüthi, Roth.
Notes: Ajoie est privé des services de Griga (suspendu), alors que Davos évolue sans Ayer ni Kurylowski (blessés). La première équipe des SR Delémont est l'hôte d'honneur de la rencontre.

AUTRES PATINOIRES

● MARTIGNY - LAUSANNE 6-2
(3-1 3-0 0-1)

Forum d'Octodure: 2200 spectateurs.
Arbitre: M. Biedermann.
Buts: 4e Nussberger 1-0. 16e Mauron (Pfeuti, Bernard) 2-0. 18e Bonito (Lawless) 2-1. 19e Heldner (Glowa) 3-1. 24e Heldner (Glowa, Mauron) 4-1. 26e Mauron (Ecoeur) 5-1. 35e Gagnon (Pfeuti) 6-1. 60e Heughebaert (Pasquini, Ledermann) 6-2.
Pénalités: 5 x 2' contre Martigny, 3 x 2' contre Lausanne.

● HERISAU - SIERRE 4-4
(3-3 1-0 0-1)

Centre sportif: 1831 spectateurs.
Arbitre: M. Kunz.
Buts: 2e Krapf (Dolana) 1-0. 5e Gagné (Zenhäuser) 1-1. 7e Keller

(Dolana) 2-1. 8e Kuonen (Honsberger) 2-2. 11e Zenhäuser (Kuonen) 2-3. 19e Dolana (Krapf) 3-3. 32e Ylk (Dolana) 4-3. 50e Honsberger (Kuonen) 4-4.
Pénalités: 5 x 2' contre Herisau, 7 x 2' contre Sierre.

● RAPPERSWIL - LYSS 5-7
(3-1 0-3 2-3)

Lido: 2550 spectateurs.
Arbitre: M. Hugentobler.
Buts: 9e Muffler (Charbonneau) 1-0. 13e Meier (Schneider, Biakin) 2-0. 17e Daoust (R. Gerber) 2-1. 18e Pleschberger (Charbonneau) 3-1. 21e Daoust (Bruetsch) 3-2. 30e Mirra (W. Gerber) 3-3. 40e Gertschen 3-4. 47e Götz (Diener) 4-4. 49e Mirra (Hartmann) 4-5. 52e Hartmann (Mirra) 4-6. 54e Naef (Biakin) 5-6. 60e Bruetsch (Steck) 5-7.

Pénalités: 4 x 2' plus 5' (Muffler) contre Rapperswil, 6 x 2' plus 5' pénalité de match (Kormann) contre Lyss.

CLASSEMENT

1. Ajoie	24	13	4	7	121-107	30
2. Lyss	24	13	3	8	107-79	29
3. Bülach	24	11	7	6	117-94	29
4. Martigny	24	13	1	10	104-86	27
5. Lausanne	24	11	2	11	127-120	24
6. Herisau	24	10	4	10	112-123	24
7. Rapperswil	24	9	6	9	93-111	24
8. Davos	24	8	7	9	95-87	23
9. Sierre	24	7	5	12	97-119	19
10. Neuch. YS	24	3	5	16	89-136	11

PROCHAINE JOURNÉE

Samedi 18 janvier. 17.30: Bülach - Davos. 17.45: Sierre - Lyss. 20.00: Ajoie - Rapperswil. Herisau - Martigny. Neuchâtel YS - Lausanne.

Du côté des juniors

HCC: les novices freinés

JUNIORS A1

Martigny - Yverdon 5-3. Martigny - Porte du Soleil 7-3. Viège - Martigny 4-3. Fleurier - Yverdon 6-4. Villars - Sierre 4-12. Martigny - Villars 5-6. Sierre - Fleurier 11-4.
Classement: 1. Sierre 18-30. 2. Martigny 18-25. 3. Viège 17-20. 4. Fleurier 17-20. 5. Yverdon 16-18. 6. Villars 18-17. 7. Neuchâtel YS 16-13. 8. Star Lausanne 15-12. 9. Portes du Soleil 16-8. 10. Moutier 17-5.

JUNIORS A2, GROUPE 1

Fribourg - Franches-Montagnes 6-3. Vallée de Joux - Saint-Imier 3-11.
Classement: 1. Saint-Imier 11-21. 2. Fribourg 11-17. 3. Renens 11-10. 4. Franches-Montagnes 11-8. 5. Vallée de Joux 9-4. 6. Tramelan 9-2.

JUNIORS B

GE Jonction - Neuchâtel YS 7-4. La Chaux-de-Fonds - Vallorbe 5-0. Genève GE - Serrière-Peseux 4-3.
Classement: 1. La Chaux-de-Fonds 8-16. 2. Vallorbe 9-10. 3. GE Jonction 8-9. 4. Neuchâtel YS 10-8. 5. Serrière-Peseux 9-1.

NOVICES A1

Fleurier - Saas Grund-Viège 1-10. Sierre - GE Servette 5-6.

Classement: 1. Fribourg 10-18. 2. Sierre 11-15. 3. GE Servette 11-13. 4. Ajoie 10-9. 5. Saas Grund-Viège 11-7. 6. Fleurier 11-2.

NOVICES A2, GROUPE 1

La Chaux-de-Fonds - Saint-Imier 4-4. Franches-Montagnes - Neuchâtel YS 5-7. La Chaux-de-Fonds - Lausanne 4-7.
Classement: 1. Lausanne 11-20. 2. La Chaux-de-Fonds 11-17. 3. Neuchâtel YS 11-10. 4. Saint-Imier 10-8. 5. Moutier 10-5. 6. Franches-Montagnes 11-4.

NOVICES B, GROUPE 1

Star Lausanne - Le Locle 13-4. Prilly - Le Locle 11-12.
Classement: Tramelan-Le Fuet 8-16. 2. Le Locle 6-8. 3. Star Lausanne 6-6. 4. Prilly 7-2. 5. Les Ponts-de-Martel 7-2.

MINIS A1

Lausanne - Ajoie 5-3. Sierre - GE Servette 5-7. Martigny - La Chaux-de-Fonds 7-0.
Classement: 1. Lausanne 11-17. 2. Sierre 11-14. 3. Martigny 11-13. 4. GE Servette 11-12. 5. Ajoie 11-10. 6. La Chaux-de-Fonds 11-0.

MINIS A2, GROUPE 1

Forward Morges - Yverdon 6-3. Fribourg - Fleurier 7-2. Neuchâtel YS - Meyrin 3-6.
Classement: 1. Forward Morges 12-22. 2. Fribourg 9-11. 3. Fleurier 12-11. 4. Meyrin 10-9. 5. Yverdon 9-5. 6. Neuchâtel YS 10-4.

MINIS B, GROUPE 1

Neuchâtel YS - Moutier 2-3. Franches-Montagnes - La Chaux-de-Fonds 14-1.
Classement: 1. Tramelan 5-10. 2. Moutier 7-10. 3. Franches-Montagnes 5-8. 4. Saint-Imier 5-3. 5. Neuchâtel YS 6-3. 6. La Chaux-de-Fonds 5-2. 7. Vallée de Joux 5-2.

MOSKITO A1

Lausanne - La Chaux-de-Fonds 2-2. Sierre - Ajoie 5-1.
Classement: 1. GE Servette 10-20. 2. Sierre 10-16. 3. Fribourg 11-11. 4. Lausanne 11-10. 5. La Chaux-de-Fonds 11-7. 6. Ajoie 11-0.

MOSKITO A2, GROUPE 1

Fleurier - Forward Morges 2-16. Franches-Montagnes - Yverdon 8-1. Neuchâtel YS - Meyrin 2-1.
Classement: 1. Franches-Montagnes 11-18. 2. Forward Morges 11-17. 3. Meyrin 11-14. 4. Neuchâtel 12-13. 5. Yverdon 12-4. 6. Fleurier 11-2.

Pas de miracle pour Neuchâtel YS

Une défaite de plus...

● BÜLACH - NEUCHÂTEL YS 6-4
(2-3 2-1 2-0)

Neuchâtel YS a enregistré hier soir sa 15e défaite de l'exercice. Une fois de plus, la troupe à Jiri Novak n'a pas démerité. Mais, c'est là sa seule consolation. La présence d'un nouvel étranger dans ses rangs, le Canadien Robert Rioux, n'aura rien changé à l'affaire, même si tout avait bien commencé pour les «orange et noir»...

Dans le présent championnat, Neuchâtel YS n'avait en effet pas souvent entamé les débats avec autant de bonheur. Le gardien Buriola avait déjà fait trois fois la révérence alors que la moitié du tiers médian n'était pas encore franchie. C'est départ en fanfare des Neuchâtelois a paralysé l'adversaire durant de bonnes minutes. Les Zurichois paraissaient déboussolés, ne semblant pas comprendre comment la lanterne rouge s'y prenait pour leur faire subir pareille humiliation. Mais, les pendules ont rapidement été remises à l'heure.

En l'espace de 37 secondes (à la 17e), c'était au tour des avants de Bülach de se jouer du portier Maurer. Celui-ci s'inclinait par deux fois et le bel avantage de son équipe fondait soudain comme neige au soleil. Les protégés de Jiri Novak avaient trop tôt rêvé de victoire mais ils ont tout aussi rapidement commencé à craindre la défaite. Ils savaient que ce maigre avantage d'une unité, acquis au terme du premier coup de sirène, ne leur permettrait pas d'envisager la suite des événements avec sérénité. Et pourtant, l'espoir est encore demeuré au début de la deuxième période grâce à Zaitsev. Le Soviétique, auteur déjà de deux buts, plaçait Ruedger en bonne position, qui lui ne s'est

pas fait faute de tromper Buriola une quatrième fois. Nouvel avantage de deux buts pour Neuchâtel YS!

Malheureusement à partir de là, toute l'histoire a basculé en faveur de Bülach qui a augmenté le tempo et qui imperceptiblement, mais sûrement, se dirigeait vers un succès qu'on sentait de plus en plus probant. Les circonstances ne nous ont pas trompés.

Relevons que côté neuchâtelois, Robert Rioux n'a pas crevé l'écran. Toutefois, avant de juger le nouvel étranger des «orange et noir», il faudra encore le voir à l'œuvre: celui-ci a surtout plu par sa rapidité de patinage, sa force de pénétration, il ne lui reste bien sûr plus que le difficile à réaliser: marquer!

Hirslen: 850 spectateurs.
Arbitres: MM. Rodet, Hohl et Zingg.

Buts: 5e Mischler 0-1. 6e Zaitsev (Berchtold) 0-2. 10e Zaitsev (Burgherr) 0-3. 18e Kossmann 1-3. 18e Rüger (T. Studer) 2-3. 24e Rüger (Zaitsev) 2-4. 24e Lukowich (Goumaz) 3-4. 26e M. Studer (Doderer) 4-4. 30e Kossmann (Bärtschi, Allison) 5-4. 60e Blöchliger (Bärtschi) 6-4.
Pénalités: 2 x 2' contre Bülach, 5 x 2' contre Neuchâtel YS.

Bülach: Buriola; Bärtschi, Goumaz; Bünter, Jäggi; Brandi, Jäggi; Gull, Kolb; Allison, Kossmann, Blöchliger; M. Studer, Lukowich, Doderer; Rüger, Guyaz, T. Studer; Vukosovic.

Neuchâtel YS: M. Maurer; Ruedger, Hochuli; Héche, Baume; Moser, Gaggini; Burgherr, Zaitsev, Berchtold; Schüpbach, Rioux, Grand; Maurer, Vuille, Mischler; Leuenberger.

Notes: Neuchâtel YS sans Y. et L. Lutz, Studer, Lattmann (tous blessés) ni Shipitsin (étranger surnuméraire). (mn)

Ski alpin - Slalom spécial féminin de Hinterstoder: victoire d'une Néo-Zélandaise!

Coberger a cru en son étoile!

La Néo-Zélandaise Annelise Coberger, âgée tout juste de 20 ans, a frappé un grand coup en battant Vreni Schneider de 12 centièmes de seconde, et l'Américaine Julie Parisien de 0"31, pour remporter le slalom spécial féminin de Hinterstoder, en Autriche, qui remplaçait celui d'Oberstaufen annulé pour manque de neige, voici dix jours.

Quatrième de la première manche, avec son dossier relativement élevé (22), Annelise Coberger doit son succès à sa régularité, puisque la citoyenne de Christchurch (d'où est originaire aussi le footballeur Wynnton Rufer) a réalisé le deuxième temps de la seconde manche.

SKI TOTAL

Vreni Schneider visait la 39e victoire de sa carrière, la 18e en slalom. Mais Annelise Coberger est venue contrecarrer les dessein de la Glaronaise. Cette petite-fille d'émigrés bavarois s'était fait remarquer l'an passé aux championnats du monde en s'adjugeant la 2e place du slalom du combiné, derrière Vreni Schneider précisément.

Et dimanche, à Schruns, la Néo-Zélandaise avait apporté la confirmation de sa classe naissante, en s'octroyant son premier podium (3e derrière Sabine Günther, éliminée hier, et Blanca Fernandez-Ochoa).

C'est la première année qu'Annelise Coberger et ses parents n'ont pas à subvenir à toutes les dépenses de la saison. «C'est une année de Jeux, et le Comité national olympique me soutient enfin!»

Ainsi, elle a pu s'installer à Sankt-Anton, le fief de l'ineffable Karl Schranz, se consacrant au ski, pendant que ses petits camarades néo-zélandais surfent sur les vagues de leur océan Pacifique.



Annelise Coberger

Sa victoire mérite bien la bise de son entraîneur Robert Zoellmann!

(EPA)

DUO DE CHOC

Après la première manche, on semblait devoir assister à une lutte des deux «grandes dames» actuelles du ski alpin, Vreni Schneider et Petra Kronberger, séparées de 18 centièmes seulement.

«Mais il n'y avait rien à faire contre Annelise Coberger, confiait Vreni Schneider. Elle a livré une deuxième manche parfaite. Moi, j'ai pourtant tout donné. C'est vrai que ce n'est peut-être pas la grande forme.

Mais je prends les courses comme elles viennent.»

Petra Kronberger, elle non plus, n'est pas en super-condition. 2e chrono de la manche du matin, elle a dû se contenter du

7e temps après le dîner, rétrogradant au 4e rang final. Le duo Kronberger-Schneider, en forme médiocre, domine pourtant aisément la saison. Que sera-ce lorsqu'elles auront trouvé vraiment leurs marques...

WIBERG IMPRESSIONNANTE

On notera encore, dans la première manche, la nouvelle élimination de Deborah Compagnoni, alors que l'Italienne venait à nouveau de signer le meilleur temps intermédiaire. Déjà deux fois 2e en slalom géant, cette saison, l'hôtière de 21 ans de Sondrio et Santa Caterina, aux portes de la Suisse, ne devrait pas tarder à éclater également au niveau du spécial.

Ce devrait être le cas d'une autre «géantiste», la cham-

pionne du monde, en l'occurrence Pernilla Wiberg. La Suédoise a été impressionnante

dans la seconde manche. Son meilleur temps l'a propulsée de la 14e à la 6e place finale. (si)

Classements

Slalom féminin de Hinterstoder (Aut): 1. Coberger (NZ) 1'44"59. 2. Schneider (S) à 0"12. 3. Parisien (EU) à 0"31. 4. Kronberger (Aut) à 0"80. 5. von Grünigen (S) à 0"92. 6. Wiberg (Su) à 1"45. 7. Bokal (Slo) à 1"50. 8. Eder (Aut) à 1"60. 9. Buder (Aut) à 1"93. 10. Fernandez-Ochoa (Esp) à 2"43. 11. Salvenmoser (Aut) à 2"49. 12. Twardokens (EU) à 2"82. 13. Pusnik (Slo) à 3"17. 14. Neuenschwander (S) à 3"25. 15. Plank (It) à 3"53.

COUPE DU MONDE

Général: 1. Kronberger (Aut) 474. 2. Schneider (S) 460. 3. Seizinger (All) 412. 4. Günther (Aut) 400. 5. Zurbriggen (S) 361. **Slalom:** 1. Fernandez-Ochoa (Esp) 274. 2. Schneider (S) 260. 3. Kronberger (Aut) 195. **Nations:** 1. Suisse 4573 (Dames 1667 + Messieurs 2906). 2. Autriche 4461 (2489 + 1972). 3. Italie 3372 (554 + 2818).

Slalom géant d'Hinterstoder

Schneider No 1

L'ordre des départs du slalom géant féminin, aujourd'hui à Hinterstoder (9 h 30 et 12 h 30) sera le suivant:

1. Schneider (S). 2. Wiberg (Su). 3. Roffe (EU). 4. Eder (Aut). 5. Kronberger (Aut). 6. Twardokens (EU). 7. Merle (Fr). 8. Wachter (Aut). 9. Salvenmoser

(Aut). 10. Maier (Aut). 11. Hurler (All). 12. Parisien (EU). 13. Compagnoni (It). 14. Hächer (All). 15. Bokal (Slo).

Puis les autres Suissesses: 20. Haas. 25. Bernet. 32. Zurbriggen. 38. Neuenschwander. 43. von Grünigen. 49. Rey-Bellet. 52. Zingre. (si)

Le géant de Maribor déplacé

Solution de fortune

Une nouvelle modification de programme est intervenue en Coupe du Monde féminine: en raison du manque de neige, la station slovène de Maribor ne pourra organiser ce week-end qu'un slalom, mais pas de géant.

Ce dernier a été transféré à Piancavallo, où il se courra lundi prochain. Le slalom de Maribor aura lieu samedi.

Kurt Hoch, directeur de la Coupe du Monde, aurait préféré attribuer les deux courses slovènes à une autre station, où l'enneigement est assuré.

Les organisateurs de Maribor tenant à conserver le slalom, ce que les règlements leur permettent, on a adopté la solution de fortune de Piancavallo. (si)

«Magic» en veut - A la veille d'une réunion avec le président George Bush au sujet de la prévention du sida, Magic Johnson a déclaré qu'il avait l'intention de participer aux Jeux olympiques de Barcelone avec la sélection américaine. «Je jouerai aux Jeux. Le virus ne m'empêche pas de jouer» a-t-il dit, sans toutefois préciser s'il avait obtenu une autorisation médicale. (si)

BRÈVES

Football Transferts: quatre noms

Quatre noms seulement figurent sur la liste des transferts numéro 8 de la Ligue nationale: Frank Triebold, Roland Müller (tous deux FC Aarau), Pascal Cacciapaglia (Servette) et Necip Ugras (SC Zoug).

Italie: condamnations

Le tribunal de Vérone a condamné à 27 mois de prison ferme cinq «tifosi» de l'équipe de Vérone, arrêtés à l'issue des incidents de la fin du match du championnat d'Italie Verona - Milan AC (0-1), dimanche dernier, a-t-on appris de source policière.

CEI: autant d'équipes?

L'Association de football de la CEI a demandé à l'UEFA que le nombre de ses équipes engagées dans les Coupes européennes pour la saison 1992-93 soit identique à celui des années précédentes, a déclaré le président Viatcheslav Koloskov dans une interview publiée par le quotidien «Sport Express».

Epars à Bâle

Les dirigeants du Servette FC ont confirmé le prêt de leur défenseur Gilbert Epars (22 ans) au FC Bâle (LNB) jusqu'à la fin de la présente saison.

TV-SPORTS

DRS (chaîne sportive)

09.20 Ski alpin. Géant dames, 1re manche.
12.20 Ski alpin. Géant dames, 2e manche.

TS1

13.15 Rétrospective des JO d'Innsbruck 1976. Hockey sur glace: Zurich - Ambri-Piotta et Lugano - Olten.

TF1

00.35 Football. Coupe d'Afrique des nations.

FR3

13.00 Sports 3 images.
23.35 Basketball.

LA5

18.30 Paris - Le Cap.
20.25 Paris - Le Cap.

EUROSPORT

12.00 Ski alpin.
14.00 Paris - Le Cap.
14.30 Football. Buts européens.
15.30 Motocyclisme sur glace.
18.00 Catch.
20.00 Automobilisme.
21.00 Paris - Le Cap.

Bob - Moses ne sera pas dans un bob à Albertville

L'athlétisme d'abord

Edwin Moses a annoncé qu'il ne participerait pas aux nouvelles sélections olympiques américaines de bob, préférant finalement se concentrer sur les Jeux d'été de Barcelone.

Moses, ainsi que les footballeurs américains Willie Gault et Greg Harrell, avaient fait appel à la suite des sélections de juillet dernier, estimant avoir été traités de manière injuste.

Ross Hart, avocat chargé de l'arbitrage dans le différend avec

la Fédération, avait décidé la tenue de nouvelles sélections.

DEUX CASQUETTES

«Dans cette affaire, j'ai deux casquettes. Je suis un athlète mais également un membre de la Commission des athlètes au CIO et du bureau des directeurs du Comité olympique américain» a expliqué Moses.

«Je suis donc sensible à tous les problèmes, pas seulement dans le bob, qui touchent les droits des athlètes, et c'est pour cela que j'ai mené la contesta-

tion et assisté les autres» a-t-il poursuivi.

«Mais j'ai investi 25 ans dans l'athlétisme et, malgré une absence d'environ deux ans, je pense que c'est dans ce domaine que j'ai les meilleures chances. J'en ai donc conclu qu'il me fallait être prêt pour Barcelone et laisser mes coéquipiers du bob s'engager dans les nouvelles sélections» a conclu le double champion olympique et recordman du monde du 400 m haies. (si)

Athlétisme - Une aide de l'IAAF aux nations de l'Est

Programme de développement

La Fédération internationale d'athlétisme amateur (IAAF) a décidé de verser en 1992 une aide financière annuelle d'un million de dollars aux nations de l'Europe de l'Est.

Cette aide se développera sur une période d'au moins trois ans, afin de leur permettre de

poursuivre leur travail de promotion et de préparer les grands rendez-vous internationaux.

Cette décision, qui entre dans le cadre d'un programme mondial de développement, a été prise à Budapest, où le président de l'IAAF, M. Primo Nebiolo, a rencontré les délégués et obser-

vateurs de quatorze fédérations nationales (membres de l'IAAF) et dix nouvelles républiques (non-membres) de la région est-européenne, «pour comprendre et analyser la situation actuelle de l'athlétisme dans les anciens pays socialistes», a indiqué l'IAAF dans un communiqué. (si)

Tennis - Internationaux d'Australie: le sommet Forget - Leconte a tenu toutes ses promesses

Près de quatre heures de jeu...

A l'exception de Steffi Graf, tête de série numéro 2 du tournoi féminin, mais forfait en raison d'un virus, toutes les têtes de série en lice, hier à Melbourne, ont franchi le premier tour. Le match entre Guy Forget (No 7) et son compère vainqueur de la Coupe Davis pour la France, Henri Leconte, s'est joué en cinq sets et en près de quatre heures de spectacle. Ce match a bien été l'événement attendu de ce début de tournoi.

Malgré l'appui d'un public conquis par son panache, Henri Leconte dut s'avouer finalement

battu en cinq manches, 2-6 6-4 6-7 (5-7) 6-4 6-3.

Guy Forget, septième joueur mondial, apparut longtemps en mauvaise posture face au 161e du classement ATP. A défaut d'arracher une victoire, qui paraissait à sa portée au 4e set, Leconte fut digne de ses exploits lyonnais face aux Américains.

HÉROS FATIGUÉS

Certes à l'issue de ce match-marathon de Melbourne, le «Genevois» avouait sa fatigue: «Je suis cassé de partout! Il me manque encore un peu d'endurance. J'ai essuyé un grand coup de barre dans la quatrième manche... Demain, je partirai me reposer à Genève avec mon fils avant de préparer tranquillement à Bayonne la prochaine échéance en Coupe Davis contre les Anglais.»

Le vainqueur paraissait aussi exténué que son adversaire malheureux: «Le match fut éprou-



Guy Forget

Le Neuchâtelois d'adoption a éprouvé toutes les peines du monde à se débarrasser de son compatriote Henri Leconte. (ASL)

Principaux résultats

Simple messieurs, 1er tour: Rosset (S) bat de la Pena (Arg) 6-1 6-2 6-1. J. McEnroe (EU) bat Dyke (Aus) 6-2 6-0 6-1. Wheaton (EU-15) bat Cask (Aus) 6-4 6-0 6-0. Chang (EU-14) bat Roese (Bré) 6-2 6-3 6-0. Gustafsson (Su-11) bat Muller (AS) 6-4 6-3 6-3. E. Sanchez (Esp-13) bat Arraya (Pér) 6-3 6-2 6-7 (3-7) 6-3. Forget (Fr-7) bat Leconte (Fr) 2-6 6-4 6-7 (5-7) 6-4 6-3. Ivanisevic (You-10) bat Stoltenberg (Aus) 7-6 (14-12) 6-3 6-4. Courier (EU-2) bat Gilbert (Fr) 6-4 7-6 (7-4) 6-3. Prpic (You-16) bat Layendecker (EU) 6-3 6-4 7-6 (7-4). Stich (All-4) bat J. Sanchez (Esp) 7-5 6-1 4-6 6-3.

Simple dames, 1er tour: Sanchez (Esp-4) bat Provis (Aus) 6-2 6-1. K. Maleeva (Bul-10) bat Graham (EU) 6-4 1-6 6-4. Novotna (Tch-6) bat Zrubakova (Tch) 7-6 (8-6) 6-3. M.-J. Fernandez (EU-7) bat Jazzer (GB) 6-1 6-0. Sukova (Tch-15) bat Martinek (All) 6-3 6-2. Wiesner (Aut-14) bat Tessi (Arg) 6-4 6-3. Garrison (EU-11) bat Frankl (All) 6-1 6-2. Sabatini (Arg-3) bat Halard (Fr) 6-2 6-0.

Marc Rosset passe au pas de charge

Cavalier seul

Battu à chaque fois au premier tour à l'Open d'Australie en 1990 et 1991 contre des adversaires largement à sa portée, Marc Rosset a rompu le maléfice. Il a remporté une victoire très nette aux dépens d'Horacio de La Pena (95e ATP). En moins d'une heure et demie, il a dominé l'Argentin en trois sets, 6-1 6-2 6-1.

Ainsi à Melbourne, après Claudio Mezzadri, vainqueur lundi de l'Australien Jaime Morgan, un second joueur suisse participera au deuxième tour du premier tournoi du grand chelem de l'année 92.

Le Genevois et le Luganais sont du même coup assurés d'emporter les 8800 dollars accordés aux 64 qualifiés du premier tour.

RÉGULARITÉ

Spécialiste de la terre battue, Horacio de La Pena ne fut jamais en mesure, sur le «Rebound Ace», surface trop rapide pour lui, d'inquiéter le Genevois, contre lequel il comptait déjà une défaite concédée à Bologne en mai 1990 (7-6 3-6 6-4).

Bien en jambes, concentré, le numéro deux helvétique eut constamment l'initiative. Fait étonnant, il se montrait même le plus régulier dans l'échange à fond de court. Au contraire de son adversaire, le Suisse n'apparut nullement perturbé par les nuisances de tout ordre rencontré sur ce court annexe.

LE SÉRIEUX PAYÉ

Avec son nouveau look et ses bonnes résolutions, le Rosset cuvée 92 entend faire oublier ses contre-performances et ses écarts de conduite de l'année dernière. Aux vestiaires, il met-



Grimace trompeuse

Marc Rosset s'est qualifié facilement pour le deuxième tour. (AP)

rait d'ailleurs l'accent sur sa prise de conscience:

«J'apporte plus de sérieux dans ma préparation, je m'entraîne avec plus d'assiduité. Ici en Australie, le contexte m'est très favorable. Je peux travailler dur. Face à de La Pena, je ne me suis jamais senti en danger. Au début, Horacio a cherché à jouer service-volée, mais je l'ai immédiatement contré en retournant bien. Cela dit, je n'ai pas à me glorifier de ce succès. Les choses sérieuses commenceront au second tour. J'affronterai Magnus Gustafsson, contre lequel je compte deux défaites mais j'ai une belle carte à jouer.»

Le Genevois a eu l'impression de se débarrasser de son compatriote Henri Leconte. Il menait le premier set au pas de

charge en sortant de sa raquette des coups magiques. C'est probablement au second set, alors qu'il avait fait le break à 4-3, que Leconte perdait la possibilité de gagner en trois manches, au lieu de se laisser embarquer dans une guerre d'usure.

Une double faute malencontreuse dans le jeu suivant permettait à Forget de réussir le contre break.

Au troisième set, aucun des deux acteurs de ce duel de gauchers ne cédait son service. Au tie break, Leconte l'emportait 7-5. Au quatrième set, il réussissait trois aces de suite dans le cinquième jeu pour mener 3-2. Sur

sa lancée, il s'assurait une balle de break qui lui aurait permis de mener 4-2 et de flirter avec la victoire.

Mais Forget redressait une situation bien compromise en lâchant quelques passings aussi précis que percutants. A 4-1 pour son adversaire dans la dernière manche, Leconte puisait dans ses réserves. Il enflammait encore une fois les 12.000 spectateurs du central.

Il revenait à 4-3, mais il payait cet ultime effort dans les deux jeux suivants où, trop statique, il subissait la loi de son compatriote. (si)

Suite des championnats cantonaux

Résultats logiques

Les championnats cantonaux de tennis se sont poursuivis hier soir, au Centre du Vignoble de Colombier. Et on y voit un peu plus clair dans la plupart des tableaux.

Messieurs R4-R6. Premiers quarts de finale: Schlaeppli bat Zaugg 6-4 2-6 6-2. Perrenoud bat Landry 6-0 7-6. **Messieurs R7-R9. Dernier seizième de finale:** Sigismondi bat

Schneiter 6-0 7-6. **Huitièmes de finale:** Bors bat Guignier 6-1 6-1. A. Wuillemier bat W. Brengard 7-5 7-6.

Dames R1-R3. Demi-finales (4 inscrites...): Widmer bat Serp 6-4 6-1. Aïssa bat Rickens 6-0 6-0.

Dames R4-R6. Derniers quarts de finale: Prétôt bat Piccolo 4-6 6-1 6-1. Bettex bat Kaufmann 7-5 2-6 6-2. (Imp)

Bras de fer - Championnats suisses à Onex

Titres chaux-de-fonniers

Onex a vécu ce week-end à l'heure du bras de fer, puisque près de 250 «gros bras» ont participé aux championnats suisses.

Douze catégories (neuf masculines et trois féminines) étaient programmées. Et les participants chaux-de-fonniers s'en sont revenus avec de bons résultats.

Ainsi, en - 60 kg, Laetitia Belliard a été sacrée championne de Suisse. Dans la même catégorie, Sandra Richard a terminé au quatrième rang.

Du côté masculin, Yves Petermann a également terminé quatrième chez les + 100 kg. Un résultat qui lui empêchera d'être sélectionné en équipe de Suisse, pour les prochains championnats du monde qui se disputent cet automne. Il aurait en effet fallu que Petermann termine troisième. Ce qu'a réussi Yannick Ducommun (Fontainemelon), troisième.

Mais le Chaux-de-Fonnier n'a pas abandonné tout espoir

d'être retenu, qui participera en mai prochain à une réunion internationale à Paris-Bercy avec cet objectif en tête.

Autres résultats des garçons neuchâtelois: en - 50 kg, la deuxième place de Franck Pellet (La Chaux-de-Fonds) et la troisième de Joël Ballaman (Hauts-Geneveys), et en - 65 kg, la deuxième de Pascal Ferrari (Hauts-Geneveys) et la troisième de David Imwinkelried (Marin).

On relèvera aussi, côté féminin, le titre de Céline Chardonrens en - 50 kg et la troisième place de Jenny Ferrari en - 60 kg, toutes deux venant des Hauts-Geneveys.

Le bras de fer jouit donc d'une popularité toujours plus grande, et les personnes désireuses de s'y adonner peuvent prendre contact avec Yves Petermann, au ☎ (039) 26.45.41. Les entraînements ont lieu chaque mardi et chaque jeudi, rue de la Serre 68, dès 20 h. (Imp)

Piquet arrête - Le Brésilien Nelson Piquet (39 ans), triple champion du monde de Formule 1, a annoncé à la télévision brésilienne qu'il mettait un terme à sa carrière pour se consacrer à ses affaires. «Ma décision est définitive» a déclaré Piquet, qui a décidé d'arrêter car il n'avait pas trouvé une voiture susceptible de lutter dans la course au titre cette saison. (si)

BRÈVE

Football
Ottosson
ne reviendra pas

Le FC Locarno disputera le tour de promotion-relégation sans l'apport de son attaquant, le Suédois Ulf Ottosson. Ce dernier, qui avait évolué sous les couleurs locarnaises en remplacement de l'Argentin Barbas lors du tour préliminaire, ne reviendra en effet pas en Suisse, en raison de la somme de transfert trop élevée que réclame son ancien club, Degerfors (2e division suédoise).

GAINS

Sport-Toto

969 x 13 Fr 93,80
9.533 x 12 Fr 9,50
jackpot: Fr 60.593,35

Toto-X

Aucun gagnant avec 6 numéros.
Jackpot Fr 230.523,40
3 x 5+cpl Fr 2.381,10
27 x 5 Fr 1.322,80
1.694 x 4 Fr 21,10
17.764 x 3 Fr 3.—
Somme approximative au 1er rang du prochain concours Fr 280.000.—

Loterie suisse à numéros

Aucun gagnant avec 6 numéros
Jackpot Fr 5.956.053,05
14 x 5+cpl Fr 61.198,50
433 x 5 Fr 3.774,40
23.521 x 4 Fr 50.—
394.394 x 3 Fr 6.—
Somme approximative au 1er rang du prochain concours Fr 8.500.000.—

Joker

2 x 6 Fr 444.692,50
4 x 5 Fr 10.000.—
70 x 4 Fr 1.000.—
754 x 3 Fr 100.—
7.181 x 2 Fr 10.—

PMUR

Hier à Vincennes
Prix de Maisons-Alfort

Tiercé: 16 - 12 - 4
Quarté+: 16 - 12 - 4 - 11
Quinté+: 16 - 12 - 4 - 11 - 13

Rapports pour 1 franc

Tiercé dans l'ordre: 2844,00 fr.
Dans un ordre différent: 568,80 fr.

Quarté+ dans l'ordre:

15.443,70 fr.

Dans un ordre différent:

809,50 fr.

Trio/Bonus (sans ordre):

116,60 fr.

Rapports pour 2 francs

Quinté+ dans l'ordre: 251.286,00 fr.

Dans un ordre différent: 2871,20 fr.

Bonus 4: 265,80 fr.
Bonus 3: 88,60 fr.

LA CHAUX-DE-FONDS

LE LOCLE

HAUT-DOUBS

NEUCHÂTEL

VAL-DE-RUZ

VAL-DE-TRAVERS

JURA

JURA BERNOIS

Votation au Locle

Mots d'ordre

Scrutin d'importance en fin de semaine pour le corps électoral loclois qui doit décider de l'avenir des structures de son exécutif. Celui-ci conservera-t-il son actuel statut avec cinq membres à plein temps, ou au contraire sera-t-il réduit à cinq membres fonctionnant chacun à temps partiel?

Pages 20 et 22

Vallon de Saint-Imier

Cocasse course poursuite

Vendredi dernier, la soirée a été riche en rebondissements, de Courtelary à Saint-Imier, suite au passage fort remarqué, dans un établissement public du chef-lieu, d'un voleur à la tire français.

Page 26

Canton du Jura

Ministres en bout de course

Les ministres François Lachat, Pierre Boillat, François Mertenat et Jean-Pierre Beuret, élus au Gouvernement dès 1979, ont entamé leur dernière législature, selon la loi sur les droits politiques. Leur collègue Gaston Brahier pourrait siéger encore jusqu'en 2002 au Gouvernement. Mais, en 1994, au terme de la législature, il sera âgé de 67 ans et pourrait aspirer à la retraite.

Page 27



Météo:

Stratus sur le Plateau, avec une limite supérieure vers 1000 m, ne se dissipant que l'après-midi.

Demain:

Brouillard ou stratus sur le Plateau, sinon ensoleillé. Relativement doux en montagne.

Lac des Brenets
750,23 mLac de Neuchâtel
429,02 m

Fête à souhaiter mercredi 15 janvier: RACHEL

3°
Lever: 8 h 14
Coucher: 17 h 060°
Lever: 12 h 33
Coucher: 2 h 221000 m
Brouillard

Canton de Neuchâtel: projet d'appartements «protégés» pour les malades du sida

Combattre l'exclusion

Dans le cadre d'un vaste projet national de soutien et d'accompagnement aux malades du sida ainsi que de formation des intervenants, le Groupe Sida Neuchâtel (GSN) envisage l'implantation, dans le canton, d'appartements pour sidéens. A l'image de ce qui se pratique déjà à Lausanne, Genève, Bâle ou Zurich, mais pas encore dans l'Arc jurassien. Le GSN attend les résultats d'une enquête pour se déterminer sur les modalités de création de ces lieux de vie. But premier: lutter contre l'exclusion.

Un ou des appartements pour malades sidéens pourraient voir le jour cette année encore dans le canton. Cela dépendra des résultats - attendus sous peu - d'une enquête menée en fin de l'année dernière auprès des médecins neuchâtelois et qui servira à évaluer plus précisément les besoins du canton en la matière. L'enquête a été faite sur mandat de l'Office cantonal de la santé publique. Les deux tiers des questionnaires envoyés ont été retournés.

«Selon les conclusions du rapport qui sera tiré de cette enquête, nous nous déterminerons sur l'opportunité soit de mettre sur pied une équipe pluridisciplinaire qui pourra intervenir directement au domicile des malades, soit de créer des lieux d'accueil réservés à des malades qui ne peuvent rester dans leur

environnement quotidien mais dont l'état ne nécessite pas une hospitalisation», explique Jean-Jacques Thorens, président du GSN et de l'Aide suisse contre le sida (ASS).

PRÊTS À INTERVENIR

Y a-t-il un réel besoin de création d'une telle infrastructure dans le canton? «Jusqu'à présent nous avons toujours pu répondre aux demandes des malades sidéens», explique J.-J. Thorens, «notre souhait est bien sûr que le malade puisse rester dans son cadre familial, avec notre soutien à lui et à ses familles. Ce serait là une situation idéale, s'il n'y avait pas de sentiment de rejet et d'exclusion. Malheureusement ce n'est pas le cas. Et nous voulons être prêts au moment où l'on nous demandera d'intervenir. Des demandes d'hôpitaux nous sont d'ailleurs déjà parvenues».

PRÉPARER LA POPULATION

Ces appartements se voudront tant des lieux de vie que des lieux de réintégration des malades. «On peut y imaginer un suivi régulier de médecins, d'infirmières ou d'autres intervenants, mais avec l'objectif essentiel de permettre au malade de garder le maximum d'autonomie», souligne le président du GSN. Un président par ailleurs conscient des réticences ou réactions qui pourraient surgir. La nécessité de préparer la population apparaît comme évidente. Un exercice qui s'avère difficile: le GSN lui-même n'a-t-il pas dû chercher des locaux pendant plus de six mois avant de pouvoir s'installer? «Nous espérons que la mentalité évoluera. Il est vraiment indispensable aujourd'hui que chacun adopte une attitude responsable face au sida et aux sidéens», conclut J.-J. Thorens.



A relever encore que l'ASS cresse le projet d'une manifestation culturelle d'envergure internationale qui devrait avoir lieu à Lucerne au début de l'an prochain dans le but de récolter des fonds. Le secrétariat de cette manifestation se trouvera lui à Neuchâtel.

C. P.

La Chaux-de-Fonds: séminaire intercantonal sur la Suisse et l'intégration européenne

Les fonctionnaires en première ligne

En matière européenne, les cantons de Neuchâtel et du Jura ont d'ores et déjà annoncé la couleur en soutenant ouvertement la politique d'intégration de la Confédération. Il faut désormais informer et sensibiliser chacun à cette problématique, raison pour laquelle les deux cantons organisent un premier séminaire de deux jours à l'intention de leurs fonctionnaires.

Ce cours de deux jours, destiné avant tout aux fonctionnaires de l'administration cantonale de Neuchâtel et du Jura mais aussi au grand public, se déroulera demain jeudi et vendredi 17 janvier, au Club 44, à La Chaux-de-Fonds. La première journée sera consacrée à la Communauté européenne (CE) avec la participation exceptionnelle d'experts européens de haut niveau.

La présentation de ce séminaire sera faite conjointement par l'Euro-délégué neuchâtelois Francis Sermet et Bastienne Joerchel, chargée des questions européennes dans le Jura, qui

développera plus particulièrement la question des incidences de la CE sur les cantons.

L'histoire de la CE et de ses institutions sera évoquée par Marie-Claude Piguet-Pointet, assistante à l'Université de Neuchâtel. A l'issue de la pause de midi, Michel Waelbroeck, professeur à l'Université libre de Bruxelles et expert en droit communautaire, parlera du processus des prises de décisions au sein de la Communauté, par sa commission, son Conseil, son Parlement ou sa Cour de justice.

Enfin, Paolo Cecchini, l'ancien directeur général de la CE, aujourd'hui expert de premier plan auprès de la CE, fera un exposé sur les réalisations et les objectifs de la Communauté.

SUISSE ET INTÉGRATION

La journée de vendredi sera consacrée à la Suisse et à l'intégration européenne. Bettina Humi, privat docent à l'Université de Neuchâtel, dressera le portrait de l'AELE (Association européenne de libre échange),

institution à laquelle appartient notre pays, alors que l'ancien ministre Gérard Bauer abordera le thème de l'intégration au travers des relations bilatérales entre la Suisse, l'AELE et la CE.

En début d'après-midi, Jean-Louis Juvet, professeur à l'Université de Neuchâtel, évoquera la nature de l'Espace économique européen (EEE). Olivier Jacot-Guillarmod, professeur et sous-directeur de l'Office fédéral de la justice, fera, lui, un exposé sur l'intégration de l'acquis communautaire dans l'ordre juridique suisse ainsi que leurs conséquences fédérales et cantonales. Le séminaire s'achèvera, à 17 heures, par un débat public auquel participeront le ministre jurassien Pierre Boillat et le conseiller d'Etat neuchâtelois Pierre Dubois, ainsi qu'Olivier Jacot-Guillarmod. A ne pas manquer! (ms)

● Club 44, Serre 64, 16 et 17 janvier, de 9 à 17 heures. Entrée libre.

REGARD

Inquiétudes et dissonances

Que l'on ne se leurre pas: les appartements pour sidéens que le GSN se propose d'implanter dans le canton n'ont de loin pas la vocation première d'accueillir uniquement comme locataires d'éventuels «marginiaux» ou «cas sociaux» que la maladie aurait atteints. Le sida n'est en effet plus et depuis belle lurette, le seul et triste apanage de certains toxicomanes, homosexuels ou autres membres de groupes dits «à risque». Dans sa propagation, la terrible maladie peut toucher aujourd'hui toutes les franges de la population. Pour peu que le comportement sexuel préventif n'ait pas été assimilé. A l'image de ces 40.000 Suisses adeptes du tourisme sexuel qui s'en vont chaque année chercher sous d'autres latitudes ce que morale et éthique ici interdisent.

Paradoxalement, à l'heure d'une triste «démocratisation» de la maladie et alors même que l'on assiste à une prise de conscience du phénomène sida un peu partout, comme le relève J.-J. Thorens, l'exclusion reste pour certains la règle. Dans l'emploi, dans les assurances, les exemples sont nombreux. Autant de signaux dissonants et déstabilisateurs dans un combat contre la maladie qui requiert l'établissement de relations de confiance et de solidarité.

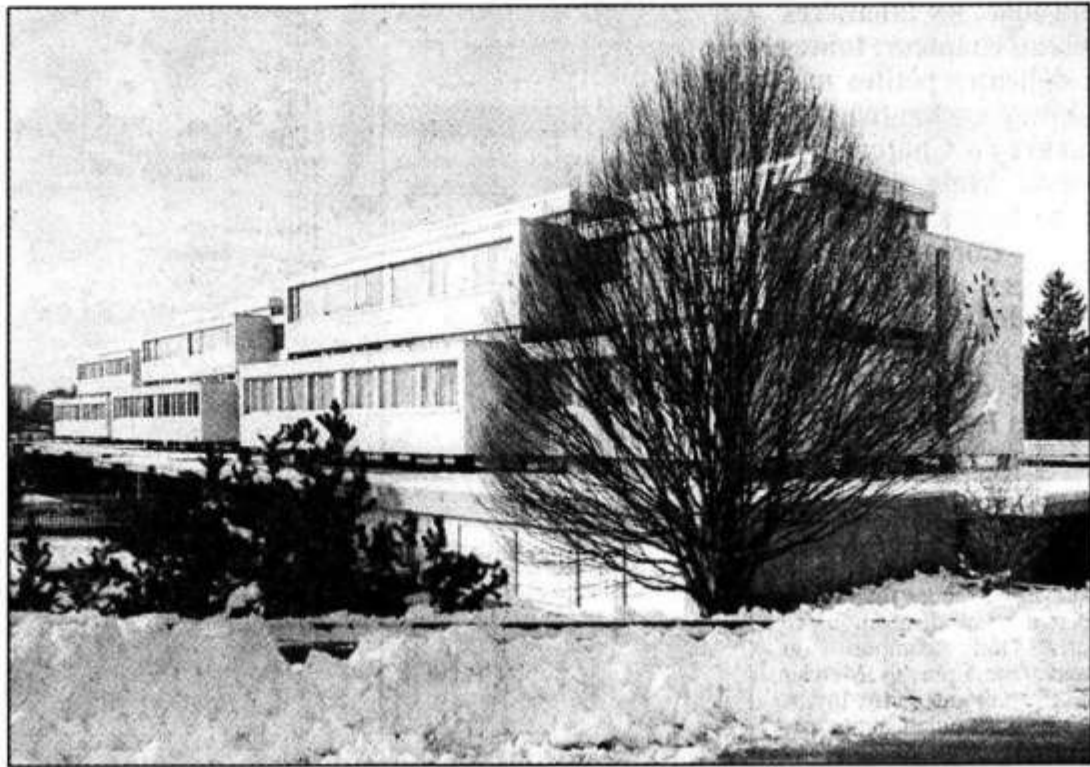
Dernière de ces dissonances en date et qui inquiète terriblement le président de l'Aide suisse contre le sida (ASS): les messages contradictoires de «Sida information suisse» (SIS ou AAS en allemand), un organisme derrière lequel, à travers nombre de ses membres, se profile la désormais trop fameuse et alémanique VPM (Association pour la connaissance psychologique de l'homme) et ses thèses extrêmes sur la drogue et sur la politique de prévention du sida. Une récente publication du groupe de travail «Les nouveaux mouvements religieux en Suisse», de la Conférence des évêques et des Eglises évangéliques, décortique les mécanismes et les pratiques de la VPM en les apparentant à ceux d'une «psycho-secte». Le grand public n'a pour l'instant pas encore eu la possibilité de parcourir cette très intéressante brochure éditée en allemand: la VPM, invoquant les mesures provisionnelles, a demandé l'interdiction de diffusion de l'ouvrage à la fin du mois de décembre. Le juge zurichois, auquel s'est adressée l'association, doit confirmer ou infirmer ces mesures, ces prochains jours. Au moment où la VPM tente une percée en Suisse romande - ses représentants ont même été reçus par le conseiller d'Etat vaudois Philippe Pidoux - on espère bien pouvoir bientôt se procurer cette édifiante publication.

Claudio PERSONENI

Collège de Bellevue: crédit de rénovation à la prochaine séance du Conseil général

Beau mais plein de défauts

A Bellevue, nous avons un beau collège, «à l'architecture intéressante et faisant partie des réalisations contemporaines remarquables de notre ville» lit-on dans le rapport du Conseil communal. Mais en y regardant de près, le bâtiment est bourré de défauts. Sa rénovation devient cruciale et un crédit de 1.779.000 fr est demandé au Conseil général, le 23 janvier prochain. Cela pour une première étape.



Travaux de rénovation au Collège de Bellevue. Encore un bâtiment des années folles qui a mal vieilli.

(Impar-Gerber)

Construit entre 1963 et 1967, le collège de Bellevue avait alors coûté 4.520.830 frs. Le projet de M. Lavizzari, architecte, avait séduit par sa conception étagée et les alternances de volumes qui bannissaient le style «caserne». Mais, rançon de son élégance, ce bâtiment a les défauts de son époque. Sa mauvaise isolation thermique le transforme en gouffre pour le chauffage, l'aspect phonique négligé le rend inconfortable, les toitures-ter-

rasses coulent par vieillissement, les fenêtres coulissantes à grande portée coincent, etc... En 1979 déjà, une réfection des façades coûtait 600.000 fr.

D'autres travaux ont suivi et le défilage de l'amiante a été effectué en 1987. Malgré cet entretien, l'état général de la construction s'est énormément dé-

gradé et, dans son rapport de 1990, la direction de l'école secondaire soulignait l'urgence, avant une dégradation irréversible.

Dans une première étape, couverte par le crédit demandé, l'enveloppe extérieure sera entièrement refaite. Les toitures seront revues et des vides, véritables ponts de froid, seront comblés; les fenêtres coulissantes feront place à des modèles à battants, plus pratiques pour les usagers et permettant une évacuation en catastrophe; des stores à lamelles ajouteront aussi au confort. Entre autres détails, des filets de protection seront posés vers les terrains de jeu extérieurs et d'autres aménagements seront modifiés. L'ensemble de ces interventions est devisé à 1.779.000 fr.

DEUXIÈME ÉTAPE

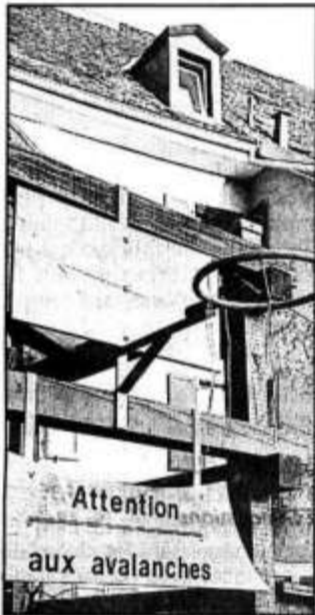
Le programme d'une deuxième étape est déjà établi. Pour le coût de 2 millions de fr, des améliorations ou rénovations intérieures seront entreprises ainsi que des révisions techniques. Cette phase fera l'objet d'une demande de crédit ultérieure. Après, c'est assuré, toutes les erreurs seront réparées et le bâtiment sera performant pour... longtemps. Il répondra du moins aux critères actuels d'économie et de confort minimum. Quant à l'architecte responsable, il peut dormir sur ses deux oreilles, la garantie de bienfacture ne portant que sur dix ans. I.B.

Rédaction
LOCALE
Tél: 039/210 210
Fax: 039/210 360

Irène BROSSARD
Alain PORTNER
Denise de CEUNINCK

BRÈVES

Gare à la chute!



Merci à cet aimable restaurateur de la ville qui, dans son parking, a installé ce panneau préventif. Toutefois, il a omis de préciser s'il fallait faire attention aux avalanches de neige, de ballons de basket... ou des deux! (alp, photo Impar-Gerber)

Bravo Pro Juventute!

La Commission de district de Pro Juventute a donné connaissance des résultats de la vente des timbres et cartes de l'automne 1991. L'action laisse un bénéfice de 38.000 francs, soit une augmentation de 1000 francs par rapport à l'année précédente. Cette somme, totalement dévolue à la jeunesse, sera dirigée, pour une moitié, vers «l'aide directe», achats de chaussures, de vêtements, de lunettes, etc..., vers «l'aide indirecte» pour l'autre moitié, concrétisée par un apport financier à des institutions tels le Foyer de l'écolier, la Ludothèque, Perce-Neige ou Passeport vacances. (DdC)

Au Tribunal de police

Lors de son audience de l'après-midi du mardi 7 janvier, le Tribunal de police a rendu son jugement dans l'affaire de C.B., prévenu de lésions corporelles par négligence et infraction LCR; il a écopé de 500 fr d'amende et de 150 fr de frais. Le mercredi 8 janvier, le tribunal a jugé l'affaire de D.F., cité pour conduite sans permis et infraction LCR. Il est condamné à payé 300 fr d'amende et 130 fr de frais. Dans la même audience, le tribunal a libéré un autre prévenu. (ib)

Audience du Tribunal de police

Le tas de tuiles fatal

Que peut-on reprocher à C.S. prévenu d'homicide par négligence, suppression ou omission d'installer des appareils protecteurs? Si l'accident, malheureux, sur lequel il s'est expliqué hier au Tribunal de police, a coûté la vie à un jeune ouvrier, d'autres en portent une part de responsabilité, conclut l'avocat de la défense.

L'affaire remonte à l'été 1990. Sur un toit, un jeune ouvrier est occupé à poser un velux. Sans mesure de sécurité, ni corde, ni ceinture. Alors qu'il effectue un mouvement de traction, il perd l'équilibre. Derrière ses pieds se trouve un tas de tuiles, qui ne lui permet pas de retrouver sa stabilité. Il tombe, s'écrase, onze mètres plus bas, sur le toit du garage de l'Ecole technique. Il est décédé peu après son admission à l'hôpital.

Le prévenu, maître d'œuvre, a apporté des cordes sur le chantier. Des témoins les ont vues. Lorsque le responsable des travaux s'aperçoit qu'un appareil de sécurité n'est pas utilisé, il ordonne de l'employer. Malheureusement, ce jour-là, il n'est pas arrivé assez tôt sur les lieux. Si cette protection n'a pas été prise ce n'était pas pour économiser de l'argent sur le dos de la sécurité, assure-t-il.

Le décès de l'ouvrier a perturbé profondément le prévenu. En vingt-cinq ans de carrière, c'est la première fois qu'un tel accident lui arrive. L'avocat de la défense demande la libération de son client. Yves Fiorellino, président du tribunal, rendra le jugement mardi 21 janvier à 14 heures. D. de C.

Théologie et santé au Club 44

Dualité corps-esprit

Dernier exposé du cycle proposé par L'Ortie, «Le corps et l'esprit: conflit ou unité» a tenu en haleine un large auditoire, hier au Club 44.

Pierre Buehler, professeur de théologie à l'Université de Neuchâtel, a tracé les grands axes de la perception de l'humain, entité ou dualité corps et esprit, à la lumière des propositions contenues dans les textes bibliques, dont les interprétations successives peuvent avoir influencé la manière d'appréhender la santé.

La santé n'est pas une valeur neutre, elle met en jeu une conception de l'humain. Aujourd'hui, elle se présente comme valeur ultime: «Tant qu'on a la santé...» Mais le carrefour entre corps et esprit est contesté. Actuellement, on assiste à la redécouverte d'une globalité de l'humain, revalorisant le corps jusqu'au culte parfois, au nom de la recherche d'harmonie. A contrario de l'image chrétienne,

liée à la contrainte, le péché, avec une localisation chair et esprit. La tradition chrétienne a pu véhiculer des ambiguïtés, reposant sur un modèle fondamental ancestral de l'homme bipartite, que la mort sépare entre corps et âme. Mais la notion d'esprit emprisonné dans le corps est d'origine platonicienne, le dualisme s'est développé depuis l'Antiquité. Et la lecture des textes sacrés amène aussi la notion corps et âme, un tout relevant de l'attitude fondamentale d'une création voulue par Dieu.

Pierre Buehler a examiné aussi les effets possibles de l'approche biblique sur la vision de la santé, tenant compte des médecines classique ou douce, relevant que, dans l'optique chrétienne, la santé n'est pas le salut. Des pistes qui peuvent permettre la redécouverte d'une dimension globale, tenant compte de l'interaction entre spirituel et relationnel. (sg)

Fermeture annuelle de la piscine des Arêtes

Grand nettoyage de printemps

Avant l'heure, l'Office des sports de la ville entreprend les nettoyages de printemps à la piscine des Arêtes. Dans le même élan, ce service procède aussi à un lifting doux des installations. Quant aux baigneurs, ils doivent patienter une semaine avant de se remettre à l'eau...

Par le biais d'un avis officiel, la commune a averti, la semaine dernière, le public que la piscine des Arêtes serait fermée du 12 janvier à 18 h au 19 janvier. L'Office des sports (OS) profite, en effet, de ce laps de temps pour laver les bassins et les vestiaires, contrôler et entretenir les installations et changer l'eau. «C'est également le premier

grand rafraîchissement depuis l'ouverture de la piscine, en septembre 1983», précise M. Daniel Piller, responsable de l'OS.

Les locaux consacrés aux joies annexes, telles le sauna et le solarium, seront, eux, refaits à neuf. Enfin, les escaliers conduisant au bain se verront agrémenter d'un revêtement antigel encastré dans chaque marche.

La signalisation va aussi être améliorée et il ne sera plus nécessaire d'enlever, comme à la mosquée, ses chaussures avant de pénétrer dans les cabines. On revient effectivement aux anciens usages, le système actuellement en place ne donnant pas entière satisfaction... Consé-

quence: la zone désinfectée est quelque peu réduite.

En ce qui concerne l'affluence, l'OS a enregistré environ 83.000 entrées l'année dernière contre 92.000 en 1990. «Cette légère baisse de fréquentation, explique M. Frédy Feuz, gérant de la piscine des Arêtes, est due à l'ouverture des piscines du Nid-du-Crô à Neuchâtel et à l'introduction du nouvel horaire (ndlr: depuis l'automne 90, 5 heures hebdomadaires de moins pour le public)». Et M. Piller d'ajouter: «Ça reste une grosse fréquentation, surtout si l'on tient compte des 30.000 entrées (école + sociétés) comptabilisées l'an passé à Numa-Droz». (alp)

Brevets de natation

Parés pour le sauvetage

Une quinzaine de jeunes nageurs ont passé avec succès leurs brevets de sauvetage. Sous la direction de M. François Saccol et Mme Manon Spiller, monitrice, ils ont suivi le cours de préparation entre septembre et novembre dernier et passé les épreuves imposées, MM. Marc Fatton et Fabien Vuilleme fonctionnant comme experts.

Nouveaux sauveteurs: Christelle Brossard, Erika Fericot, Miryam Nobs, Rachel Olivier, Sylvie Scholl, Marianne Schwarz, Laurence Widmer, Valérie Widmer, José Manuel Barreiro, Vincent Ecabert, Cyril Humbert-Droz, Guillaume Kouyoumdjan, Cédric Perroux, Frédéric Schwarz, Florian Wille. (ib - photo Impar-Gerber)



SERVICES

- PHARMACIE D'OFFICE
Hôtel-de-Ville, L.-Robert 7, jusqu'à 19 h 30. Ensuite, Police locale, ☎ 23 10 17, renseignera.
- URGENCES MÉDICALE ET DENTAIRE
☎ 23 10 17 renseignera.
- HÔPITAL
☎ 27 21 11.

- BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE
prêt, discothèque, salle de lecture, lu 14-20 h; ma-ve 10-20 h; sa 10-16 h. Département audio-visuel, lu 14-18 h, ma-ve 10-12 h, 14-18 h ou sur rendez-vous.
- BIBLIOTHÈQUE DES JEUNES
Prés.-Wilson, Ronde 9, lu-ve 13 h 30-18 h; sa 10-12 h, 13 h 30-16 h.

AUJOURD'HUI

LA CHAUX-DE-FONDS

- MUSIQUE
César's discothèque ma-je, 22 h-2 h; ve+sa 22 h-4 h; lu fermé. Scène Libre avec Station Service
Le Petit Paris 21 h.

Déliçats travaux au Musée d'horlogerie

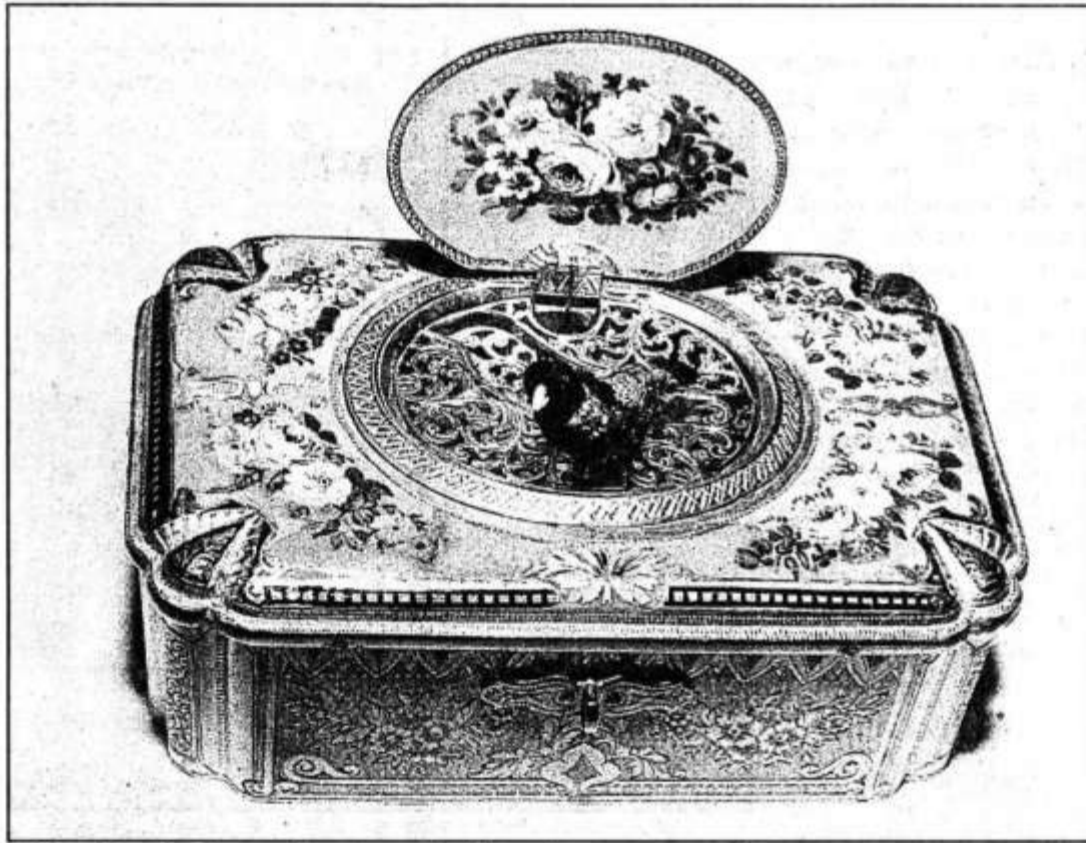
Frêles mécaniques à remonter

Les automates, les boîtes à musique, les tabatières à oiseau chanteur, toutes ces délicates petites mécaniques enchantent les visiteurs du Château des Monts. Mais un objet qui marche s'use, forcément. Lorsqu'il faut remplacer des rouages datant des siècles enfilés, ce n'est pas chez le commerçant du coin qu'on trouvera les pièces...

L'un des principes du Musée d'horlogerie des Monts, c'est d'exposer des pièces qui fonctionnent. Tant que faire se peut. C'est-à-dire avec les finances et le personnel à disposition, ce dernier étant composé du conservateur François Mercier et de son adjoint Pierre Buser. Or, «si on voulait s'occuper d'entretenir et de restaurer les collections ainsi que les stocks, il y aurait du travail pour deux horlogers, à vie!» commente M. Buser.

Sur les quelque 120 pendules présentées, 70% sont en état de fonctionner. Même si certaines auraient dû logiquement tomber en panne depuis longtemps. Mais comme chacun sait, il a y un peu de sorcellerie dans l'horlogerie.

D'autre part, s'il s'agit de restaurer des objets spéciaux, comme les automates ou boîtes à



Tabatière à oiseau chanteur de Bruguier.

Une nouvelle vie grâce à un spécialiste qui travaille dans l'infiniment petit.

(Impar-Perrin)

musique, le musée délègue le travail à des spécialistes de l'extérieur.

VOYAGE DANS L'INFINIMENT PETIT

L'un de ces spécialistes vient de remettre en état une ravissante tabatière à oiseau chanteur de

Bruguier (mi-XIXe siècle). Le chant de l'oiseau est provoqué à l'aide d'un petit sifflet à pistons commandé par un jeu de cames. Et c'est ce système, riche en pièces microscopiques, qu'il s'agissait de soigner. On ne vous dit pas le temps qu'il y a passé... Parmi les travaux effectués: ré-

fection de la roue de vis sans fin avec son pignon, reféction du ressort des cames, correction de l'alignement des pivotements de la bielle actionnant la pompe du soufflet, reféction de la vergette d'actionnement de la soupape de chant, etc, etc.

Outre l'incroyable patience

-et la passion! - qu'il faut à ce genre d'ouvrage, inutile de dire que les pièces d'époque ne se trouvent pas au «Do It Yourself». Notre spécialiste a dû en fabriquer lui-même, quand ce n'était pas les outils ad hoc! Pas de plans ni de dessins à disposition. S'il manque un mécanisme, il faut l'imaginer...

Des spécialistes capables de réparer des tabatières, «il y en a, mais ils ne sont pas légion». Il y a des jeunes aussi, «des pit-chons!» admire Pierre Buser, dont le métier se confond pratiquement avec leur vie...

PURISTE JUSQU'OU?

Vaste question, la restauration. Jusqu'ou peut-on être puriste? Contrairement aux meubles par exemple, aucune loi précise ne régit ce domaine en horlogerie. «Ce sont plutôt des règles d'éthique, que chaque restaurateur s'impose» commente François Mercier. «Au musée, nous cherchons à faire le maximum, avec les moyens dont nous disposons». Exemple: pour chaque pièce refaite, l'original est conservé, muni d'un dossier et de photos, voire d'un mode d'emploi.

Des spécialistes, il y a en a. Rien n'est impossible à refaire. Après tout, la montre la plus compliquée (la Patek Philippe calibre 89) a été fabriquée il y a trois ans. Reste la question financière. Et la question temps. Et comme le temps, c'est de l'argent... CLD

Rédaction

du LOCLE

Tél: 039/31 33 31

Fax: 039/31 33 32

Jean-Claude PERRIN

Claire-Lise DROZ

BRÈVE

Caisse de retraite Klaus En liquidation

La Feuille officielle signale que suite à la faillite de la S.A. des Fabriques de Chocolat et Confiserie J. Klaus au Locle, la Caisse de retraite Klaus doit être liquidée. Deux curateurs ont été nommés à cet effet par l'Autorité cantonale de surveillance des institutions de prévoyance. Quant aux assurés ayant cotisé au minimum pendant douze mois consécutifs et dont la période de cotisation a concerné en tout ou partie la période du 1er janvier 1980 au 20 novembre 1990, (date de la prononciation de la faillite), doivent s'annoncer jusqu'au 15 février. Et ce en écrivant à Caisse de retraite Klaus, par Revisuisse, Price Waterhouse, rue Saint-Honoré 10 à Neuchâtel. (Imp)

AGENDA

Eglise évangélique libre «L'affaire Sattler»

Samedi 18 janvier, à 20 h à l'Eglise évangélique libre du Locle, Jo Wenger, d'Alsace, présentera et projettera le film «L'affaire Sattler» qui retrace la lutte des anabaptistes au 16e siècle. Une lutte dans laquelle ces croyants se sont engagés pour maintenir le respect des vérités bibliques et pour une église libre. Et ce malgré des conditions très dures de cruauté, de famine et de totalitarisme ecclésiastique. (Imp)

Les Ponts-de-Martel Au Club des loisirs

Les membres du Club des loisirs des Ponts-de-Martel sont invités à se retrouver jeudi 16 janvier à la Maison de paroisse pour une nouvelle séance. Comme de coutume, celle-ci débutera à 14 h par le culte. Une demi-heure plus tard, René Bovey, de La Côte-aux-Fées parlera d'Israël, accompagnant ses propos de diapositives. Changement de programme motivé par des raisons de maladie. (Imp)

A la Communauté évangélique

Jeudi 16 janvier et vendredi, la Communauté évangélique, Chapelle 8, des Ponts-de-Martel accueillera à 20 h le pasteur Brian Tatford de Provence en France. Chacun est cordialement invité. (Imp)

Conseil communal réduit de 15 à 5 tiers (temps)

Débat public et contradictoire

Débat contradictoire et public, hier soir à la salle des Musées, à propos de la consultation communale de la fin de la semaine relative à l'initiative réclamant le changement de statut des conseillers communaux (en réduisant leur permanence à un tiers de poste). Celui-ci, comme tant d'autres lors de pareils exercices, a simplement démontré que les positions des adversaires et des partisans sont déjà arrêtées. Et que personne, quels que soient les meilleurs arguments développés par les uns et les autres, ne changera d'avis.

Equitablement et fermement mené par notre confrère journaliste Remy Gogniat, face à un auditoire à notre sens majoritairement marqué d'une sensibilité de gauche, six intervenants. Soit Pierre Castella (libéral-ppn), Remy Cosandey (droit de parole), Francis Maillard (vice-président du comité d'initiative), Alain Rutti (rad) - tous favorables à l'initiative - ainsi que Francis Jeanneret (socialiste) et Frédéric Blaser (pop).

Devant une salle joliment remplie Chs-Henri Pochon a d'abord rappelé quelques faits historiques et politiques qui ont

abouti au lancement de cette initiative.

LE POIDS DE LA «MASSE SILENCIEUSE»

C'est en fait un changement, «par les voies de la démocratie», que réclame le comité d'initiative à propos de la permanence de l'exécutif. En étant persuadé de représenter «une masse silencieuse» acquise à cette idée.

Droit de parole juge urgent de réadapter les structures du Locle à ses moyens et ambitions. Souhaitant obliger ses autorités à choisir «entre un choix politique et une gestion administrative».

En six points le représentant socialiste s'insurge contre cette initiative qui crée notamment «une confusion entre les structures de la ville et les hommes qui la dirige, jette un discrédit sur la fonction politique de ceux-ci et met en cause une région dans son ensemble» par rapport au rôle que Le Locle doit y jouer.

QUEL MAL ET QUEL REMÈDE?

En affirmant ne pas vouloir être des démolisseurs, mais partisans «d'un changement» les radicaux entendent «revaloriser la fonction de magistrat des conseillers communaux», tout en permet-

tant «une meilleure mise en valeur des chefs de service» grâce à cette initiative.

Un argument que les populistes réfutent. Estimant, face à la complexité croissante des tâches dévolues à un exécutif que «celui-ci doit être permanent pour être efficace» de manière, par exemple, à disposer suffisamment de temps pour étudier les dossiers destinés à défendre la ville. «Cette initiative n'est ni un remède politique, ni un remède pour notre commune» a conclu son porte-parole.

Avis évidemment opposé de la part des libéraux-PPN qui ont le souci essentiel de «faire bouger les choses» en constatant que la ville et leurs autorités sont «victimes de leur immobilisme». Et de préconiser de laisser les

travaux de réalisations concrètes à des professionnels. Soit des fonctionnaires déjà en place.

C'est autour de tous ces thèmes succinctement résumés ci-dessus que c'est engagé le débat d'hier soir dont la conclusion sortira des urnes dimanche prochain.

Débat intéressant certes, utile dans la mesure où il a prouvé le bon fonctionnement d'une démocratie, sans toutefois ébranler les convictions profondes de ceux qui y ont assisté. Mais le public au moins était fourni. De bon augure pour la participation au scrutin de samedi et dimanche. (jcp)

● Lire également en page 22

Résultat du scrutin: dans les vitrines de «L'Impar»

Inutile d'aller encombrer le hall d'entrée du bureau de dépouillement du scrutin des votations, dimanche, lors de décompte des résultats issus des urnes. Au fur et à mesure de l'arrivée de ceux-ci -dès 14 h 30, si nos meilleures prévisions optimistes le confirment - ils seront affichés dans les meilleurs délais à l'intérieur des vitrines de l'administration des bureaux de «Publicitas - L'Impartial», rue du Pont 8. (p)

Au Musée des beaux-arts

Sur les ailes du vent d'est

Le Musée des beaux-arts du Locle expose encore jusqu'au 19 janvier une exposition remarquable, «Vent d'est», regroupant des gravures et dessins d'artistes de Bulgarie, Pologne, Russie, Ukraine, Tchecoslovaquie. Point n'est besoin d'être un expert en la matière pour être ébloui par ce foisonnement de

techniques et d'inspirations. De l'érotisme au fantastique, en passant par le surréalisme, ou une veine religieuse très présente et souvent tourmentée... Ironie de l'histoire: comme l'indiquait le conservateur du Musée Claude Gfeller lors d'une visite guidée, certains artistes ont même utilisé d'anciennes af-

fiches de propagande socialiste «pour des sujets d'agit-prop spiritueliste»!

Dans le cadre de cette expo, deux artistes bulgares, Nina Kovacheva et Valentin Stefanov ont travaillé plusieurs semaines dans l'atelier de gravure du musée. Ils ont tous deux à leur actif maintes expositions en Europe

et en Asie, y compris lors de biennales ou triennales internationales de gravure.

Pour en revenir à l'animation du Musée, une nouvelle structure est en train de se mettre en place dans le sens d'une ouverture plus grande avec l'Ecole secondaire du Locle.

(cld)

SERVICES

- PHARMACIE D'OFFICE
Coopérative, jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures ☎ 31 10 17 renseignera.
- PERMANENCE MÉDICALE
☎ 31 10 17, ou service d'urgence de l'Hôpital. ☎ 34 11 44.
- PERMANENCE DENTAIRE
☎ 31 10 17.
- HÔPITAL
☎ 34 11 44.

SOCIÉTÉS LOCALES

SEMAINE DU 15 AU 21 JANVIER

- AMIS DES CHIENS LE LOCLE.
Société réunissant les chiens de toutes races avec ou sans pedigree. Entraînements tous les samedis. Rendez-vous à 14 h à la Combe Girard (ancien camping). Renseignements: (039) 26.65.48 (heures des repas). Reprise des entraînements samedi 11 janvier à 14 h.
- CAS GROUPE DES AINÉS.
Stamm le lundi à 18 h au Sphinx.
- CAS SECTION SOMMARTEL.
Vendredi 17, Stamm à 18 h au café de la Jaluse. Samedi 18, ski de randonnée, itinéraire en fonction des conditions. Lundi 20, comité à 19 h au local. Mardi 21, gymnastique dès 18 h 30 au Communal. Gardiennage: M. J.-L. Cattin et M. Tobler.
- CHŒUR D'HOMMES «ÉCHO DE L'UNION».
Lundi 20 janvier, répétition à 20 h à la Maison de paroisse.
- CLUB JURASSIEN, SECTION COL-DES-ROCHES.
Vendredi 17 janvier, assemblée générale à 17 h 15 à la Bourdonnière, suivie d'un souper-fondue.
- CLUB DES LOISIRS.
Samedi 16 janvier à 14 h 30 au Cercle de l'Union, deuxième jeu de cartes.
- FMU LA MONTAGNARDE.
Samedi et dimanche 18 et 19 janvier, rencontre romande d'hiver à Arzier/Nyon. Renseignements au 038. 53.62.45.
- SOCIÉTÉ CANINE.
Entraînements: le samedi dès 14 h au chalet sur les Monts. Le mercredi dès 19 h, rendez-vous à la gare du Crêt-du-Locle. Renseignements: (039) 23.45.21. Toutes races de chiens acceptées avec ou sans pedigree.

La délégation maïchoise de retour d'Ondougou

Les frimas du Mali

La délégation maïchoise a eu froid au Mali. Cette troisième visite rendue à nos amis d'Ondougou ne manqua pas, malgré tout, de chaleur, à en juger par les nombreux cadeaux ramenés de là-bas pour la mairie et la paroisse.

Que les Maïchois ne s'y trompent pas, ce voyage n'avait rien d'un déplacement d'agrément dans le confort ouaté des hôtels intercontinentaux. Les sept membres de la délégation (le père Jan, Françoise Mercanti, Alain Ménigoz, le Dr Droujininsky, Marie-Noëlle Maire, Danielle Nihuelic, Yolande Monnin) étaient hébergés dans la rustique «Maison de Maïche», construite par les villageois d'Ondougou pour la réception des délégations du jumelage. On a eu froid la nuit et on a dû acheter des couvertures auprès des tisserands», raconte A. Ménigoz.

Cette expédition, à caractère humanitaire comme les précédentes, s'est rendue à Ondougou avec une offre de 20.000 FF, 70 kg de médicaments ainsi que des vêtements. La famine et les risques de pénurie alimentaire semblent provisoirement écartés, a constaté la délégation. «La récolte a été très bonne. Il y a beaucoup de fruits et de cultures



Sculptures offertes par Ondougou

La mairie et la paroisse en sont les destinataires.

(Impar-Prêtre)

maraiçères». Pour autant, la situation reste précaire sur le plateau Dogon où les pathologies diverses continuent à faire des ravages.

500 CONSULTATIONS

Le Dr Droujininsky a ainsi ausculté 500 habitants, presque tous souffrant de pneumopathies, de bronchites aggravées etc... Un enfant de douze ans que sa mère avait amené à tra-

vers la brousse pour la consultation est mort en entrant dans le dispensaire. Ce dispensaire élevé grâce à la contribution de Maïche est «le mieux équipé du Mali», considère le médecin maïchois qui a pu également à contrario constater l'impuissance de l'Hôpital de San, capitale d'une province dont l'évêque fut durant 25 ans un certain Perrot de Grand'Combe-des-Bois.

C'est le statut peu enviable! — de la femme qui a le «plus impressionné», Françoise Mercanti, qui découvrait pour la première fois ce peuple. Des femmes qui travaillent du petit matin au grand soir. Leur premier travail consiste à aller chercher de l'eau au puits, en devant parfois escalader le rocher avec un seau sur la tête». Le forage de deux puits constituera d'ailleurs le prochain objectif du pro-

gramme de développement conduit en collaboration avec Maïche.

DURE SÉPARATION

Les villageois d'Ondougou attachent une importance capitale à ce jumelage représentant pour eux un espoir de sortir de l'ornière du sous-développement, même si ce jumelage permet seulement d'ouvrir un îlot de prospérité relative dans un océan de pauvreté. Preuve de l'intérêt des espérances placées dans cette coopération, «ces gamins d'Ondougou brandissant les lettres reçues de leurs correspondants maïchois». Et puis naturellement cette hospitalité débordante. Au village de Kaoli, la délégation a été accueillie par une foule en liesse qui avait revêtu pour la circonstance «ses plus beaux habits». Marque suprême de considération et d'hospitalité, le chef du village a sorti le masque Sigi, sorte d'emblème sacré qui n'est révélé en public que tous les 60 ans!

«La séparation a été dure», observe unanimement la délégation revenue sans le père Jan, resté jusqu'à la fin du mois auprès de Mgr Perrot à San. A leur arrivée en mairie, samedi dernier, les six envoyés spéciaux du comité de jumelage ont tiré les rois et remis les statuettes offertes par Ondougou à la mairie et à la paroisse. On notera que les onze villages formant la communauté d'Ondougou ne rassemblent que 31 catholiques pour une population de 4500 âmes à majorité musulmane.

Pr. A.

Rédaction
du HAUT-DOUBS
Tél: 81 64 03 80

Alain PRETTE
Philippe JECHOUX
Jean-Pierre COUR
Eric DOTAL
Pascal SCHNAEBELE
Roland VERY

BRÈVES

Dotation de l'Etat 400.000 FF pour Pontarlier

Le premier ministre Edith Cresson a rendu publique une liste de 50 arrondissements répartis dans 18 régions, qui vont bénéficier chacun d'une aide de 400.000 FF destinée à leur développement. Pontarlier fait partie des destinataires des deniers publics.

Cheval comtois

La presse japonaise à Maïche

La presse japonaise se passionne pour le cheval comtois. Deux journalistes nippons, représentant un magazine à grand tirage, étaient mardi à Maïche pour photographier les pouesses des chevaux de MM. Martin et Passebois, dans des démonstrations de débardage et de traction de traîneaux. Auguste Jeangirard, président du Syndicat du cheval comtois, M. Bernard, directeur adjoint des harras de Besançon, et M. De Cheviigny, président de l'Union nationale interprofessionnelle du cheval, accompagnaient les reporters, manifestement éblouis devant les performances du cheval comtois dont 13 nobles représentants viennent tout juste de prendre le bateau pour la Sardaigne. (pr.a)

Cetehor

Nouveau directeur

Michel Froelicher vient d'être nommé directeur général du CETEHOR (Centre technique de l'industrie horlogère) à Besançon. Agé de 49 ans, cet ingénieur travaillait précédemment au CNRS et à l'ANVAR. Il remplace à la direction du CETEHOR Michel Dalin dont le mandat prenait fin en décembre 91.

Football en salle à Villers-le-Lac

Vercel vainqueur par k.-o.

Traditionnellement, début janvier, le Sporting-Club de Villers-le-Lac, organise un tournoi de football en salle qui draine vers la cité frontalière des bords du Doubs toutes les équipes du Haut-Doubs ainsi que quelques-unes du Plateau et de Suisse.

Vingt équipes avaient cette année répondu présentes, dont les honorables de Montlebon et Pontarlier ainsi que les promotionnaires de Vercel, Maïche et Gilley. Répartis en quatre

poules de cinq, les deux premiers étaient qualifiés pour la poule finale qui se déroulait selon la formule du k.-o., c'est-à-dire que, dès qu'une équipe comptait deux buts d'avance, elle était déclarée vainqueur avant le terme de la rencontre.

Cette formule a actuellement un grand succès car le jeu est plus rapide et plus débridé. Elle permet également un jeu plus offensif et les nombreux spectateurs se sont régalés des 171 buts de la soirée. Il faut également si-

gnaler que toutes les rencontres se sont déroulées dans un parfait esprit sportif, le nombre de coups francs étant nettement inférieur au nombre de buts.

Si les équipes des Brenets et du FC Azzuri du Locle ont dû s'incliner face à plus fortes qu'elles, la poule finale a donné lieu à un très bon spectacle, notamment grâce aux équipes de Vercel et Pontarlier, véritables spécialistes de ces joutes en salle. Un accessit également aux Mortuaciens qui ont battu Villers-le-Lac en finale de la consolante. De nombreux lots offerts par les commerçants et artisans locaux ont récompensé les vainqueurs. (Texte et photo rv)

RÉSULTATS ET CLASSEMENTS

Finale des perdants: Pontarlier bat Valdahon par k.-o. (2-0). Finale: Vercel bat Maïche par k.o. (2-0). Ire consolante: Morteau bat Villers-le-Lac 1-0. 2e consolante: Vercel II bat Les Fins par k.o. (3-1).

Classement: 1. Vercel. 1. Maïche. 3. Pontarlier. 4. Valdahon. 5. ex aequo Entre-Roches, Montlebon, Gilley, Le Russey.



Pervers pépère à Besançon

Il aimait photographier les petites filles

Un Bisontin de 50 ans, soupçonné d'attentats à la pudeur sur des fillettes a été arrêté en début de semaine par les enquêteurs de la sûreté urbaine. Des dizaines de photographies suggestives de fillettes de son entourage ont été saisies à son domicile.

Cet ouvrier célibataire se montrait volontiers serviable avec ses voisins, ses camarades de travail ou ses rencontres au centre ville où il demeure. Après avoir sympathisé, il proposait gracieusement aux parents de garder leurs enfants à l'occasion.

PHOTOGRAPHE AMATEUR

Surtout lorsqu'il s'agissait de jeunes filles d'une dizaine d'années. Il profitait ensuite de ces gardes pour convaincre ses jeunes protégées de se laisser prendre en photo, exigeant le plus souvent des poses lascives ou à demi-dévêtues. Un manège qui durait semble-t-il depuis plusieurs années.

Mais récemment l'une de ses

naïves victimes a raconté à ses parents ces curieuses séances «chez le vieux monsieur». Alertée à son tour, une assistante sociale a prévenu l'unité de prévention et de protection de la sûreté bisontine. Les policiers ont arrêté le suspect et saisi à son domicile le stock de photos réalisées au fil des années.

IL RECONNAÎT LES FAITS

L'enquête a permis d'établir qu'il se contentait généralement de prendre les fillettes en photo sans user de violence. A deux reprises pourtant il aurait été au-delà en se livrant à des attouchements sur une de ses victimes et en s'exhibant devant une autre.

Confronté aux photographies, l'homme n'a pu que reconnaître les faits qui lui étaient reprochés. Il a été présenté mardi soir au juge d'instruction qui l'a inculpé. Préalablement le substitut du procureur Rose-May Rigaud avait requis son incarcération à la maison d'arrêt de Besançon. P. Sch.

IMMOBILIER

A LOUER

Hôtel-de-Ville
La Chaux-de-Fonds

Appartement neuf de 3 1/2 pièces

poutres apparentes, cuisine agencée. Salon lumineux, salle de bains, tout confort.
Libre: tout de suite ou à convenir.

132-12083

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75, RUE JANINIERE - 23001 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56

A louer à RENAN

Bel appartement de 3 1/2 pièces

Loyer Fr. 853.- + charges 90.-. Libre tout de suite.

bel appartement de 2 1/2 pièces

Loyer Fr. 567.- + charges 50.-. Libre pour le 1er avril 1992
Rénovation récente, clairs et ensoleillés, au calme.

Pour tous renseignements:
Agence Immobilière
Béatrice Paoluzzo Bellmund,
☎ 032/51 23 80

8-3190

TELESTOCK

A l'emporter
avec garantie
20 TV NEUFS
70 cm
Fr. 1390.-
☎ 038/25 77 71
Pl. des Halles 6/NE
28-713

A vendre GOLF GTI

blanche, 1986, exp.,
KIT complet,
+ toit ouvrant.
Prix à discuter.
☎ 038/41 23 65
450-101274

Publicité intensive,
Publicité
par annonces

FINANCE

Veuillez me verser Fr. _____

Je rembourserai par mois env. Fr. _____

Nom _____ Prénom _____

Rue _____ No _____

NP/Domicile _____

Date de naissance _____ Signature _____

A adresser dès aujourd'hui à
Banque Procrédit
25, Av. L.-Robert
2301 La Chaux-de-Fonds

039 - 23 16 12

08.00 à 12.15 heures
13.45 à 18.00 heures

Xprocrédit

Taux d'intérêts jusqu'à 18,5 % maximum par année inclus assurance solde de dette, frais administratifs et commissions.

3-4325/4-4



Rédaction
du VAL-DE-RUZ
Tél: 038/21 26 03
Fax: 038/21 38 34

Simone ECKLIN

Rédaction du
VAL-DE-TRAVERS
Tél: 038/61 38 77
Fax: 038/61 36 82

Mariano De CRISTOFANO

BRÈVES

Fleurier

Vol de voitures

Dans la nuit de samedi à dimanche derniers, plusieurs malandrins ont pénétré par effraction dans la salle d'exposition du garage Hotz à Fleurier. Trouvant aisément le système d'ouverture des portes du local, ils ont volé une première voiture neuve. Ils n'ont pu faire que quelques centaines de mètres, puisque le conducteur a perdu la maîtrise de son véhicule à la sortie de la localité direction Buttes, frappant de plein fouet un panneau de signalisation. L'auto est complètement détruite. (paf)

Retour à l'expéditeur

L'histoire ne s'arrête pas là. Les malfrats sont retournés au garage pour prendre une deuxième voiture dans le but - comble de la politesse - de dépanner la première et de... ramener les deux véhicules (dans un plutôt piètre état!) à l'expéditeur. Il les a retrouvés le lendemain devant son établissement. Un autre vol est à signaler dans le quartier, au garage du Pré, entre Noël et Nouvel-An cette fois-ci. Une auto en réparation a été volée et retrouvée deux jours plus tard sur une place de parc, avec quelques dégâts en plus. (paf)

AGENDA

Cernier

Festival choral

Demain, à 20 h, le Chœur mixte catholique du Val-de-Ruz, celui de la paroisse de Cernier-Fontainemelon-Les Hauts-Geneveys ainsi que l'Union Instrumentale donneront un concert à la halle de gymnastique de Cernier. On entendra des airs signés Sydney Bechet, des chants de Mozart et Bizet de même que «Jésus», une composition de Lionel Fivaz. (ha)

Les Hauts-Geneveys

Sacrés petits couvercles!

Au restaurant, vous êtes de ceux qui se ruent sur le couvercle de la crème à café? Alors ceci vous concerne. Une bourse d'échange et de vente de ces mêmes petits couvercles a lieu vendredi 17 au Buffet de la gare des Hauts-Geneveys, dès 19 h. (ha)

Mercredi 15 janvier 1992

L'Impartial

Val-de-Ruz: la rue de la Chapelle, aux Hauts-Geneveys, se dote d'un trottoir

Sécurité oblige!

En 1977 déjà, la commune des Hauts-Geneveys demandait à l'Etat la réalisation d'un trottoir le long de la rue de la Chapelle. Une rue étroite et dangereuse. Les travaux vont commencer ce printemps. Pour la sécurité des piétons, on sacrifiera l'arbre situé à l'angle de la rue du Collège.

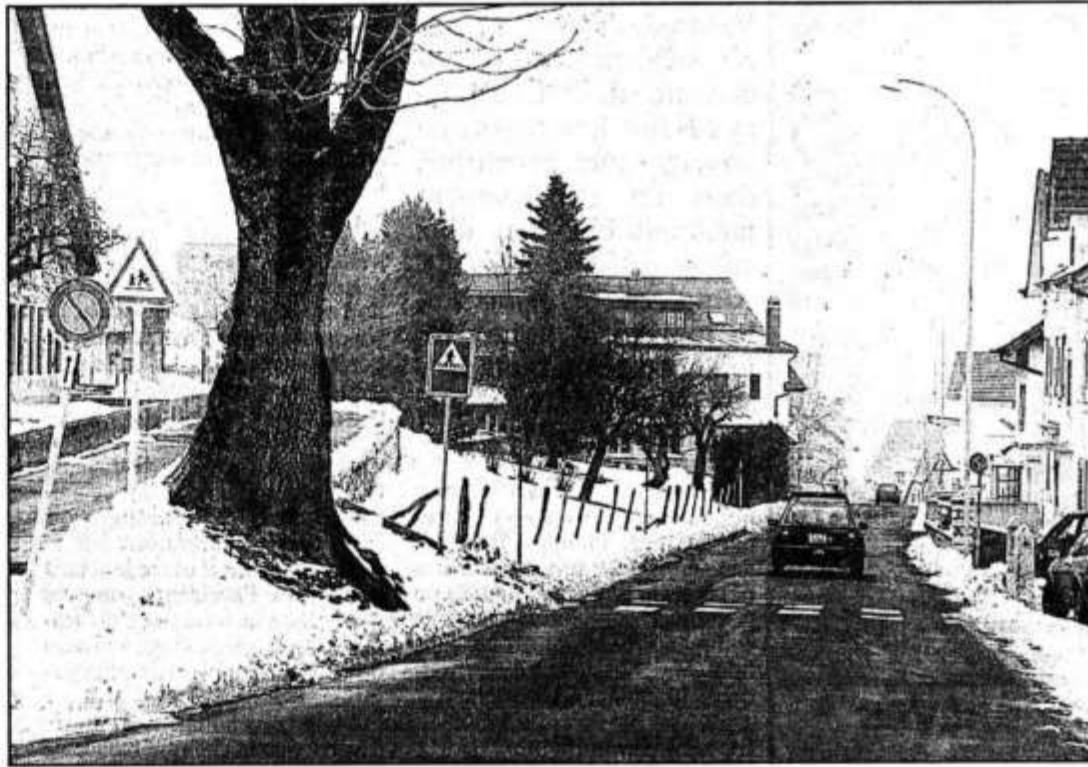
La rue de la Chapelle? Un des axes les plus chargés du Val-de-Ruz, une route cantonale, véritable goulet, qui coupe le village des Hauts-Geneveys en deux. Question sécurité des piétons, un «modèle du genre» à rayer de la carte au plus vite car la chaussée ne comporte pas de trottoir. Quotidiennement, les villageois, et bien sûr nombre d'enfants, s'aventurent sur les quatre passages cloutés qui colorent la chaussée en évitant les véhicules - on en comptait 3300 par jour en 1986 - qui empruntent cette voie.

Jusqu'à présent - touchons du bois - aucun accident n'a encore coûté une vie.

La commune demande depuis longtemps que l'Etat réalise un trottoir le long de cette rue. Pour un coût estimé à 440.000 fr, un projet définitif sort enfin des tiroirs de l'Etat. Mis à l'enquête en automne 90, il ne soulève aucune opposition. Les travaux commenceront ce printemps. Ils n'épargneront pas l'arbre qui se trouve à l'angle des rues de La Chapelle et du Collège. «La route n'ayant que 6 mètres de large, on tombe en conflit avec l'arbre!», explique l'ingénieur responsable du projet. L'abatage risque de provoquer de vives réactions dans le village comme le pressent déjà l'administrateur communal.

Le trottoir, d'une longueur totale de 320 mètres, sera réalisé au nord de la chaussée, mis à part les 60 premiers mètres depuis le carrefour de la J20. Au carrefour même - modération du trafic oblige -, la bordure du trottoir de la J20 sera prolongée de façon à réduire la vitesse des voitures qui entrent dans le village. A la hauteur du collège et jusqu'à la fontaine, le trottoir repassera au sud de la chaussée. Là, on profitera de refaire le talus de la route qui est en train de céder.

S. E.



Les Hauts-Geneveys

Ce printemps verra enfin fleurir un trottoir le long de la rue de la Chapelle. Et tant pis pour l'arbre!

Les scouts du canton réunis à Cernier

Fidèles à leur engagement

C'est dans l'aula du centre scolaire de La Fontenelle à Cernier que les membres de l'Association du scoutisme neuchâtelois (ASN) se sont retrouvés récemment pour leur assemblée générale. A l'ordre du jour figuraient les élections statutaires pour la période 92-94 et la lecture de différents rapports.

1991, c'est l'année du 700e, celle de Mozart et son génie et pour les scouts du canton, une année sans manifestation particulière, comme devait le relever le président Pierre Borer. Mais le comité et toute l'équipe ont fourni un travail de base solide, nécessaire à la poursuite et la bonne

marche du scoutisme neuchâtelois.

Dans le but de maintenir un appui financier, le fonctionnement et le programme de l'ASN ont été présentés au conseiller d'Etat Michel von Wyss lors d'une entrevue. Comme plat de résistance du menu de l'année 92 figure la journée cantonale fixée le 13 juin.

Présentés par André Schifferdecker, les comptes ont été adoptés de même que le budget 92 ainsi que l'augmentation des cotisations qui augmentent de 16 à 17 fr.

Des travaux d'entretien ont été effectués au chalet cantonal de Montperreux. Un chalet dont la location laisse par ail-

leurs un compte d'exploitation bénéficiaire. Plus de 2084 nuitées ont été enregistrées en 91.

Au nom des autorités de Cernier, Philippe Soguel, conseiller communal, a félicité les scouts pour leur engagement.

Suite aux élections statutaires, le bureau du comité pour la période 92-94 se compose comme suit: présidente, Christiane Wenger, Les Brenets; vice-président, Pierre Borer, Cormondrèche; secrétaire, Christiane Grossen, Colombier; caissier, André Schifferdecker, Corcelles; cheftaine cantonale, Sylvie Buet, Neuchâtel et chef cantonal, Jean-Luc Geiser, Colombier. (ha)

Ça clignote à La Chapelle

Actuellement, on met au point les derniers réglages. En principe, les feux clignoteront de 7 h du matin à 18 h le soir. Pendant le week-end? Répit. La commune des Hauts-Geneveys vient de poser deux panneaux clignotants aux extrémités de la route pour avertir les automobilistes du danger que constitue cette rue étroite. Une route que les enfants traversent tous les jours pour se rendre à l'école.

(se-photo Schneider)



Artiste roumain au Centre œcuménique de Fleurier

L'homme aux mille techniques

Exposition originale que celle proposée au Centre œcuménique de rencontres et d'animation (CORA) de Fleurier. «Nous offrons régulièrement à nos clients un décor qui parfois les interpelle», confie Jean-Pierre Aeschlimann, animateur. Cette fois-ci, c'est un peintre roumain, Georges Dumitresco, qui est «accroché» aux cimaises de la cafétéria. A découvrir jusqu'à fin janvier.

Cette présentation est née d'une rencontre tout à fait fortuite entre le fils de M. Aeschlimann et l'artiste, médecin de profession, qui habite à Vallorbe (VD). Le premier, victime d'un malheureux accident, est allé trouver le second. Tout de suite, le contact s'est créé, réitéré peu après avec toute la famille: «Et pourquoi ne viendriez-vous pas exposer à Fleurier?» Le rendez-vous est pris et la formidable aventure peut débuter.

Georges Dumitresco est l'homme des mille techniques. Installé en Suisse depuis plusieurs années, son œuvre est le reflet de terribles souffrances mêlées d'espérances qu'ils a ressenties sous l'ancien régime en Roumanie. Ses paysages, ses natures mortes, ses personnages sont empreints de ses émotions, de ses sentiments, de ses malheurs, de ses joies... Au premier



coup d'œil pourtant, ces impressions sont diffuses; mais extraordinairement omniprésentes par la magie des formes.

De chaque tableau émane une force qui vient dont ne sait où, suscitée par la sensibilité de l'auteur, la densité des traits et l'expression des sujets, presque tous figuratifs. La lumière est, sans doute aucun, un élément pri-

mordial. Elle apporte la vie et l'énergie nécessaires pour se battre continuellement contre toutes les injustices qui traversent notre monde. Dans un pareil contexte, une fleur, un personnage prennent une signification particulièrement chargée de symboles et de messages qu'il s'agit de décoder.

(Texte et photo paf)

Observations météorologiques de Saint-Sulpice

Décembre sous les eaux

Le dernier mois de 1991 aura été particulièrement arrosé. Un véritable temps d'arrière-automne. Les relevés suivants ont été effectués pour décembre 1991 avec la comparaison de l'année précédente à la même époque.

Précipitations:	1991	1990
- pluie et neige tombées en mm		
- selon pluviomètre	215,2	139,1
- Jours sans	21	12
- Neige tombée en cm	27	79
- Hauteur maximum de la neige		
- au sol en cm	23	54
- Sol recouvert de neige, jours	11	31
Température		
- en nocturne elle est descendue		
- au maximum jusqu'à	-12	-12
- moyenne mensuelle	- 4,7	- 4,2
- maximum diurne	+ 5	+ 6
- moyenne mensuelle	+ 1,1	+ 1,1
- jours moins zéro degré (0730)	26	7
Débit de l'Areuse		
- maximum en m ³ /s, (22.12)	45	22,9
- minimum en m ³ /s, (17.12)	0,62	1,17
		(Imp/rj)

VAL-DE-RUZ

- SERVICE DE GARDE PHARMACIE en cas d'urgence ☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24 24 24.
- HÔPITAL ET MATERNITÉ Landeyeux: ☎ 53 34 44.
- AMBULANCE ☎ 117.

VAL-DE-TRAVERS

- AMBULANCE ☎ 117.
- COUVET
- HÔPITAL maternité et urgences: ☎ 63 25 25.

Vallon de Saint-Imier: rebondissements derrière un voleur à la tire

Echappé, mais sans son butin!

Vendredi dernier, la soirée a été riche en rebondissements, de Courtelary à Saint-Imier, suite au passage fort remarqué, dans un établissement public du chef-lieu, d'un voleur à la tire français. Aux dernières nouvelles, le malandrin aurait rejoint son pays, mais sans son butin, récupéré le soir même par la police.

Les faits, tels que des témoins nous les ont relatés – et épurés par le juge, Philippe Beuchat, des épisodes supplémentaires nés dans la seule imagination de la rumeur publique... –, avec le commencement de toute l'affaire en début de soirée, ce vendredi 10 janvier à Courtelary.

ENCASTRÉE DANS LES BARRIÈRES

Au restaurant de la Gare, un client français – sa voiture était immatriculée en Gaule voisine – qui vient de souper et prend un dernier café au bar, profite d'une brève absence de la sommelière pour dérober la bourse et s'en aller en douce.

Mais, le larcin rapidement découvert, un client prend le voleur en chasse. Les deux véhicules traversent Courtelary, puis prennent la direction de Villeret après un demi-tour surprise. Un tête-à-queue du fuyard à l'entrée de Villeret et la course-poursuite continue en direction de Cor-

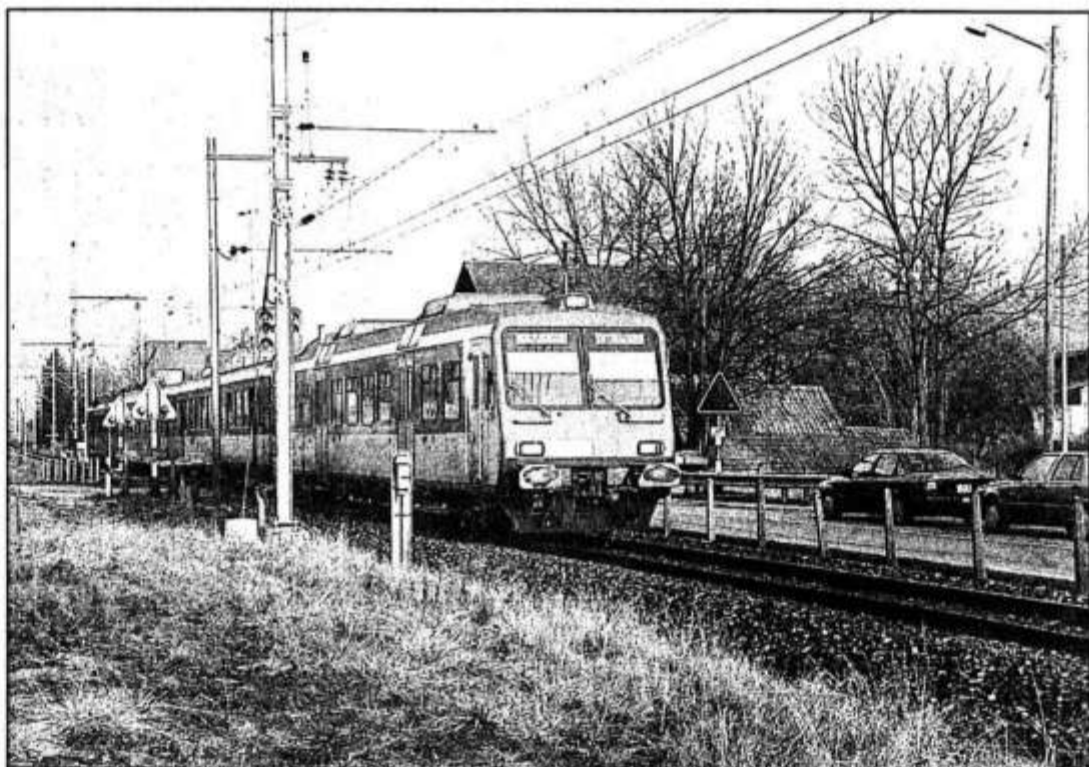
moret. Cormoret où le fameux passage à niveau sera «fatal» au voleur: sur le coup de 20 h, il manque totalement l'épingle à cheveu et sa voiture s'encastré littéralement dans les barrières CFF...

À PIED...

Malgré la présence rapide de nombreux témoins – la circulation routière est assez dense, le vendredi à cette heure-là – le bonhomme s'en va discrètement, en compagnie de son chien, à pied cette fois... La police, arrivée sur place, ne peut dès lors constater sa disparition, tandis que l'on s'active à libérer la voie CFF, sans pouvoir éviter des perturbations sur le trafic ferroviaire; outre le retard pris après l'accident, tous les convois de la soirée ont dû traverser au pas le passage à niveau dont la sécurité n'était plus garantie.

Mais revenons-en à notre fuyard, que la chemise tachée de sang, notamment, a fait repérer par un passant à la limite entre Cormoret et Courtelary. La police, immédiatement avertie, s'en est allée le cueillir non moins rapidement et récupérer la bourse du restaurant, qui contenait quelque 800 francs.

Le voleur était emmené à l'Hôpital de Saint-Imier, pour y recevoir les soins que nécessitaient ses blessures, assez superficielles il est vrai. Suffisamment bégnines, en tous les cas, pour qu'après avoir joué les agneaux repentis, il use d'un subterfuge pour fausser compagnie à tout le monde et repartir en cavale.



Cormoret

La cavale du voleur français a bien failli s'arrêter au passage à niveau; mais si sa voiture a été démolie ici très précisément, sa fuite s'est poursuivie à pied... (Impar-de)

EN FRANCE

Philippe Beuchat, juge d'instruction, confirme cette histoire plus rocambolesque que véritablement grave en fait. Et il ajoute que d'après les informations parvenues à la justice, le voleur, un quinquagénaire français, aurait regagné son pays. S'il est sous le coup d'une arrestation en Suisse – pour vol et in-

fractions à la LCR – il est bien peu probable, précise Me Beuchat, qu'un mandat international soit lancé contre lui. Le bonhomme n'était pas connu, jusqu'ici, des services de police helvétiques.

Quelques détails encore, pour démentir certaines rumeurs notamment. Contrairement à ce que d'aucuns affirment, la voi-

ture du voleur – de peu de valeur et démolie dans l'accident – ne contenait pas d'argent caché dans la carrosserie... Par ailleurs, le parent du bonhomme, qui est allé récupérer son chien au refuge d'Orpund, a simplement été entendu par la police et nullement arrêté; cette personne n'avait d'ailleurs pas connaissance du larcin commis par son proche. (de)

Rédaction
du JURA BERNOIS
Tél: 039/44 18 00
Fax: 039/44 17 07

Dominique EGGELER

BRÈVES

La Neuveville Le conducteur prend la fuite

Hier à 13 h 30, un accident de la circulation s'est produit à la route du Château. Un conducteur d'une jeep, dans un virage à gauche a heurté un mur sur la droite de la route. Sous l'effet du choc, la jeep a été déviée à gauche et est entrée en collision avec un véhicule arrivant correctement en sens inverse. Suite au choc, le conducteur de la jeep a effectué une marche arrière et a tenté de prendre la fuite en direction de La Neuveville. A environ 150 m plus bas, dans un virage à gauche, il a heurté un mur sur sa droite et a été dévié sur la gauche. Par la suite, ce véhicule a dévalé un talus sur une centaine de mètres pour s'immobiliser sur le toit. Le conducteur a été légèrement blessé et a été transporté à l'hôpital. Les deux véhicules sont hors d'usage.

Canton de Berne

Oeschberg informatisée

La Station cantonale d'arboriculture d'Oeschberg doit être équipée d'une nouvelle installation informatique. Pour ce faire, le Gouvernement bernois lui a accordé un crédit de 155.000 francs. (oid)

Villeret

214 contrôles de chauffage

La procédure de contrôle des installations de chauffage, effectuée par André Gonseth, responsable communal à Villeret, s'est très bien déroulée. De septembre à décembre derniers, 181 installations ont été testées, dont quelques unes devront être assainies dans un délai de 2 à 5 ans. Au total, 214 contrôles ont été effectués. Prochain rendez-vous: dans 2 ans. (mw)

Canton de Berne

Grenadiers: quo vadis?

Dans une interpellation déposée le mois dernier, le député prévôtois Hubert Frainier (pdc) relève qu'aucun poste du budget 92 ne mentionne la formation d'honneur des grenadiers de la police cantonale bernoise, et de demander dès lors au Gouvernement quel est l'effectif de cette formation, de quand date ce «corps spécial» et combien il coûte annuellement au canton. (de)

Saint-Imier: le Municipal et la suppression de la FJB

Une restructuration bienvenue

Parmi ses diverses communications, le Conseil municipal annonce qu'il a approuvé sans réserve, à l'attention du Gouvernement cantonal, les propositions faites par le groupe de travail ad hoc quant à l'avenir – ou plutôt l'absence d'avenir... – de la FJB.

La délégation aux affaires jurassienne avait effectivement demandé aux communes de prendre position sur le rapport présenté par le groupe de travail Annoni. Or l'Exécutif imérien partage tout à fait l'idée de supprimer cette Fédération des communes du Jura bernois et de la remplacer par un Conseil régional et un Conseil des maires.

Le Conseil municipal prend acte avec satisfaction, par ailleurs, que le Service social du Jura bernois, la Chambre d'économie publique, l'Office du tourisme, l'Ecole en soins infirmiers et le Centre médico-social ne sont pas touchés par cette restructuration.

Quant à l'avenir de radio Jura bernois Horizon 9, les autorités

imériennes précisent qu'elles y veilleront en temps opportun.

UNE REQUÊTE AUPRÈS DU CANTON

Le Grand Conseil ayant opté pour une compensation partielle du renchérissement – 3% au lieu de 6% –, le Conseil municipal a demandé au Gouvernement qu'il accorde par contre la pleine compensation du renchérissement pour les allocations familiales et pour enfants, et ce rétroactivement au 1er janvier dernier.

Rappelant que le personnel de la Municipalité n'a obtenu lui aussi qu'une compensation partielle du renchérissement, ainsi que le veut le règlement en la matière, les autorités justifient leur requête par le fait que la population et les familles de la région ont eu à subir de nombreuses augmentations. Elles espèrent vivement rencontrer un écho favorable auprès de la Berne cantonale...

Les autorités annoncent par ailleurs une bonne nouvelle pour les finances communales:

l'Office cantonal des ponts et chaussées vient de communiquer l'octroi de deux subventions, à savoir 18.090 fr pour l'entretien des berges de la Suze et des érosions, ainsi que 19.251 fr en tant que solde de la contribution cantonale aux frais causés par l'entretien et l'exploitation des routes communales importantes que sont celles des Pontins et de Mont-Soleil.

Last but not least, le Conseil municipal a pris connaissance du rapport de synthèse concernant la première étude sur l'aménagement local. Après un entretien avec U. Haag, du bureau d'urbanisme mandaté, il approuve ledit rapport et donne son accord de principe pour la poursuite de l'étude, en particulier la procédure de consultation y relative.

L'évaluation des conditions de circulation, ainsi que la création d'une nouvelle zone industrielle, ont tout particulièrement retenu l'attention des autorités. (cm)

Un couple établi dans la localité depuis 1944

Noces d'or à Villeret

En fin d'année dernière, une délégation des autorités municipales de Villeret a rendu visite aux époux Elisabeth et Roger Carrel, qui venaient de fêter leurs nocés d'or. C'est à Corgemont, le 12 décembre 1941 très exactement, que Mme et M. Carrel ont contracté mariage, venant s'établir à Villeret 3 ans plus tard, jour pour jour. Ils n'ont plus jamais quitté cette localité, où ils ont élevé 3 enfants, deux garçons et une fille, ayant aujourd'hui la joie d'être deux fois grands-parents. Membre du Conseil municipal à deux reprises, M. Carrel fut très actif au



sein du Parti socialiste, qui se dévoua également beaucoup pour la société de gymnastique, en qualité d'actif et de moniteur. Mme et M. Carrel coulent une

paisible retraite, à la rue du Brue, dans un appartement qu'ils occupent depuis plus de 20 ans. (mw - Photo Impar-de)

Première séance du législatif tramelot

Du pain sur la planche!

La première séance du Conseil général de la onzième législature de la commune de Tramelan comprendra un ordre du jour bien chargé. Cette première séance sera présidée comme le recommande le Règlement du Conseil général par le doyen d'âge, en l'occurrence, M Ernest Zürcher.

A l'ordre du jour: assermentation des nouveaux membres du Conseil général par M. Marcel Monnier préfet; présentation des groupes; élection du président et formation du bureau du Conseil général.

NOMBREUSES COMMISSIONS

Au chapitre des décisions, on procédera à la nomination des 15 commissions permanentes. Les membres de ces commissions sont élus selon une table de répartition suivant les suffrages obtenus lors des dernières élections et selon un article spécifique du Règlement d'organisation. Il sera également désigné les 4 représentants au Conseil de la «Fondation Home et Colonie d'habitation Les Lovières». Les conseillers fixeront le montant de l'amende pour absences non excusée aux séances et les in-

demnité à allouer pour chaque groupe ainsi que celle allouée par membre du Conseil général.

Formé de 45 membres le Conseil général est représenté par 18 socialistes (+1), 9 Groupe pluriel et Liste libre (+3); 9 Parti radical (0) 7 Union démocratique du Centre (-2); 2 Groupement Tramelan Avenir (-2).

SUFFRAGES

Sur un total de 108.008 suffrages, la répartition par parti est la suivante: socialiste: 40.842 suffrages; radical: 22.314 suffrages; pluriel 20.458 suffrages; udc: 18.048 suffrages et gta 6346 suffrages.

Nul doute que cette répartition joue un rôle important quant à la répartition des mandats dans les diverses commissions permanentes. Par exemple le parti udc ne serait pas représenté dans les commissions de 3 et 4 membres alors que le gta pourra être représenté que dans les commissions de 15 membres. Aussi le gta ne devrait être représenté que dans la commission de l'Ecole primaire. Les trois autres partis étant représentés dans chaque commission. (vu)

SERVICES

SAINT-IMIER

- MÉDECIN DE SERVICE
☎ 077/37 33 37, 24 h sur 24 h.
- PHARMACIE DE SERVICE
☎ 111.
- HÔPITAL ET AMBULANCE
☎ 42 11 22.

COURTELARY

- MÉDECINS
Dr Chopov, ☎ 44 11 42.
Dr Ruchonnet, ☎ 44 10 10.

CORGÉMONT

- MÉDECINS
Dr Ennio Salomoni, ☎ 97 17 66.
Dr de Watteville, ☎ 97 11 67.

SONCEBOZ

- MÉDECIN
Dr Ivano Salomoni, ☎ 97 24 24.

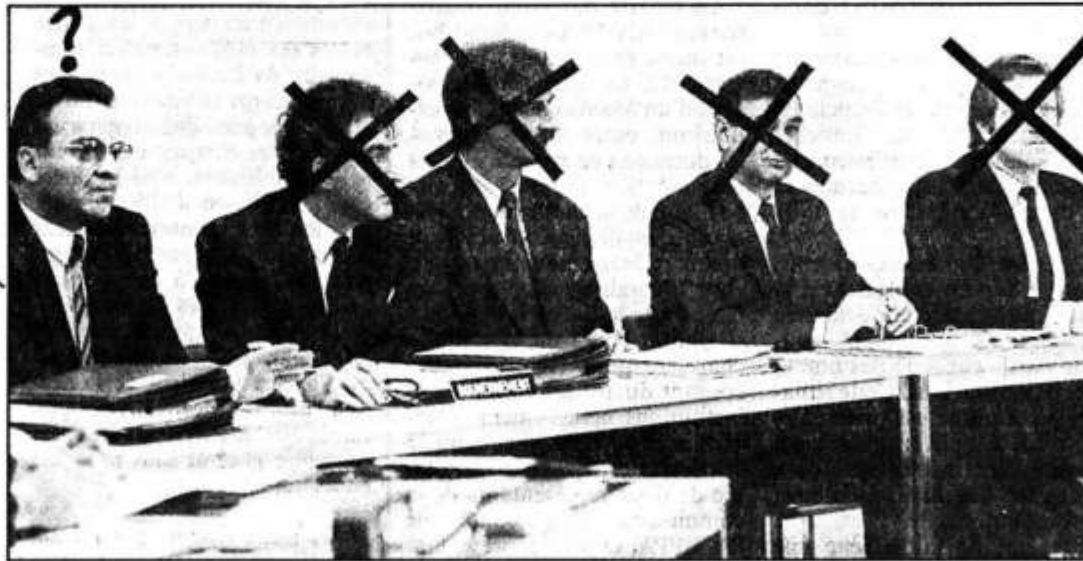
TRAMELAN

- MÉDECINS
Dr Graden ☎ 97 51 51.
Dr Meyer ☎ 97 40 28.
Dr Geering ☎ 97 45 97.
- PHARMACIES
H. Schneeberger ☎ 97 42 48.
J. von der Weid, ☎ 97 40 30.
- PATINOIRE
me 13 h 30-16 h (public), je 10 h 15-11 h 45 (1/2 patinoire, public).

Canton du Jura: quel futur gouvernement?

Quatre ministres en bout de course

Les ministres démocrates-chrétiens François Lachat et Pierre Boillat, le socialiste François Mertenat et le chrétien-social Jean-Pierre Beuret, élus au Gouvernement dès 1979, ont entamé leur dernière législature, selon la loi sur les droits politiques. Leur collègue radical Gaston Brahier, élu en 1986, réélu en 1990, pourrait certes siéger encore jusqu'en 2002 au Gouvernement. Mais, en 1994, au terme de la législature, il sera âgé de 67 ans et pourrait aspirer à la retraite.



Les ministres jurassiens

Gaston Brahier, rééligible et ses collègues François Lachat, Jean-Pierre Beuret, François Mertenat et Pierre Boillat, non rééligibles (de gauche à droite). (vg-a)

Si les ministres n'ont pas démerité et pourraient sans entrave accomplir leur mandat jusqu'à fin 1994, ils admettent, du moins seul à seul, qu'il ne serait pas judicieux que le futur Gouvernement soit formé exclusivement de néophytes. On pensait trouver une solution du moins partielle à cette question par le biais

de l'élection de l'un ou l'autre, notamment des deux élus démocrates-chrétiens, aux Chambres fédérales, l'automne dernier.

N'ayant pas fait acte de candidature, ...ils n'ont pas été élus, de sorte que le problème posé reste irrésolu.

HYPOTHÈSE

La recherche d'une solution se complique dans la mesure où il n'est pas sûr que la répartition

des sièges entre les partis ne change pas. La gauche avait convoité en vain le siège chrétien-social, en 1990. Le Parti radical pourrait vouloir doubler sa représentation. Seule paraît intangible la représentation du pdc et du ps.

Dans tous les partis, le nombre des candidats possibles est assez important. Comme plusieurs d'entre eux ne siègent pas actuellement au Parlement, le

risque d'élection de candidats peu au fait des affaires en cours ne doit pas être écarté. Dans la mesure où il accentue, même temporairement, le poids de l'administration au détriment du pouvoir exécutif, il n'est pas judicieux. Même si ce sont en définitive les électeurs qui décident, courir ce risque pourrait ne pas être très heureux. D'aucuns évoquent aussi une nécessaire représentation de

chaque district au Gouvernement. Celle-ci est toutefois toute relative. Les deux élus délégués actuels peuvent aussi être considérés comme ressortissants d'autres districts. Aucune disposition légale n'exige d'ailleurs une telle représentation.

Sur le plan de la tactique électorale, le remplacement en cours de période de l'un ou l'autre titulaire actuel pourrait aussi représenter, par le biais d'une élection partielle, une bonne solution de maintien de la position acquise de certains partis.

LA JEUNESSE

Dernier élément, les ministres seront de fort jeunes retraités, à peine âgés de plus de 50 ans, et même moins dans le cas de Jean-Pierre Beuret. On ne peut imaginer qu'ils renoncent à toute activité professionnelle ou politique, ce qui complique encore un peu plus le choix d'un départ prématuré éventuel.

Dans la recherche d'une solution entrent en jeu et parfois en conflit des éléments comme les intérêts des partis et ceux des personnes. Quels partis, quels ministres acceptent de sacrifier leurs intérêts propres au profit du bien commun? Cette question reste pour l'heure sans réponse. V. G.

Rédaction du JURA

Tél: 032/97 49 13
Fax: 032/97 41 69

Gladys BIGLER

BRÈVES

Delémont

La disette s'installe

Après plusieurs années fastes, la ville de Delémont entre à son tour dans une ère de disette financière. Accepté lundi soir par le Conseil de ville (législatif), le budget 1992 de la capitale jurassienne présente un déficit de près de 2 millions de francs. La quotité d'impôt (2,5) n'a pas été modifiée, mais une augmentation de la charge fiscale est programmée pour 1993.

Tribunal cantonal de Porrentruy

Président nommé

Dans sa séance du plénum de fin 1991, le Tribunal cantonal a désigné le juge Gérard Piquerez en qualité de président du Tribunal cantonal pour l'année 1992. Le juge Pierre Broglin a été nommé vice-président pour la même période. (comm.gybi)

Pronostics boursiers

Deux bons Jurassiens

Dans le cadre d'un concours mis sur pied par des gestionnaires de fortune, deux employés de la Banque cantonale du Jura, direction générale à Porrentruy, MM. Francis Bortoli et Stéphane Piquerez, ont terminé au 5e rang, devançant les spécialistes de nombreuses banques privées. (comm.vg)

Culture à Delémont

Nouveau responsable

La nécessité de faire des économies dans les dépenses d'administration est clairement ressortie des délibérations du Conseil de ville de Delémont. Il a été décidé d'engager non pas un chef de service responsable de la culture mais un employé administratif responsable de la bonne marche des activités culturelles. Le budget de 1992 a été accepté sans opposition. (vg)

Porrentruy

Les sophrologues inaugurent

L'Association jurassienne de sophrologie (AJS) inaugurerait prochainement un centre de cours à Porrentruy. Les cours seront dispensés aux adultes et aux enfants. On peut se renseigner au numéro 066 66 76 58. L'AJS entend faire partie de l'Association suisse qui compte plus de 7000 membres. Les pratiquants de cette technique de relaxation sont déjà nombreux dans tout le Jura. (vg)

Unité des chrétiens dans le canton du Jura

Semaine de prière universelle

Du 18 au 25 janvier, la semaine de prière universelle pour l'unité chrétienne comprendra plusieurs cérémonies spécifiques dans le Jura.

Les plus importantes auront lieu à Moutier où les paroisses réformée et catholique, ainsi que l'Armée du Salut présenteront une exposition intitulée «1200 ans de Bible en Suisse». Des conférences se dérouleront dans les locaux du Foyer. Le pasteur Jean-Pierre Thévenaz parlera à Delémont, au Centre l'Avenir, le 21 janvier, de «L'Europe, un continent, plusieurs régions, plusieurs nations».

Dans le Jura, les églises chrétiennes ont restructuré l'an dernier la Communauté de travail des Eglises chrétiennes. Onze représentants de ces églises se sont réunis lundi dernier à Delémont.

Ils vont saisir l'occasion de la Semaine de l'unité et faire le point sur la vie œcuménique dans la région.

UNE ENQUÊTE

La Communauté va en outre lancer une large enquête qui recensera toutes les activités partagées entre les églises qui la forment. Les divers groupements pastoraux, les visiteurs de malades, les groupes d'accompagnement de personnes en fin de vie, bientôt le groupe des visiteurs de prisonniers réalisent notamment certaines de ces activités.

L'enquête devra établir si d'autres groupes nés spontanément exercent des activités similaires ou apparentées. La Communauté remplira par la conduite de cette enquête une partie des tâches qui lui ont été

assignées, lors de sa création. Elle a notamment «l'objectif de susciter une réflexion œcuménique à tous les échelons ecclésiaux, de manière que les messages des Eglises chrétiennes jurassiennes soit celui de Jésus-Christ, précise le Service catholique d'information.

Les manifestations de la Semaine de l'unité se dérouleront en priorité à Delémont, Moutier et Tramelan, ainsi qu'à Porrentruy, Bassecour et Boncourt. Aux Franches-Montagnes, une prière œcuménique aura lieu au Temple le 23 janvier. Dimanche dernier, le pasteur Riesen avait déjà prononcé l'homélie à l'Eglise catholique. Le 26 janvier, c'est le doyen des Franches-Montagnes, M. Jean-Marc Dominé, qui prêchera à 9 h 30, au Temple réformé. (vg)

Courses internationales de chiens de traîneaux à Saignelégier

Dernier imprévu: la météo!

«Il y a des moments où l'homme peut s'empêcher de faire des bêtises, cela s'appelle l'enthousiasme!». C'est sur cette boutade philosophique et ravagante que Maurice Jobin, le président de la Société d'embellissement et de développement de Saignelégier, introduisait la désormais traditionnelle conférence de presse annonçant les prochaines courses internationales de chiens de traîneaux.

Si la neige est toujours au rendez-vous - pour l'heure, la couche qui recouvre le site franc-montagnard est tout à fait suffisante - l'édition 92 du grand spectacle nordique aura lieu les 25 et 26 janvier. Une date de renvoi est prévue pour les 22 et 23 février, au cas où la météo se montrerait capricieuse. La cote des courses de Saignelégier monte, monte, monte! Cette année, tous les records d'inscriptions sont battus: 87 ont déjà été enregistrées 150 jours avant les courses, soit 38 Suisses, 13

Belges, 22 Allemands, 5 des Pays-Bas et 9 Françaises. Ce qui correspond à la présence de quelque 700 mushers licenciés si l'on compte également les 30 à 50 attelages qui s'annoncent généralement à la dernière minute.

Face à un tel succès, résultat d'une parfaite organisation dont la réputation résonne au-delà des frontières nationales, on peut comprendre le verbe fier et triomphant du président de la société organisatrice. Car il fut un temps, il y a maintenant presque 20 ans, lorsque la toute première course fut organisée (avec 6 attelages), suscitée par une rencontre fabuleuse avec Paul-Emile Victor, les moqueries fusèrent.

PROGRAMME

Aujourd'hui, les sceptiques ont ravalé leur morgue et viennent admirer le spectacle. Spectacle qui compte enfin (c'est une première!) de nombreux concurrents jurassiens ainsi que la présence du célèbre musher chaux-

de-fonnier Bernard Annen. Les grilles de programmes seront les mêmes pour samedi et dimanche: 9 h 30, premier départ dans la catégorie scandinave sur une piste de 12 km; puis successivement, course pour attelages de toute catégorie (40 km), course pour attelages de 8 à 15 chiens (24 km), course à 8 chiens (18 km), course à 6 chiens non pure race (12 km) et, enfin, dernier départ (à 14 h 20), course à 6 chiens pure race (12 kilomètres).

Contrairement aux autres années, les départs seront donnés vers la halle-cantine où une restauration sera proposée aux spectateurs. A noter que les chemins de fer du Jura se sont associés aux organisateurs pour renforcer les horaires des trains entre Glovelier et Saignelégier et mettre sur pied un bus navette entre Saignelégier et Les Reussilles (pour plus de détails, se référer aux communiqués de presse qui paraîtront prochainement). (ps)

Banque Cantonale jurassienne

Le directeur démissionne

Le Conseil d'administration de la Banque Cantonale du Jura a pris connaissance des comptes 1991. Le total du bilan atteint 1,89 milliard, en augmentation de 9,7%, soit plus que l'inflation. Les crédits à la clientèle ont augmenté de 103 millions et atteignent 1,61 milliard, soit + 6,8%. L'augmentation résulte surtout de l'octroi de prêts hypothécaires.

Les dépôts de la clientèle atteignent 1,23 milliard, soit 14,4 millions d'augmentation des dépôts d'épargne (+ 4%). Grâce à deux emprunts obligataires émis en 1991, les fonds à long terme ont pu être accrus de 140 millions.

Le bénéfice brut avant amortissement a fait un bond remarquable, passant de 9,99 millions à 16,47 millions, ce qui a permis d'accroître les provisions destinées à couvrir des créances de

débiteurs douteux. Par conséquent, les pertes, amortissements et provisions passent à 12,8 millions, soit plus du double de 1990.

L'accroissement du bénéfice brut ne profite donc pas aux actionnaires, puisque le bénéfice net atteint 3,674 millions, contre 3,497 millions en 1990. Ce bénéfice permettra le maintien d'un dividende de 8%, soit 3,2 millions.

M. Gilbert Jobin, directeur général, a fait part de sa démission, lors de la séance du Conseil d'administration tenue avant-hier.

Il a exercé une activité bancaire durant un demi-siècle. Un hommage lui sera rendu lors de l'assemblée des actionnaires. Il prendra sa retraite à partir du 30 juin prochain. Son successeur sera désigné prochainement. V. G.

Assemblée de la IIe Section des Bois

La commune bourgeoise nomme un nouveau conseiller

Dernièrement, les ayants droit de la corporation bourgeoise se sont réunis au Cerneux-Godat pour préparer la nouvelle année. Ils ont adopté le budget établi avec un déficit présumé de 13.450 francs sur quelque 314.000 francs de charges.

L'exploitation des immenses forêts de la section y prend une part importante. Malgré le marché du bois toujours déficient, ce poste devrait tout de même laisser un petit bénéfice. Juste derrière, on trouve l'entretien des pâturages qui exigera 40.000 francs de frais dont les trois quarts seront couverts par les encrânnements. Ajoutée, la location d'immeubles pour 17.000 francs permettra de compenser les dépenses à 96%.

Suite à la démission d'Eugène Bourquard, l'assemblée devait compléter l'effectif de son Conseil. Aucune candidature n'ayant été présentée, c'est Gérard Jeanbourquin qui a finalement accepté ce mandat pour terminer la période législative,

soit encore trois ans. Pour ce faire, il faudra le remplacer à la vérification des comptes. Si la difficulté de trouver des volontaires pour cette charge publique devait perdurer, il faudrait alors envisager de ramener le Conseil à cinq membres, soit deux de moins qu'actuellement.

Pour inciter les promeneurs à refermer les barrières derrière eux, il a été décidé de verbaliser les négligents. Il pourra leur en coûter de 50 à 300 francs selon les cas. Des panneaux d'avertissement seront posés aux endroits adéquats. (bt)

SERVICES

SAIGNELÉGIER

- PHARMACIE DES FRANCHES-MONTAGNES
☎ 51 12 03.
- MÉDECINS
Dr Boegli, ☎ 51 22 88.
Dr Bloudanis, ☎ 51 12 84.
Dr Meyrat, ☎ 51 22 33.

COMMUNIQUÉS

La qualité pour nos aînés

L'Association neuchâteloise des institutions privées pour personnes âgées (ANIPPA) communique:

Il y a peu de temps encore, les institutions pour personnes âgées du canton de Neuchâtel manquaient de lits. Actuellement, plusieurs établissements disposent de places vacantes et les taux d'occupation de 1991 ont chuté.

Pour les cinq années à venir, selon le Service cantonal de la santé publique, la demande d'accueil est amplement couverte par la capacité des homes en activité à ce jour. Cette situation pléthorique est principalement due à l'ouverture récente de plusieurs institutions, et à l'extension des services d'aide et de soins à domicile.

Cet état de fait amène une réelle concurrence entre les différents établissements, concurrence que l'ANIPPA voudrait trouver au niveau de la qualité plutôt qu'au niveau de la seule rentabilité.

Il convient de garder une attitude positive à l'égard de la concurrence: c'est d'elle que provient la stimulation et l'aspiration à une meilleure qualité des prestations.

Les temps sont heureusement révolus où quiconque pouvait ouvrir un établissement, sans se soucier de garantir la qualité de

la prise en charge des personnes âgées!

La Charte de qualité, élaborée par l'ANIPPA en 1990-1991, est entrée en vigueur le 1er janvier 1992. Ce document est assorti d'un Manuel de qualité définissant, entre autres critères, les dotations en personnel et sa rémunération minimale. L'élaboration de la Charte et du Manuel de qualité a constitué une première étape novatrice qui a été favorablement accueillie dans toute la Suisse romande.

L'année 1992 est une année charnière pour l'ANIPPA. Au cours du 1er semestre, les 30 institutions actuellement membres de l'ANIPPA recevront la visite d'une délégation composée de deux représentants de la commission de qualité de l'ANIPPA, et d'un représentant du Service cantonal de la santé publique. Seront ensuite visités les quatre institutions qui ont d'ores et déjà demandé leur adhésion à l'ANIPPA. Au terme de ces visites de contrôle, ne resteront ou ne deviendront membres de l'association que les institutions qui satisfont aux critères requis par le Manuel de qualité.

L'ANIPPA pourra alors se porter garante de la qualité des prestations fournies dans toutes les institutions privées membres. (comm)

Les chiens qui se battent entre eux, s'unissent contre le loup.

Proverbe arménien

Toute âme est une très vile comédie.

Paul Claudel

FAITS DIVERS

La Chaux-de-Fonds

Collision en chaîne

Un automobiliste du Locle, M. R. B., circulait, hier à 7 h 35, bd des Eplatures. A la hauteur du Garage de la Fiaz, il n'a pas pu immobiliser sa voiture derrière une file de véhicules, provoquant une collision en chaîne impliquant trois voitures.

Camion en liberté!

Juste après 13 h hier, un camion conduit par M. V. P. de Baden s'est mis en mouvement à la rue du Grenier, après que la manette du frein pneumatique ait été inopinément abaissée. Suite à cette manœuvre, le camion est entré en collision avec l'auto de M. J. P. N. de la ville qui était arrêtée au stop de l'im-passe des Hirondelles.

Passagère blessée

Une automobiliste locloise, Mme C. L., circulait hier à 15 h 50 sur la rue du Locle, lorsqu'elle a embouti un véhicule arrêté, ce qui a provoqué une collision en chaîne, impliquant trois véhicules. Blessée, la jeune V. L., passagère de l'auto C. L., a été conduite par ambulance à l'Hôpital de la ville, qu'elle a pu quitter après avoir reçu des soins.

Gare de Bôle

Du faux côté de la voie...

Lundi à 18 h 50, Mme C. J., de Bôle, est sortie d'un train en gare du faux côté. Elle est alors tombée sur le ballast. Blessée, elle a été conduite à l'Hôpital de La Providence.

Neuchâtel

Cycliste blessé

Un cycle conduit par M. E. M., de Neuchâtel, circulait, hier à 7 h 30, sur un trottoir de la rue des Mille-Boilles en direction du centre-ville. A la hauteur de la Centrale laitière, il entra en collision avec l'auto de M. J. M. B. de St-Blaise qui circulait rue des Mille-Boilles en direction nord avec l'intention de bifurquer à droite pour se rendre dans la cour de ladite Centrale. Blessé, le cycliste a été conduit à l'Hôpital des Cadolles par ambulance.

TAPIS VERT

Tirage du 14 janvier:

Neuf de pique
Roi de cœur
Valet de carreau
Dix de trèfle

TRIBUNE LIBRE ET DROIT DE RÉPONSE

Crise du logement à La Chaux-de-Fonds!!!

Bravo à M. Müller, enfin quelqu'un qui bouge dans le social. Mais il y a un hic, ce n'est pas digne de notre ville, de notre société de mettre nos citoyens, nos Suisses dans des «poubelles». Enfin, un peu de dignité! Même pour dépanner, ce n'est pas la solution. Donner à ces pauvres, ces marginaux, comme vous le dites, un revenu décent et non un minimum vital résoudrait plus dignement le problème. Les étrangers, dans notre pays riche aux yeux du monde, doivent, eux, être logés décentement et souvent à prix fort (logement

payé). Vous trouvez juste que les Suisses dans leur propre pays vivent dans des containers, même provisoirement?

Ne croyez pas que je suis raciste, on peut vous le dire, j'ai de nombreux amis étrangers, j'aime être avec eux, chez eux, je les respecte. Mais attention, il faut aussi défendre les Suisses, les respecter, car ils ont aussi des droits et ne doivent pas toujours attendre et subir.

Maryse Aubry
Noma-Droz 61
La Chaux-de-Fonds

A propos des sangliers

L'article paru dans «L'Impartial» du 4 décembre 1991, appelle quelques précisions ainsi que quelques rectifications que la commission «Sangliers» se fait un devoir d'apporter.

Cette commission a été mise en place en 1987. Elle dépend des sociétés de chasse et ses membres y travaillent bénévolement. Son but essentiel est l'étude des sangliers, la prévention des dommages aux cultures et, le cas échéant, leur réparation.

Une expérience d'agraineage, activité qui consiste à distribuer des grains de maïs en forêt, a été menée pendant trois ans. Des mesures précises quant au temps passé sur les places d'agraineage par les sangliers ont été effectuées grâce à des appareils électroniques. Les résultats sont actuellement en cours d'étude. Cette expérience n'a pas été abandonnée, mais un ordre du chef du Département de l'agriculture en a interrompu le cours. Le terme de nourrissage est utilisé à tort car il ne s'agit pas d'engraisser mais de maintenir en forêt nos laborieux de fond.

Certes et hélas, le sanglier fouit le sol à la recherche de sa

nourriture. Peu importe la nature de ce dernier, sol forestier, pâturage ou champ fraîchement ensemencé, rien ne résiste à ses coups de butoir. D'autant plus, lorsque son odorat subtil décèle là, juste sous le blé qui germe, un épi de maïs oublié et enfoui lors des labours. Nous tenons à signaler à propos des sols, que le canton de Neuchâtel est le seul canton qui indemnise les dégâts aux pâturages.

Les sangliers neuchâtelois sont-ils trop nombreux? pour laisser au lecteur le soin de se faire une idée, voici quelques chiffres qui représentent une estimation du cheptel avant l'ouverture de la chasse en 1991: Neuchâtel (797 km²) 90; Vaud (3211 km²) 1000; Jura (837 km²) 250 à 300.

Toutes les polémiques passées ou futures concernant le sanglier posent, en fin de compte, la question de l'avenir de la faune sauvage. Quelle surface l'Homme va-t-il encore s'attribuer pour sa survie et pour ses loisirs, au détriment de la nature?

Au nom de la commission «Sangliers» des chasseurs neuchâtelois
H.-A. Meister

ÉTAT CIVIL

Le Locle

Naissances

Pfister, Valentin Marc André, fils de Pfister, Marc André et Pfister née Rey, Monique. -

Scarpella, Jonathan, fils de Scarpella, Daniele Donato et de Scarpella née Kartner, Nathalie Véronique. - Steiger, Johan Olivier, fils de Steiger, Olivier et de Steiger née Boillat, Michèle Liliane.

LE LOCLE: VOTATION COMMUNALE DES 18 ET 19 JANVIER

Loclois, Locloises visez juste

Face à l'initiative proposant la réduction à un tiers de temps des postes des cinq conseillers communaux du Locle, qui sera soumise au corps électoral en fin de semaine, le parti libéral-ppn a décidé de faire campagne en faveur de cette initiative. Mais, comme chez les radicaux d'ailleurs, cette décision prise démocratiquement à la majorité, n'a pas fait l'unanimité. La preuve, à titre personnel, deux membres du parti libéral ont tenu à exprimer une opinion contraire. J.-Marc Schaer est l'ancien président de la section locloise des libéraux-ppn tandis que J.-Pierre Duvanel est conseiller général sous la même étiquette.

Nous nous trouvons, en cette veille de votation communales devant une échéance capitale pour l'avenir non pas de notre commune mais de la gestion de celle-ci. Nous devons tous nous sentir concernés par cette initiative proposant un Conseil communal à tiers temps.

Nous passerons rapidement sur le problème financier de la question, le gain pour la caisse communale étant pratiquement inexistant de l'avis de toutes les parties.

Nous ne devons pas accepter une initiative qui désarme nos autorités exécutives à l'entrée du XXI^e siècle, qui sera le siècle de tous les défis sur les plans économiques et sociaux, sans parler des grands problèmes que nous posera la protection de l'environnement.

L'industrie tente par tous les moyens de renforcer l'encadrement qui sera nécessaire pour répondre à ces défis, pourquoi la

Commune du Locle devrait-elle se démobiliser, voire se désarmer?

Ce n'est pas là le moindre paradoxe que cette initiative cultive. La nouvelle formule de gouvernement qui nous est proposée est dangereuse à plus d'un titre. Vouloir transférer des pouvoirs du Conseil communal à l'administration, c'est aussi et surtout diluer les responsabilités, comment sanctionner le fonctionnaire qui fera des erreurs graves? Nous savons tous combien il est difficile (voire impossible, s'il ne s'agit pas d'une erreur très grave) pour l'administration de se séparer d'un de ses membres. Il n'y aura plus de contrôle démocratique dans la mesure où le citoyen ne pourra plus censurer par une non-réélection le fonctionnaire incompetent.

Notre ville du Locle paie et paiera encore longtemps des erreurs de fonctionnaires. Avons-nous eu la possibilité de sanctionner ces erreurs? Evidemment non, mais nous payons allègrement.

La preuve est ainsi faite que le transfert de pouvoirs du Conseil communal à l'administration est anti-démocratique et qu'il peut nous mener à ce que nous appellerons la dictature du fonctionnaire.

Chaque citoyen et chaque citoyenne devra penser à ce risque en glissant son bulletin dans l'urne, le week-end prochain. Y penser vaudra mieux que de simplement accepter l'initiative en se frottant par avance les mains de voir tel ou tel conseiller communal retourner à son ancienne profession.

PSL: un choix historique

Chacun le sait, les 18 et 19 janvier prochains, les Locloises et les Loclois auront à se prononcer sur une initiative intitulée «pour un Conseil communal à tiers partiel» et, par conséquent, ils décideront de l'avenir qu'ils désirent pour leur ville.

En effet, l'initiative propose apparemment un choix clair, juste et juteux au corps électoral: ou un Conseil communal à part entière ou un Conseil communal croupion, selon que les électeurs diront non ou oui.

Le psl vous engage à aller voter et attire votre attention sur les considérations suivantes:

- Le choix proposé n'est pas clair: les conséquences d'une acceptation sont plus que sommairement évaluées et pourraient engendrer des effets pervers ainsi qu'une confusion grave entre une structure de fonctionnement à long terme et des hommes qui occupent momentanément cette fonction. Autrement dit, accepter l'initiative ne sanctionne ni un conseiller communal, ni le Conseil communal, ni un parti - c'est le rôle des élections communales - mais l'ambition d'être et de rester une ville.

- Le choix proposé est erroné et pénalise notre ville: Le Locle a construit son identité à partir d'options politiques, sociales, économiques et culturelles dans une situation particulière, difficile et instable; or, ce travail nécessite que les conseillers communaux puissent s'y consacrer pleinement et en toute indépendance. Notre avenir dépend aussi d'une collaboration de plus en plus étroite avec la Région; de quelle crédibilité et de quel poids bénéficieront et pèseront des conseillers communaux auxquels on confierait une charge toujours plus lourde avec des moyens amputés?

Haute-Région: c'est un croche-pied régional

L'initiative locloise pour des conseillers communaux à tiers partiel est un croche-pied à la représentation politique régionale. Haute-Région espère sincèrement que les Loclois rejeteront cette initiative pour continuer de jouer leur rôle dans le développement des Montagnes neuchâteloises. L'importance grandissante des régions exige certes une rediscussion des structures communales, pas un affaiblissement de leurs branches maîtresses.

Le comité élargi de Haute-Région, à l'occasion de sa traditionnelle séance du premier mardi du mois, a considéré que l'initiative populaire locloise «pour des conseillers communaux à tiers partiel» n'avait pas uniquement des incidences communales. Le cas échéant, il n'aurait pas pris position. Mais en rapport avec ses buts, Haute-Région voit deux dangers liés à cette initiative.

Le choix proposé ne permet de réaliser aucune économie puisqu'il est un simple transfert des coûts sur de hauts fonctionnaires qui, eux, ne sont soumis à aucune sanction démocratique, donc à aucune élection.

Alors que voutez-vous, Locloises et Loclois?

Donner à notre ville les moyens d'être un partenaire à part entière s'appuyant sur une tradition d'invention et d'ouverture transfrontalière vers l'Europe qui se dessine et commence, ou accepter le repli sur soi, la résignation et la régression que le comité d'initiative propose comme future à notre cité? Ne soyez pas les dupes du miroir aux alouettes qui vous est proposé.

Avec le psl, faites un choix clair:

Votez non les 18 et 19 janvier!

Et c'est ici que toute la perversité de l'initiative apparaît. Elle attaque l'institution qu'est le Conseil communal pour abattre les hommes qui la servent. L'initiative va se jouer sur les petites ou grandes frustrations de chacun vis-à-vis de nos conseillers communaux qui seront toujours exposés à la critique, quelles que soient les décisions qu'ils prennent.

Pensons un instant à un Conseil communal formé d'autres hommes, aurions-nous la même réaction? Certainement non, et c'est pourquoi la question n'a jamais abouti auparavant.

Cette initiative ne vise pas à une réforme de nos institutions mais c'est simplement un vote de censure à l'égard du Conseil communal. C'est pourquoi il nous faut viser juste et ne pas nous tromper de cible. Nous avons besoin d'un Conseil communal fort et compétent, qui sait se faire entendre à Neuchâtel, au besoin à Berne.

Si l'équipe actuelle n'est pas à la hauteur de nos besoins et de nos ambitions pour la ville du Locle, ce n'est pas au travers de l'acceptation de l'initiative qu'il faut le manifester, mais en la sanctionnant lors des élections communales du printemps 1992.

Laissons intacte la structure dans laquelle nos élus de demain pourront exprimer toute leur compétence et occuper le terrain tant sur le plan public, économique et social.

J.M. Schaer
Communal 18, Le Locle
J.P. Duvanel
Bosses 18, Le Locle

Prisonniers politiques

Chili: les sacrifiés de la démocratie

«On ne nous a pas fait de cadeau!», lance Mauricio Gomez, visage large et moustache brune, en tirant de sa poche un paquet de cigarettes qu'il tend à la ronde. «Si nous vivons un peu plus décemment qu'auparavant, nous ne le devons qu'à nous-mêmes, à notre discipline et à nos sacrifices, pas à la classe politique.»

nie. La fortune ne sourit pas toujours aux plus audacieux.

Les jeunes idéalistes qui rêvent un jour d'abattre le régime militaire pour construire sur ses cendres une société plus juste ont été trahis par les événements. A leur geste héroïque, l'Histoire a préféré les calculs et les compromis des politiciens qui ont finalement écarté en douceur le vieux général.

RESPECT DU DROIT

Certes, le président élu Patricio Aylwin voudrait bien élargir les derniers prisonniers politiques hérités de la dictature. Il s'y est d'ailleurs employé jusqu'ici - 320 d'entre eux ont d'ores et déjà été libérés sous son mandat - mais il réalise cette tâche graduellement, sans spectacle, sans bûcher ni autel, dans le strict respect du droit et la crainte des grands équilibres politiques.

Les derniers détenus représentent les cas juridiquement les plus complexes, ceux qui font l'objet de plusieurs enquêtes dont une, au moins, n'a pas été refermée. Condamnés ou non, ils doivent attendre le bouclage définitif de tous les dossiers auxquels ils sont mêlés pour prétendre à la grâce présidentielle. Les affaires avançant lentement, seuls les nouveaux articles de loi pourraient, semble-t-il, accélérer un peu leurs cours. Mais l'opposition de droite, majoritaire au Sénat, bloque toute initiative en faveur des militants révolutionnaires jugés encore dangereux.

Quand surviendront les dernières libérations? Dans quelques semaines? Dans plusieurs mois? Il est pour l'heure impossible d'y répondre. Reste aux détenus à trouver leur équilibre derrière les barreaux.



Chili
Une soixantaine de prisonniers politiques restent sous les verrous malgré le retour de la démocratie (Photos Dubuis)

A force de révoltes et de grèves de la faim, soutenus de l'extérieur par leurs amis, les militants incarcérés sont parvenus à améliorer peu à peu - et déjà sous la dictature - leurs condi-

tions d'existence. Les acquis ne sont pas négligeables. Les portes des cellules, qui se fermaient autrefois à cinq heures de l'après-midi, sont ouvertes désormais jusque tard dans la nuit. Les vi-

siteurs, reçus auparavant sans intimité, peuvent à présent entrer dans les cellules. Enfin, le statut-même des détenus a changé: longtemps considérés comme des délinquants et mêlés aux «droits communs», les prisonniers politiques ont été reconnus tels et séparés des autres pensionnaires.

Leur quartier couve aujourd'hui de nombreuses activités. Si beaucoup étudient (les mathématiques, notamment, mais aussi la musique), d'autres s'adonnent régulièrement aux travaux manuels. Ici, un pensionnaire sculpte de minuscules oiseaux sur un tour à bois. Là, un de ses compagnons tisse un motif coloré en laine. Plus loin, deux amis penchés sur une table, scie et perforeuse en mains, produisent des pendentifs, des colliers et des bracelets de métal.

Les objets confectionnés donnent lieu à un négoce bien organisé. Vendus par les détenus à l'intérieur de la prison ou par des connaissances sur divers marchés, ils rapportent quelques milliers de pesos (dizaines de francs) à leurs fabricants. De quoi améliorer un peu l'ordinaire et gagner une certaine autonomie dans l'enceinte même de la prison.

Une large place revient, par ailleurs, au pur délassement. Ainsi, le jeudi, jour culturel, des artistes de théâtre, des peintres, des cinéastes ou des musiciens viennent régulièrement du dehors pour dispenser un enseignement. Le dimanche, réservé au sport, des parties de football ont lieu dans la plus grande cour du bâtiment, sous l'œil attentif des gardiens, et accueillent parfois des équipes étrangères au lieu.

DEMAIN:
les animaux

Par
Etienne DUBUIS

Détenu dans «l'ex-prison publique» de Santiago du Chili, l'homme est amer. Militant d'extrême-gauche, membre du Front patriotique Manuel-Rodriguez, il s'est autrefois engagé dans l'action clandestine contre la dictature du général Pinochet.

Une décision courageuse qui lui a valu la torture et l'emprisonnement pour «détention d'armes de guerre». Le retour à la démocratie aurait dû normalement lui sourire, lui permettre de recouvrer enfin sa liberté. Il n'en a rien été. Mauricio Gomez croupit encore dans une étroite cellule, vingt mois après que son pays, lui, est sorti du joug.

Ils sont une soixantaine dans son cas au Chili, une soixantaine à ressentir la terrible injustice d'être oubliés par leurs compatriotes, ceux-là même qu'ils ont contribué à délivrer de la tyr-

EXTRÊME GAUCHE

La nouvelle stratégie

«En nous engageant dans la lutte armée, nous nous sommes introduits dans un dangereux engrenage», remarque Demetrio Hernandez, militant récemment libéré du Mouvement de la gauche révolutionnaire (MIR). «Les nécessités de la guerre clandestine ont mobilisé toutes les énergies des organisations combattantes, au détriment des activités sociales et politiques. D'où notre débauche à l'heure des élections et notre faiblesse actuelle.»

L'extrême gauche, très en vue sous la dictature, est aujourd'hui absente du jeu parlementaire. Vingt mois de démocratie libérale, marqués par le pragmatisme et l'affaiblissement des utopies, l'ont davantage marginalisée que plus de quinze ans de régime militaire.

Deux voies s'offrent à présent aux militants les plus déterminés, ceux que le retour à la «normalité» n'a pas fait rentrer dans le rang. La première, la continuation de la lutte armée, ne tente plus qu'un petit nombre d'entre eux. La seconde, la «réorganisation de la base» (soit de syndicats, d'associations de quartiers et de lycées, etc.) dans une perspective de changement radical, séduit désormais la plupart.

Mardi 12 novembre, une «journée nationale de protestation» a été organisée par l'extrême gauche dans l'espoir de faire descendre le pouvoir dans la rue ou, du moins, dans un premier temps, d'en mesurer la possibilité. Les quelques centaines de jeunes gens qui se sont alors mobilisés ont mis en évidence la faiblesse numérique du mouvement mais leur capacité de nuisance ne saurait être sous-estimée.

A force de provoquer des troubles, ces maigres contingents pourraient suffire, par exemple, à brouiller l'image de stabilité que le Chili possède actuellement sur la scène internationale et faire fuir les investisseurs. Bref, menacer le développement économique du pays et sa fragile transition vers la démocratie.

E. D.

Ni pardon, ni oubli

Importantes enfin, et surprenantes, dans un univers carcéral, les activités politiques s'avèrent nombreuses. Les ex-guérilleros n'en ont pas perdu le goût et se réunissent fréquemment, entre eux ou en compagnie de camarades venus de l'extérieur. Aux rencontres tranquilles, servant à discuter de l'avenir de telle ou telle organisation, succèdent des meetings bruyants d'où s'élèvent slogans et chants révolutionnaires.

Les murs intérieurs de la prison, couverts de fresques militantes et de banderoles, témoignent de cette effervescence. «Ni pardon, ni oubli», lit-on ainsi près d'une grande peinture

d'hommes et de femmes en armes plantés dans un paysage d'usines et de barbelés. Juste en face figurent, tracés à la peinture noire, quelques vers du poète communiste chilien Pablo Neruda, prix Nobel de littérature: «Du profond silence / Des pas furtifs / Là où n'arrive pas la lumière / Ni n'arrivera jamais / Tu me tiens la main / Et je nais de nouveau / Je crie, j'exige, nous sommes tant / Que nos voix s'entendent à jamais / Pour rentrer dans l'histoire.»

Six détenus particulièrement pugnaces poursuivent dans leurs cellules une grève de la faim, la plus longue de l'histoire du Chili. Au 38e jour du mouvement, leur chef de file, Guillermo Ro-

driguez, reçoit encore de nombreux visiteurs dans sa cellule. Tantôt allongé sur un vieux sommier, tantôt assis à une table où traînent de nombreuses bouteilles d'eau minérale, il garde encore intactes ses facultés intellectuelles.

Entièrement dévoué à la cause révolutionnaire, Guillermo Rodriguez est le type-même du prisonnier politique craint par la droite chilienne. Son curriculum se révèle impressionnant: garde particulier du président socialiste Salvador Allende à l'âge de 18 ans, membre d'une force para-militaire chargée d'«armer le peuple» en 1972, résistant fusil en main lors du

coup d'Etat de l'année suivante, auteur présumé du meurtre d'un agent de la police politique de Pinochet et de divers attentats, instigateur d'innombrables actes de révolte en prison.

Un tel engagement a coûté cher. Maintes fois torturé, l'activiste a été victime, dans l'enceinte carcérale, d'un empoisonnement criminel qui a détérioré pour toujours ses cordes vocales et affaibli sa vue. Ses proches n'ont pas non plus été épargnés: sa compagne du début des années 80 est morte dans un affrontement, sa sœur et sa mère furent suppliciées.

«Nous ne demandons rien au gouvernement», explique cet ancien militant du Mouvement de

la gauche révolutionnaire (MIR). «Nous sommes fatigués de négocier avec lui sans obtenir de résultat. Il faut prendre notre grève comme un cri, une façon de dénoncer l'incurie des autorités devant l'opinion du pays et de revitaliser les organisations de base - associations d'étudiants, groupements de quartier, syndicats, etc. - sur lesquelles nous comptons pour transformer à l'avenir la société chilienne.»

Guillermo Rodriguez n'abandonnera pas de si tôt la guerre qu'il livre au capitalisme. On ne lui a pas fait de cadeau, il ne fera pas celui-là.

E. D.



Santiago du Chili

Dans le quartier des prisonniers politiques de «l'ex-prison publique», les conditions de vie et l'atmosphère se sont améliorées, mais...